

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Le retour à la rigueur financière dans la politique contemporaine, par A. Barrère — Le commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1959 — Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique — Législation économique — Statistiques.

LE RETOUR A LA RIGUEUR FINANCIERE DANS LA POLITIQUE CONTEMPORAINE

par Alain BARRERE,

Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris.

Après une période au cours de laquelle les liens avec les conceptions traditionnelles avaient été rompus, la politique financière revient aujourd'hui à une conception plus orthodoxe, orientée vers l'ordre, la sincérité, l'équilibre des comptes et la rigueur de la gestion.

Ce retour aux principes classiques n'est pas une réminiscence ni même une simple réapparition du passé. Si l'on retrouve l'importance de l'équilibre financier, celui-ci apparaît désormais enrichi de tout un apport économique dont il était autrefois dépourvu; si le souci d'éviter l'inflation se manifeste à nouveau sérieusement, c'est dans une conception élargie des conséquences monétaires des dépenses publiques. De telle sorte que la résurgence des soucis de rigueur financière s'effectue dans un domaine où de profonds changements sont intervenus.

Non seulement les structures politiques, économiques et financières ont été transformées, mais les conceptions mêmes qui animent la politique des finances publiques ont évolué d'après les enseignements de multiples expériences qui ont permis de faire à la fois la critique de la routine et la part raisonnable des hardiesses.

Aussi le retour à la rigueur financière dans la politique contemporaine peut-il être considéré comme le premier signe de l'élaboration d'une orthodoxie renouvelée. Celle-ci ne reposera plus sur l'adaptation

de l'activité financière aux exigences de l'activité économique, mais sur l'intégration réciproque des activités financière et économique, qui doit être désormais reconnue comme la grande transformation structurelle des trente dernières années.

Trois éléments majeurs, en état de mutuelle dépendance, dominent cette intégration : le développement de l'économie publique; la diversité des procédés de financement de dépenses sans cesse accrues; l'action déterminante exercée par le Trésor sur le volume et la circulation des flux monétaires.

Chacun de ces éléments exerce une pression propre de nature à compromettre la gestion financière dont l'autorité publique a la responsabilité. Si l'économie publique a un coût de fonctionnement trop élevé, les richesses qu'elle consomme ne sont pas balancées par les avantages qu'elle procure; dès lors, l'économie nationale s'appauvrit et la situation débitrice de l'Etat est le signe de cet appauvrissement dans la mesure où il exprime un gaspillage d'épargne; enfin, les besoins du Trésor peuvent devenir la cause d'un dérèglement monétaire.

Le renouveau de la rigueur financière consiste précisément à retrouver les principes selon lesquels la gestion des finances publiques peut équilibrer les activités économique et financière sans abaissement de la productivité nationale, sans gaspillage d'épargne et sans trouble inflationniste.

Il convient donc de retracer les étapes de cette démarche encore hésitante, qui prend appui sur l'efficacité des services publics, le contrôle de l'endettement de l'Etat, la gestion prévisionnelle du Trésor ⁽¹⁾.

I. L'EFFICACITÉ DES SERVICES PUBLICS

La politique financière traditionnelle, inspirée et recommandée par les auteurs de formation libérale et appliquée par les hommes politiques relevant de la tradition parlementaire, s'inscrivait dans une structure économique fort différente de la structure actuelle.

A. Structure économique et orthodoxie financière.

Il ne suffirait pas de dire qu'il s'agissait d'une structure libérale, tant au point de vue doctrinal que politique ou économique; la politique financière dite classique ou orthodoxe, était conçue en fonction d'une activité économique obéissant dans son ensemble, sinon dans sa totalité, aux lois du marché libre. Elle s'imposait comme règle de gêner le moins possible le jeu du marché et, à plus forte raison, s'abstenait-elle d'en altérer les mécanismes.

Sans doute n'était-il pas possible d'empêcher toute incidence de l'impôt sur les prix; mais la fiscalité s'efforçait d'être aussi neutre que possible à l'égard de la distribution des revenus. Son comportement était particulièrement réservé pour tout ce qui touchait à l'épargne et à la monnaie. En une période de forte croissance économique, comme le fut le XIX^e siècle, les besoins d'investissement exigeaient la constitution d'une forte épargne. Non seulement il ne fallait pas contrarier sa formation par un impôt excessif, mais encore il convenait de ne pas la détourner de ses emplois productifs. Or, dans les conceptions de l'époque, la dépense publique était considérée comme une dépense de consommation qu'il fallait contenir au niveau du strict minimum. De plus, on ne pouvait la financer par l'épargne, car non seulement on aurait détourné celle-ci des emplois privés, considérés comme seuls productifs, mais encore on aurait abouti à un gaspillage, l'épargne privée ne pouvant couvrir des dépenses de consommation publique. Par ailleurs, toute création de monnaie pour les besoins de l'Etat apparaissait comme n'ayant pas de contrepartie productive et ne pouvant, en vertu

(1) Pour une étude détaillée des éléments servant de fondements aux propositions contenues dans le présent article, on pourra se reporter à notre ouvrage : Alain Barrère, *Politique financière*, Dalloz éditeur, Paris, 1959, et à notre rapport au Congrès de l'Institut International de Finances Publiques (Barcelone, 1959) : « Le Trésor et le Budget » (en cours de publication). Lorsque cet article a été rédigé, nous n'avions pas connaissance de l'étude anonyme, publiée sous le titre : « Essai de représentation graphique des mécanismes financiers » par le *Bulletin d'Information et de Documentation* de la B.N.B., 1960, vol. I, n^{os} 2-3. Il expose d'une manière remarquable les liaisons dont il sera fait mention plus loin, entre l'encaisse publique, le Trésor et la liquidité globale.

des conceptions quantitativistes, que conduire à l'inflation et à la dépréciation de la monnaie. En conséquence, les recours aux procédés monétaires et à l'emprunt étaient considérés comme des moyens dangereux, à proscrire rigoureusement, sauf à admettre l'emprunt dans les cas exceptionnels où il constituait un placement conforme à la logique d'emploi de l'épargne. Il en résultait que l'impôt était la seule ressource publique admissible et que son produit devait couvrir strictement les dépenses. Mais comme il était une gêne pour l'activité économique, il devait être aussi léger que possible. Ainsi, qu'il s'agisse des dépenses conçues comme un acte de véritable consommation, ou de l'impôt considéré comme une véritable charge, tout concourait à un équilibre rigoureux des dépenses et des recettes fiscales établi à un bas niveau. La rigueur de la politique financière recouvrait ce double aspect : équilibre budgétaire-budget de faible volume; l'équilibre permettait de ne pas perturber le jeu du marché; la modération du budget respectait le domaine de l'activité privée.

Cette structure est aujourd'hui profondément modifiée par l'apparition de l'économie publique.

B. Les modifications structurelles provoquées par l'apparition de l'économie publique.

Sans doute reconnaissait-on l'existence d'un « secteur public » conçu comme une fraction de l'économie nationale présentant quelques caractères particuliers. Mais une évolution poursuivie durant un tiers de siècle a transformé l'action économique de l'Etat en faisant apparaître un domaine nouveau où les relations économiques se situent hors marché : on n'a pas simplement assisté à l'extension d'un secteur particulier d'une économie demeurant à titre essentiel une économie d'échange; on a vu apparaître un type d'économie différente où les relations fondamentales ne passent pas par le marché et obéissent, non à la conclusion d'accords contractuels, mais à l'emploi de la contrainte. Le sujet de l'économie publique est l'Etat; et ce sujet poursuit la réalisation de son plan, non par voie d'accord mettant en mouvement le jeu des prix, mais par voie de contrainte faisant prévaloir ses décisions. Désormais, le domaine du marché est réduit d'autant et son jeu est altéré par les décisions que l'Etat impose : le prix recule devant le tarif; l'échange perd du terrain devant le prélèvement et l'attribution autoritaires; le besoin privé est supplanté dans l'ordre d'urgence des satisfactions, par le besoin public. La dépense de l'Etat n'est plus une pure consommation; elle s'analyse en une demande prioritaire de biens et de services, employés dans un but productif.

Mais la modification la plus profonde apparaît au niveau des mécanismes d'ajustement. Dans l'économie privée, chaque sujet économique élabore son propre plan d'acquisition et d'emploi des biens et services; ces plans se révèlent incompatibles au départ : les salariés poursuivent un salaire plus élevé que

celui que les entrepreneurs sont disposés à verser; les acheteurs sont nombreux qui désirent un bien à un prix inférieur à celui que les vendeurs sont prêts à consentir, etc... Le marché, par le jeu des quantités et des prix, réduit à un certain état de compatibilité ces plans élaborés primitivement de manière sinon contradictoire, tout au moins divergente. Par les mécanismes propres de l'économie publique, l'Etat fait au contraire prévaloir ses conceptions en matière de disposition de ressources. Cette action contraignante ne borne pas ses effets à la maîtrise des biens et services mis en œuvre par l'économie publique elle-même : elle réagit sur les échanges entre les individus, parce qu'elle bénéficie d'un ordre d'urgence et d'une priorité.

Les procédés par lesquels l'action contraignante de l'autorité publique s'exerce sur les plans individuels pour les modifier, sont devenus extrêmement nombreux et variés. On trouve à côté de l'impôt, qui a d'ailleurs perdu sa neutralité, de nouveaux moyens extrêmement efficaces : modification de la distribution spontanée des revenus, contrôle de la consommation, création d'une épargne obligatoire et forcée, orientation de l'investissement, assujettissement des bénéfices aux besoins de crédit de l'Etat, etc... Les plans individuels sont ainsi modifiés dans le but d'assurer, non plus leur compatibilité réciproque, mais leur compatibilité d'ensemble avec le plan financier de l'Etat. Sans doute l'échange subsiste-t-il entre individus; mais la contrainte joue puissamment pour assurer la priorité des exigences de l'autorité publique. Le marché n'est certes pas supprimé, mais il est largement conditionné par une action publique qui lui impose, beaucoup moins des règles, comme on l'a cru longtemps, que des limites d'approvisionnement et de compétence.

La compatibilité établie par la contrainte, entre le plan de l'Etat et les plans économiques individuels, est recherchée en fonction de deux buts : établir un équilibre dans la réalisation du plan financier de l'Etat; établir un équilibre général de l'économie. Ces deux buts se révèlent désormais solidaires.

Cette solidarité découle de l'importance considérable prise par le plan financier de l'Etat qui trouve sa signification principale, mais non plus unique, dans le budget financier.

En 1815, le budget français s'élevait à 931 millions de francs; en 1832, il atteignait 1.513 millions; en 1871, il représentait 3 milliards; en 1913, il s'élevait à 5.067 millions. En un siècle d'expansion et de stabilité monétaire, il avait plus que quintuplé, dépassant l'accroissement du revenu national. Cette augmentation devait s'accélérer rapidement par la suite; entre 1913 et 1949, soit approximativement en un tiers de siècle, il augmentait en valeur réelle de 228 p.c.; entre 1949 et 1956, en sept ans, il s'accroissait en valeur réelle de 65 p.c. Alors qu'en 1913, les dépenses publiques représentaient environ 17 p.c. du revenu national, elles atteignaient, en 1958, 23 p.c. du produit national brut et 30 p.c. du revenu

national net au coût des facteurs. Ce phénomène n'est pas propre à la France; il est général.

On comprend alors que l'équilibre budgétaire devienne un des éléments déterminants de l'équilibre de l'économie nationale tout entière. Quand il porte sur de pareilles masses, représentant une fraction si importante du revenu national, un déficit, de pourcentage même modéré, atteint un montant considérable. L'équilibre du budget devient un facteur primordial de l'équilibre économique, parce qu'il conditionne puissamment le domaine à l'intérieur duquel le marché peut encore jouer; si la dépense publique devient excédentaire de 10 p.c. par rapport aux ressources, la demande globale se trouve placée dans des conditions très différentes de celles qui avaient présidé à l'élaboration des plans individuels d'accès au marché.

C. Les conséquences financières du caractère productif de l'économie publique.

Cependant, l'importance de l'action du budget sur l'équilibre économique ne saurait être entendue dans le sens étroit de la conception classique. Pour celle-ci, c'est par l'intermédiaire d'un défaut d'ajustement entre dépenses et recettes, comportant un recours au crédit ou à la création de monnaie, que l'on redoutait l'apparition d'un déséquilibre. Celui-ci était situé surtout sur le plan monétaire : le déficit budgétaire faisait courir un risque inflationniste en provoquant une création de monnaie sans contrepartie productive, puisque l'Etat était considéré comme un simple consommateur. La rigueur financière était donc conçue comme la poursuite d'une balance exacte (ni excès, ni défaut) des flux budgétaires, dans le but de ne pas compromettre ce que nous appellerions aujourd'hui l'équilibre monétaire.

La conception nouvelle de la rigueur financière est beaucoup plus ample, car elle doit intégrer l'apport réalisé par l'économie publique à l'économie nationale. Elle procède du double caractère de l'activité financière qui n'est pas celle d'un consommateur, mais d'un producteur d'utilités publiques. En effet, l'activité de l'économie publique comporte à la fois une demande de ressources et une production de biens et de services.

Ce changement de conception est fort important. Aussi longtemps que l'on considère que l'Etat prélève une fraction faible ou modérée du revenu national pour alimenter les dépenses de fonctionnement des services à caractère politique ou administratif, on s'attache simplement à la couverture aussi exacte que possible des dépenses, en qui on ne voit qu'une consommation qu'il convient de maintenir dans de strictes limites. Mais quand l'économie publique draine pour son financement le quart du revenu national, on ne peut négliger le caractère productif de son fonctionnement, d'autant plus que son activité comporte des opérations de nature économique. La dépense publique représente alors une demande

de biens et de services économiques employés ensuite dans un but productif. Dès lors que l'économie publique « produit », on ne peut se désintéresser du coût des opérations productives, c'est-à-dire en fin de compte du coût des services publics et de leur productivité. Il importe que l'emploi du quart du revenu national, prélevé par l'impôt ou l'emprunt, soit reconstitué sous une autre forme, grâce à la productivité des organes de l'économie publique. La modification structurelle entraînée par le développement de l'économie publique enrichit le contenu de la notion de rigueur financière; celle-ci comporte désormais la garantie de l'efficacité de l'économie publique, mise en œuvre à l'aide des techniques propres à l'action contraignante de l'Etat. Ce n'est plus simplement l'excès des dépenses publiques sur les recettes fiscales, c'est-à-dire ce n'est plus simplement le défaut d'ajustement des flux budgétaires qui compromet l'équilibre monétaire de l'économie; désormais, il faut considérer que le défaut d'ajustement entre les utilités prélevées et les utilités produites pouvant résulter d'une mauvaise efficacité de l'économie publique, compromet l'équilibre réel (par opposition à monétaire) de l'économie nationale. Par suite du développement de l'économie publique, la rigueur financière comporte désormais la surveillance de l'efficacité économique des services publics.

II. LE CONTROLE DE L'ENDETTEMENT PUBLIC

C'est surtout durant l'entre-deux guerres, au cours de la période de stagnation et de dépression, que la rigueur financière eut mauvaise presse. Sans doute les politiques de déflation étaient-elles dans une certaine mesure un hommage rendu à sa persistance dans le domaine des conceptions; mais l'échec de ces politiques, notamment en Allemagne et en France, jeta le discrédit sur ce qu'on devait considérer comme un dogme vieilli. A l'idée d'un équilibre budgétaire garant de la stabilité monétaire, on opposa celle des finances compensatrices destinées à porter la demande globale au niveau suffisant pour maintenir l'activité économique d'ensemble.

Par là, s'affirmait la thèse de l'importance de la demande globale : son insuffisance résultant des comportements privés frappés d'atonie, devait être compensée par une extension de la demande publique. L'amortissement alternatif inclus dans un budget cyclique, l'expansion monétaire, le déficit systématique, mettaient au premier plan l'avantage d'un déficit budgétaire consenti au départ, mais que l'on espérait maîtriser. Le développement du pouvoir d'achat et les grands travaux publics provoquaient une extension de la demande de consommation et de l'investissement. On pratiquait même l'investissement indifférencié, car on recherchait surtout l'effet multiplicateur de la dépense publique susceptible d'élever le niveau de l'emploi et du revenu. On espé-

rait de cette élévation une compensation du déficit; la réalisation de l'équilibre était ainsi étalée dans le temps, mais demeurait souvent problématique. On justifiait cette politique fort éloignée de la rigueur financière traditionnelle, par la nécessité de rétablir l'équilibre économique.

Ainsi, en opposant aux déséquilibres économiques des déséquilibres financiers de sens contraire, on recherchait un effet compensateur. L'importance de la demande globale se trouvait mise en évidence dans la mesure où on cherchait à corriger son insuffisance. On était loin du souci orthodoxe de ménager l'épargne privée utile à l'investissement; on cherchait au contraire à combattre l'effet dépressionniste d'une épargne excessive en augmentant la dépense par un décaissement public compensateur.

L'importance ainsi attachée à la demande globale considérée sous la forme monétaire, ne devait pas être oubliée lorsqu'on passa d'une conjoncture de dépression à une conjoncture d'expansion. Mais le changement qui en résultait devait provoquer une modification des politiques financières : le comportement de la demande globale d'une économie en expansion allait amener à la fois le retour à la rigueur financière et une modification dans la conception que l'on peut en avoir.

A. Le développement des dépenses en capital.

De l'avant-guerre à l'après-guerre, la structure des budgets s'est profondément modifiée; si l'on a insisté précédemment sur l'augmentation des dépenses publiques, il convient maintenant de signaler les modifications intervenues dans leur nature.

En effet, pendant toute l'époque libérale et au-delà, jusqu'à la seconde guerre mondiale, les dépenses avaient pour but principal d'assurer le fonctionnement des services publics; elles se présentaient comme des dépenses d'administration au sens strict, se renouvelant d'une année à l'autre. Elles étaient couvertes par le produit de l'impôt et l'équilibre budgétaire était compris comme la couverture des dépenses courantes d'administration par le produit de l'impôt. Les dépenses d'investissement correspondaient au simple entretien et à la création du capital nécessaire à l'administration.

La reconstruction d'après-guerre, le rééquipement et le développement de l'économie publique, ont conduit l'Etat à investir au-delà des besoins de l'administration traditionnelle, au bénéfice du secteur nationalisé et même à l'usage des particuliers. Les dépenses d'investissement se sont installées dans les budgets modernes au point de représenter en France en 1949, 40 p.c. des dépenses totales. Cette proportion s'est abaissée lorsque la reconstruction fut conduite à bon terme; mais les investissements exigés par les besoins des exploitations publiques et par diverses activités (aide au développement de l'habitat par exemple) ont maintenu un fort volume de dépenses en capital.

Mais il est souvent apparu difficile de les financer par l'impôt : d'une part, pour éviter une pression fiscale trop forte; d'autre part, parce qu'on a estimé que la formation du capital devait être logiquement financée par l'appel à l'épargne.

Ainsi les budgets de nombreux pays ont-ils peu à peu englobé, sous des appellations diverses, deux types différents de dépenses, conduisant à deux types différents de budget ou au moins à deux « compartiments » distincts dans le budget de l'Etat : des dépenses de fonctionnement ou d'administration, financées par l'impôt; des dépenses d'investissement ou de capital, financées par l'emprunt sur le marché financier et le marché monétaire.

Le recours au crédit, autrefois suspecté, devenait peu à peu un moyen de financement jugé « normal », pour les dépenses de capital. Les types d'emprunt utilisés étaient de plus en plus diversifiés. L'emprunt à long terme s'imposait logiquement; mais il ne pouvait suffire à assurer la couverture d'un montant annuel de dépenses fort élevé. Il fallut recourir à l'emprunt à court terme et bientôt assujettir les banques au soutien du crédit public par des mesures contraignantes assurant, par priorité, la satisfaction du besoin de fonds de l'économie publique (par exemple, affectation obligatoire d'une partie des dépôts bancaires à l'escompte des effets publics).

La conception ancienne de la rigueur financière retrouva soudain sa faveur, sous la forme de l'équilibre strict du budget de fonctionnement. On s'efforça, en effet, de plus en plus, d'assurer la couverture des dépenses d'administration par le produit de l'impôt, réservant le recours au crédit pour les autres catégories. Mais, il fallut aller plus loin dans la voie d'une gestion rigoureuse : le financement par l'emprunt comporte toujours une part d'aléas, puisque les ressources sont fournies volontairement par les particuliers qui peuvent trouver de nombreuses raisons de se dérober. A une rigueur financière relativement facile à observer dans la gestion du budget de fonctionnement, s'opposaient les possibilités d'errements que recèle l'appel aux souscripteurs. Un problème nouveau se trouvait ainsi posé.

Ce nouveau problème était de surcroît particulièrement urgent à résoudre, par suite du passage de l'état de stagnation à l'état d'expansion que connurent presque toutes les économies dans les années qui ont suivi la guerre. La conjoncture d'expansion allait imposer à nouveau la rigueur financière; mais le contenu de la notion allait être renouvelé. Il convient d'en expliquer les raisons.

B. L'expansion de la demande globale et l'insuffisance d'épargne.

Les années qui ont suivi la fin de la deuxième guerre mondiale ont certes connu des fluctuations d'activité différentes dans leurs causes et leur amplitude d'un pays à l'autre. Mais ces fluctuations ont été, dans la majorité des cas, des différences dans le

rythme d'accroissement plutôt que des renversements de tendance. Aux phases alternées d'expansion et de dépression ont succédé des périodes de plus grand ou de moindre accroissement de la production; mais la tendance générale à l'expansion demeurait la caractéristique majeure de ces quinze années.

Le comportement de la demande globale prenait alors un aspect opposé à celui des années d'avant-guerre : au lieu de souffrir d'une insuffisance, elle était constamment poussée vers l'élévation sous l'effet de deux causes principales : 1) les fortes dépenses d'investissement nécessitées par la reconstruction, puis par le rééquipement et le développement de la productivité obtenu grâce à un appareil productif plus perfectionné; 2) la tendance à l'élévation de la consommation, d'abord débridée après la période de pénurie, puis constamment sollicitée par l'apparition de nouveaux biens de consommation durables, jouissant d'une grande faveur auprès du public : automobiles, biens de confort domestique, biens et services culturels, etc... Dans de nombreux pays, on s'approchait, on côtoyait même le plein emploi, sous l'effet des forts investissements réalisés, parmi lesquels les investissements publics tenaient une place importante. De plus, les politiques sociales adoptées, couvrant les principaux risques de l'existence, donnaient peu à peu aux individus l'impression de pouvoir consacrer à la dépense de consommation la quasi-totalité de leur revenu disponible; le crédit à la consommation encourageait d'ailleurs cette tendance. Une fois satisfaites, les exigences de l'épargne institutionnelle formée par le canal de la sécurité, de la prévoyance sociale et de l'épargne obligatoire résultant des pratiques d'autofinancement, la dépense des ménages se donnait libre cours et n'alimentait que modérément l'épargne privée et libre. D'où cette tendance générale à l'inflation qui — fait nouveau — persistait même pendant les périodes dites de récession.

Ainsi, la demande globale se maintenait à un haut niveau, par suite de l'importance des investissements et du développement de la consommation. Le problème posé à la politique économique était de veiller au maintien d'une proportion convenable dans l'emploi du revenu entre la consommation et l'épargne; problème de prévision procédant d'un calcul *ex ante* sur l'emploi du revenu global, réapparaissant chaque année lors de l'élaboration du budget dans lequel les dépenses de capital prenaient une place importante. Car, contrairement à la situation d'avant-guerre, l'épargne n'était plus excessive, mais tendait à devenir insuffisante. En résumé, on voyait se développer peu à peu, entre les ménages, les entreprises et l'Etat, une dure compétition pour le partage du produit global : chacun voulant assurer sa part de dépenses tant en consommation qu'en investissement, la fraction épargnée tendant à s'amenuiser alors que cependant son développement était rendu nécessaire par les exigences d'investissement qu'entravait l'accroissement universellement désiré du revenu.

Pour sa part, l'autorité publique était prise entre deux nécessités en partie contradictoires. Elle devait investir sans aller au-delà du point où l'effet multiplicateur de la dépense publique aurait renforcé la tendance inflationniste; mais elle devait ajouter au financement par l'impôt un financement par l'épargne, ce qui la lançait dans une dure compétition avec les entreprises privées.

C. Le problème de l'endettement.

Quelques rapides explications sont ici nécessaires pour faciliter la compréhension du lecteur peu familiarisé avec les pratiques françaises.

Le solde du budget découle de la confrontation des dépenses et des ressources inscrites au budget et donc autorisées par le Parlement.

Le solde de trésorerie est la différence, évaluée *ex ante*, entre les encaissements et les décaissements du Trésor, découlant de l'ensemble des opérations effectuées par lui pour assurer la gestion des fonds qui lui sont confiés. Ces opérations comprennent celles qui sont effectuées pour assurer l'exécution des dépenses et des recettes budgétaires (c'est-à-dire inscrites au budget et votées par le Parlement) et, en outre, celles qui résultent de dépenses non budgétaires.

Les dépenses non budgétaires, donc non financées par les recettes fiscales et assimilées, sont à la fois diverses (prêts pour la construction, subventions à l'économie, financement d'établissements publics ou semi-publics, prêts et avances remboursables, etc...) et fort importantes, puisqu'en 1955, elles représentaient près de 500 milliards, soit près du septième des dépenses inscrites au budget.

Le Trésor est chargé de couvrir : 1° éventuellement le solde déficitaire du budget provoqué par une insuffisance toujours possible des rentrées fiscales et assimilées et 2° le montant des dépenses non budgétaires. Il utilise pour cela les droits de tirage sur les dépôts des correspondants, c'est-à-dire sur les comptes des organismes qui doivent obligatoirement déposer leurs fonds au Trésor : Caisse des Dépôts et Consignations, caisses d'épargne, établissements publics de crédit, etc... Mais ce droit de tirage n'offre pas toujours des ressources suffisantes ; il faut alors avoir recours à l'emprunt, en principe emprunt à court terme, sur le marché monétaire, auprès des banques ou auprès du public (placement de bons). En cas d'insuffisance de ces ressources, le Trésor fait appel aux avances directes ou indirectes de l'Institut d'Emission.

Ainsi, le Trésor est chargé, par son rôle de banquier, de financer lui-même son solde déficitaire. En fait, il finance le déficit éventuel du budget et, en outre, un volume important de dépenses non budgétaires, c'est-à-dire de dépenses qui, au départ, n'ont pas été destinées à être couvertes par l'impôt et même, dans certains cas, par l'emprunt à long terme. Ce recours aux moyens de trésorerie pour couvrir ce qu'on appelle le solde déficitaire du Trésor

qui n'est guère qu'un déficit budgétaire déguisé, a donné naissance à la pratique très discutable de l'impasse budgétaire. Ceci pose le problème de l'endettement de l'Etat, que nous distinguerons de la dette publique.

La notion d'endettement, telle que nous l'entendons, est liée à la pratique de l'appel au marché monétaire pour financer un solde déficitaire de trésorerie, qui est surtout provoqué par un soutien accordé au financement de l'investissement.

On sait comment fut recherchée la solution de ce problème : au financement de l'investissement public par le procédé classique fut adjoint le financement par l'utilisation systématique des ressources du marché monétaire. La pratique de l'impasse adoptée en France est significative à cet égard, comme il convient de le montrer maintenant.

L'équilibre budgétaire étant supposé assuré par la couverture des dépenses budgétaires au moyen des ressources fiscales, il subsiste encore un certain volume de décaissements mis à la charge du Trésor. Il s'agit de charges de trésorerie nées de l'excédent des décaissements sur les encaissements motivés par des dépenses non budgétaires. Du point de vue comptable, l'impasse se mesure par cet excès des sorties de caisse sur les rentrées; excès qui peut être motivé par les dépenses extraordinaires, et surtout les dépenses extra-budgétaires, qui, du fait de dispositions légales, doivent être assurées de toute manière. On y trouve principalement les dépenses provoquées par l'extension de l'économie publique ou la politique sociale : subventions et prêts aux comptes spéciaux du Trésor, prêts pour l'investissement, subventions à la construction de logements regroupés dans le fonds de développement économique et social (les remboursements de prêts antérieurs viennent d'ailleurs en déduction). Il ne s'agit donc pas de dépenses budgétaires proprement dites, au sens de dépenses annuelles de fonctionnement de l'administration, mais d'un excès des décaissements sur les encaissements découlant de dispositions légales extra-budgétaires et qui ont ainsi un caractère obligatoire auquel l'Etat ne peut se soustraire. Cette charge n'est donc pas couverte par les recettes fiscales provenant du budget; elle est remise au Trésor qui doit en assurer la couverture. Ainsi le Trésor doit-il prolonger l'apport de la fiscalité par les moyens traditionnels d'alimentation de son encaisse : emprunt, tirage sur les correspondants, ressources habituelles de trésorerie, dont l'appel au marché monétaire. Le résultat de cette pratique conduit à une opération en deux temps : la gestion budgétaire est orientée vers la balance entre dépenses inscrites au budget et ressources budgétaires, dont le produit de l'impôt est de loin la plus importante; le déficit budgétaire apparaît lorsque cette balance n'est pas réalisée. Mais, au-delà du domaine budgétaire, les encaissements et décaissements résultant de l'exécution de lois extra-budgétaires relèvent de la gestion de trésorerie, en ce sens qu'il appartient au Trésor d'assurer la balance entre les paiements publics et

les ressources qu'il encaisse, quitte pour lui à s'assurer les moyens de caisse nécessaires par les procédés courants : mobilisation de l'épargne et des encaisses monétaires disponibles dans les banques et le public et, à l'extrême limite, recours à l'Institut d'Emission.

L'impasse ainsi définie au plan comptable, peut jouer le rôle d'un instrument d'analyse de la situation financière de l'économie publique, en ce sens qu'elle distingue, d'une part, ce qui est gestion budgétaire, c'est-à-dire couverture des dépenses courantes de fonctionnement inscrites au budget par les ressources fiscales et, d'autre part, ce qui est charges de trésorerie, c'est-à-dire couvertures par les ressources du Trésor des décaissements extra-budgétaires provoqués par l'exécution de lois ayant des conséquences financières, bien que distinctes du budget.

Mais du domaine comptable, on doit passer au domaine financier. Si les décaissements ainsi définis sont supérieurs aux encaissements, il appartient au Trésor de se procurer, par des procédés personnels, les moyens aptes à couvrir cette marge. La gestion de trésorerie prolonge ainsi, au plan du financement, la gestion budgétaire.

L'impasse prend alors le caractère d'un pari, comme il en est de l'impasse au jeu de bridge. C'est le pari sur la possibilité faite au Trésor de se procurer par l'emprunt sur le marché monétaire les moyens de crédit aptes à couvrir l'excédent des décaissements sur les encaissements. Le Trésor « tente l'impasse » en ce sens qu'il essaie de se procurer sur les marchés financier et monétaire, les ressources aptes à couvrir l'excédent des décaissements sur les encaissements.

Cette pratique comporte deux conséquences : si l'impasse n'est pas réussie, c'est-à-dire si le Trésor ne peut se procurer le montant nécessaire de ressources, il n'a plus qu'un moyen : recourir aux avances de l'Institut d'Emission et c'est la « chute » dans l'inflation ⁽¹⁾. Ce procédé est donc hétérodoxe et nettement dangereux, contraire évidemment à la rigueur financière. On ne peut donc que le condamner. Mais, même réussissant, il comporte une seconde conséquence : l'accroissement de l'endettement de l'Etat.

Laissant de côté, parce que condamnable, l'impasse considérée comme moyen de financement et comme instrument de politique financière reposant sur un « pari » hasardeux et ne retenant que l'impasse considérée comme un instrument d'analyse, on peut l'utiliser pour mettre en valeur un élément intégrable à la notion de rigueur financière : l'endettement.

L'endettement, tel qu'il est compris ici, est distinct de la dette publique. Celle-ci découle des em-

prunts effectués par l'Etat en vertu des règles du droit public et après autorisation parlementaire, donnant lieu à une reconnaissance de dette de la part de l'Etat. L'endettement résulte des engagements qui constituent l'Etat débiteur par l'intermédiaire et sous la garantie du Trésor, étant entendu que ces engagements ne figurent pas dans des postes budgétaires ou n'y figurent qu'indirectement sous la forme d'un solde à couvrir.

L'endettement signale donc la situation débitrice de l'Etat, découlant d'engagements financiers couverts par le Trésor à la suite de l'insuffisance des recettes fiscales et assimilées. Il est surtout provoqué par les activités de l'économie publique aboutissant à un emprunt des exploitations publiques et entreprises nationales, à la couverture de leur déficit, à des prêts ou subventions, etc..., toutes charges remises au Trésor, mais qui constituent l'Etat débiteur parce que celui-ci est finalement obligé de garantir les emprunts, de couvrir les déficits et les subventions ou de rembourser, ne serait-ce que par un artifice comptable, l'Institut d'Emission.

L'endettement aboutit ainsi à grever la situation financière de l'autorité publique et finit par avoir des répercussions sur le budget lui-même qui, en fin de compte, sera souvent chargé d'honorer les engagements que le Trésor ne pourrait assumer. Il importe donc que l'endettement soit surveillé et contrôlé. La tentation peut être grande, en effet, de se débarrasser sur les moyens de trésorerie de ce que l'on n'ose pas demander à l'impôt; mais l'endettement s'accroît d'autant et il faut bien un jour le liquider. C'est alors le budget qui doit assumer la charge finale ; à moins que ce ne soit le recours aux avances de l'Institut d'Emission, c'est-à-dire le recours à l'inflation.

Ainsi, une politique financière rigoureuse comporte le contrôle des engagements financiers pris par l'intermédiaire du Trésor. Le contrôle de l'endettement devient une notion intégrable à celle de rigueur financière.

III. LA GESTION PREVISIONNELLE DE LA TRESORERIE

Les développements qui précèdent montrent que désormais ce n'est plus seulement en fonction de l'exécution budgétaire que la rigueur de la gestion financière doit être entendue; le Trésor a pris une place tellement importante qu'on ne peut négliger les conséquences que sa gestion peut comporter sur la situation monétaire.

A. L'extension du rôle du Trésor.

Certaines dispositions légales, étrangères ou rattachées aux lois financières à titre principal, créent des dépenses considérées comme exceptionnelles ou remboursables et non comprises dans le montant des

(1) Tout au moins lorsque les conditions nécessaires à l'apparition d'un « état d'inflation » sont réunies; par exemple : rigidité de l'offre en cas d'accroissement de la demande. Sur la question des conditions et des états d'inflation, cfr. Alain Barrère, *Théorie économique et impulsion keynésienne*, Dalloz, Paris, 1952, pp. 461 sq.

dépenses budgétaires : soutien financier accordé à divers organismes publics autonomes, octroi de prêts ou de subventions, opérations financières liées au service de la dette, prise en charge de la gestion de comptes spéciaux, etc... Les occasions ont été ainsi multipliées à la faveur de ce grand changement de structure qu'est l'extension de l'économie publique et le développement de la politique sociale. Ces dépenses, par le fait qu'elles sont exceptionnelles, occasionnelles ou remboursables, et non directement rattachées au fonctionnement de l'administration classique, sont de moins en moins traitées comme de véritables dépenses budgétaires pleinement soumises à la procédure d'autorisation et de contrôle parlementaires. Mises à la charge du Trésor, elles sont, en fait, considérées comme entrant dans les attributions classiques de cet organisme considéré comme le service de banque et le service de caisse de l'économie publique. Aussi prennent-elles figure non de dépenses budgétaires, mais d'opérations financières. Selon la logique même du Trésor, elles sont considérées comme des décaissements plutôt que comme des dépenses définitives, ce qui permet de les couvrir par des encaissements obtenus au moyen des ressources de trésorerie. La notion d'encaisse publique dépasse ainsi de beaucoup la conception ancienne du Trésor, chargé d'aménager dans le temps et sur l'ensemble du territoire, la balance des dépenses et des recettes budgétaires. Désormais le Trésor, devenu au plein sens du terme, un « caissier-banquier » doit répondre en tout temps aux besoins de liquidités de l'Etat et de l'économie publique. L'exécution du budget et des lois de finances provoque un besoin de monnaie qui ne peut être satisfait au moyen des seules ressources budgétaires; il y faut joindre les ressources de trésorerie. L'avantage de l'impasse conçue comme instrument d'analyse (et non comme procédé de politique financière) est précisément de permettre l'évaluation de ces décaissements, qui sont en réalité des dépenses cherchant à cacher leur véritable nature.

La solution conforme à la stricte logique serait de les considérer comme telles en les réintégrant dans le cadre budgétaire strict et en les soumettant aux procédures normales d'autorisation et de contrôle. C'est ce qu'exigerait la stricte rigueur financière. Mais la solution, facile à indiquer, est beaucoup plus malaisée à appliquer. On peut donc penser que, sinon toutes, du moins certaines dépenses réputées non budgétaires, seront longtemps couvertes par des ressources de trésorerie dont la commodité fait oublier les dangers. Nous sommes ainsi entrés dans une période où le problème essentiel de la trésorerie ne sera plus celui de la détention des deniers publics et de l'aménagement dans le temps des encaissements et décaissements provoqués par la mise en œuvre du budget; la gestion de la trésorerie devient de plus en plus nettement le problème de la constitution de l'encaisse publique, où les préoccupations relatives à l'aménagement des fonds au cours de l'exercice budgétaire sont reléguées par les graves soucis de l'alimentation en fonds disponibles que les recettes fiscales

n'arrivent plus à assurer. Le besoin de liquidités s'ajoute ainsi au besoin de recettes pour élargir et rendre plus aigu le problème financier qui se double d'un problème monétaire.

Les conséquences en sont extrêmement graves. Dans la conception traditionnelle on considérait que le déficit budgétaire strictement entendu (insuffisance des recettes fiscales) était la grande cause de l'inflation. Puis on prit l'habitude de considérer que l'emprunt permettait de combler le vide sans faire courir le risque inflationniste. Mais on est allé trop loin dans cette voie : à force d'abuser de l'appel au marché monétaire, on a épuisé ses possibilités et on a dû recourir à l'escompte, puis aux avances de la Banque Centrale. Le danger d'inflation s'en est trouvé accru, car, se situant au niveau de l'approvisionnement de l'encaisse publique en liquidités, on a accentué les communications entre Trésor et marché monétaire, entre encaisse publique et liquidité globale. Par les liens ainsi tissés, on a multiplié les voies de pénétration et de propagation de l'inflation. La rigueur financière commande désormais de mettre ordre et contrôle dans ces aberrantes procédures. Comment y parvenir ?

B. La prévision des moyens de financement.

Puisque le problème le plus aigu posé au Trésor est d'assurer en tout temps les fonctions de caisse par recours possible aux fonctions de banque, le problème de l'alimentation de l'encaisse devient en fait, tout au moins pour partie, un problème de financement. Ce problème ne peut être correctement résolu par élimination de tout risque non calculé, que grâce à une prévision rationnelle des moyens susceptibles d'être rassemblés et obtenus. De telle sorte que le risque calculé pose la nécessité d'une gestion prévisionnelle de l'encaisse, qui va beaucoup plus loin que le simple pari inclus dans l'impasse.

La gestion prévisionnelle de trésorerie doit porter sur la nature et la mesure de l'endettement rendu nécessaire pour combler l'excès éventuel des décaissements sur les encaissements. Cet endettement naîtra d'abord à l'égard du marché financier et du marché monétaire; mais si les possibilités ainsi offertes se révèlent insuffisantes, il se prolongera envers l'Institut d'Emission; c'est alors qu'apparaîtra dans sa plénitude le risque inflationniste, jusque-là latent.

Aussi la prévision doit-elle aménager au mieux les différentes possibilités de recours au crédit, c'est-à-dire déterminer l'importance des moyens qu'il est susceptible de procurer, par les divers procédés d'alimentation de l'encaisse. C'est donc en premier lieu la prévision du solde négatif et ses possibilités de couverture par le crédit, qui s'impose. On peut ainsi espérer rejeter au maximum le recours aux avances monétaires génératrices d'inflation, soit en limitant l'importance du solde négatif par des mesures de compression, soit — dans le cas où on ne peut y parvenir — en choisissant les conditions et les moments où l'on fait appel à l'Institut d'Emission

pour atténuer autant que possible les effets nocifs de cette mesure extrême.

De plus, cette prévision — qui doit englober les résultats d'exécution du budget — en indiquant l'importance de l'effort de financement et des moyens employés pour l'assurer, signale les conditions dans lesquelles se déroule la gestion des finances publiques et réintroduit une possibilité de contrôle.

Cette gestion prévisionnelle trouve sa pleine signification dans l'élaboration d'un budget de trésorerie. Celui-ci organise la balance des opérations d'encaissement et de décaissement, évalue le solde des opérations du Trésor, aménage les différents moyens de financement que le Trésor pourra se procurer, apprécie les conséquences de leur emploi sur la liquidité globale et l'équilibre économique. Par là, il permet le contrôle de la liquidité globale qui constitue la troisième fonction du Trésor. Celui-ci devient de plus en plus le pôle d'attraction et de diffusion des flux monétaires en mouvement dans l'économie globale, et joue ainsi un rôle déterminant sur la monnaie et le crédit ⁽¹⁾.

En conséquence, la gestion du Trésor ne peut plus être conçue comme une gestion purement administrative; elle est une gestion économique-financière puisqu'il s'agit de calculer l'endettement du Trésor et les moyens de le couvrir, c'est-à-dire d'organiser une gestion prévisionnelle.

Celle-ci présente deux avantages qui permettent de réintroduire la rigueur dans la politique des finances publiques.

C. Le contrôle et la prévision des effets inflationnistes.

D'une part, on place les comptes du Trésor dans un cadre de plus grande sincérité. En effet, en confiant à celui-ci le financement d'une partie des dépenses publiques qui ne figurent pas au budget, on diminue la portée de l'autorisation et du contrôle du Parlement. Sans doute peut-on obtenir une sorte d'autorisation générale; mais que vaut celle-ci, si elle ne peut s'appuyer sur un compte prévisionnel où figurent les sommes à décaisser et les moyens financiers par lesquels seront obtenus les encaissements nécessaires. Le budget de trésorerie, qui organise les opérations nécessaires et favorise leur approbation par une instance qualifiée, permet d'éviter que le véritable financement extra-budgétaire auquel on a ainsi recours, puisse s'effectuer avec une sorte de blanc-seing qui enlèverait au contrôle parlementaire une grande partie de sa signification. Il serait vraiment illusoire de renforcer le contrôle *a priori* et *a posteriori* sur les recettes et dépenses budgétaires, si le gouvernement conservait la possibilité de faire glisser une masse importante de « décaissements » et d'« encaissements » du domaine du budget au do-

maine du Trésor où aucun contrôle ne les atteindrait. On aurait ainsi la possibilité de tourner toute règle cherchant à établir la sincérité des comptes publics.

D'autre part, le budget de trésorerie, en prévoyant le solde des opérations et ses modalités de financement, permet d'apprécier et de suivre les conséquences de ces opérations. Cet élément est capital puisque, en cas d'insuffisance des moyens normaux de trésorerie (appel aux correspondants et au marché monétaire), on a recours à l'endettement auprès de l'Institut d'Emission qui comporte des risques inflationnistes bien connus. Dans cet esprit, la gestion prévisionnelle permet de prévoir et de mieux contenir les éventuels effets inflationnistes du recours aux procédés de trésorerie; notamment on se donne la possibilité d'assurer une concordance rationnelle entre la nature des dépenses et la nature des moyens financiers qui doivent les couvrir.

Enfin, le Trésor ne peut puiser indifféremment dans la masse des disponibilités monétaires sans risquer de nuire aux besoins de l'économie privée; il ne peut tarir à son profit les ressources liquides des banques et du public, pas plus qu'il ne peut les accroître dangereusement sous le prétexte d'alimenter l'encaisse publique. Car on ne saurait oublier que le concours monétaire apporté par le Trésor à l'économie publique finit par se répercuter sur la liquidité globale. La gestion prévisionnelle du Trésor doit donc permettre non seulement de garder la maîtrise du solde de trésorerie à couvrir et donc de le contenir dans les limites raisonnables, mais encore d'organiser son financement en fonction des moyens financiers dont on peut raisonnablement prévoir la disposition, enfin d'aboutir à un contrôle de la liquidité globale indispensable pour assurer la stabilité monétaire. Car on ne saurait oublier que celle-ci est beaucoup plus directement menacée par les dépenses extra-budgétaires mises à la charge du Trésor que par le déficit du budget tel qu'il est aujourd'hui défini. Ainsi, la gestion de la trésorerie se prolonge normalement jusqu'aux mesures anti-inflationnistes, raison pour laquelle elle doit s'efforcer de prévoir le déclenchement éventuel des pressions afin de les mieux contrôler.

**

Ainsi, après une période au cours de laquelle les principes fondamentaux de la politique financière furent remis en question, on semble revenir maintenant à des conceptions plus classiques. En réalité, les positions hétérodoxes qui jouirent pendant quelque temps d'une grande faveur correspondirent à une période de difficultés sérieuses.

Certaines de ces difficultés étaient la conséquence de la dépression profonde que traversa l'économie en un moment où les budgets publics étaient déjà devenus lourds; une économie débilitée ne pouvait que difficilement assurer la couverture de pareilles dépenses et toute la conception fondée sur une balance

(1) Cfr. Alain Barrère, *Rapport au Congrès de l'Institut International de Finances Publiques*, Barcelone, 1959.

rigoureuse des dépenses et des recettes fiscales se trouvait forcément inadaptée.

D'autres difficultés provenaient de la transformation structurelle rapide que la dépression économique, les guerres, les changements idéologiques et doctrinaux ont entraînée. L'économie publique, maintenant solidement implantée dans les grands pays évolués, a altéré le fonctionnement du jeu concurrentiel en créant au sein de l'économie nationale deux compartiments dont l'un demeure tributaire du marché, alors que l'autre est situé, dans une large mesure, hors marché.

Dès lors, les conceptions anciennes présidant à l'élaboration de la politique financière devenaient insuffisantes. Ce qui ne veut pas dire que tous leurs éléments étaient désormais périmés.

En particulier, tout ce qui dans l'élaboration et la mise en œuvre des comptes publics exigeait la sincé-

rité, l'ordre, le contrôle, la rigueur devenait d'autant plus important que l'économie publique et l'économie privée étaient appelées à harmoniser leurs activités pour assurer l'équilibre de l'économie nationale. La politique financière, à qui revient le soin d'assurer cette harmonisation, devait donc retrouver l'importance et le caractère hautement désirable de ces principes de rigueur. Mais il convenait de les adapter à la situation nouvelle.

La réflexion et l'expérience des responsables de la politique devaient conduire à l'élaboration des principes de cette orthodoxie renouvelée et rajeunie. C'est tout le sens des tentatives de ces quinze dernières années qui ont montré qu'on ne pouvait désormais se priver d'une gestion financière éprise de rigueur, c'est-à-dire assurant l'efficacité des services publics, le contrôle de l'endettement et la gestion rationnelle de la trésorerie.

LE COMMERCE EXTERIEUR DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE EN 1959

Depuis 1949, le *Bulletin* publie chaque année une analyse de l'évolution des échanges extérieurs de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise au cours de l'année écoulée (1). Le présent article, qui constitue le douzième du genre, comprend quatre parties principales. La première partie donne une vue générale de l'évolution de la conjoncture et des échanges dans les principaux pays européens en 1959. L'accent est mis spécialement sur le rôle joué dans la reprise en U.E.B.L. par la demande extérieure. La seconde partie a trait à l'évolution de la réglementation du commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1959. La troisième partie est consacrée à l'analyse détaillée des importations et des exportations par produits, la quatrième étant plus spécialement réservée à la description de l'orientation géographique des courants commerciaux. Une attention spéciale est accordée aux échanges avec les pays membres de la Communauté Economique Européenne (C.E.E.).

I. EVOLUTION DE LA CONJONCTURE ET DES ECHANGES EN U.E.B.L. ET A L'ETRANGER

L'année 1959 a été marquée dès le début par une amélioration générale de la conjoncture dans les pays industriels. Les pays en voie de développement n'ont bénéficié des effets de la reprise qu'avec un certain retard. L'élasticité de l'offre mondiale a longtemps empêché le relèvement des prix des matières premières, ce qui a contribué à maintenir le pouvoir d'achat des pays producteurs de ces matières à un niveau peu élevé. Ce n'est que dans la deuxième moitié de l'année qu'une nette amélioration des ventes et des cours est intervenue.

L'U.E.B.L. a participé au mouvement de redressement conjoncturel. Bien qu'assez lente à s'affirmer, la reprise des activités productrices s'est progressivement accélérée au deuxième semestre de 1959, pour se transformer en expansion vigoureuse pendant les premiers mois de l'année en cours.

(1) Voir également : « Le commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise de 1948 à 1957 (et annexe statistique) », *Bulletin d'Information et de Documentation*, XXXIV, Vol. II, n° 1, juillet 1959, pp. 7-37.

De 1958 à 1959, le produit national brut exprimé en volume a augmenté de 4 p.c. en moyenne pour l'ensemble des pays membres de l'O.E.C.E., d'un peu plus de 6 p.c. aux Etats-Unis et de 2 p.c. environ en Belgique. Quant à la production industrielle, elle accuse, au cours de la même période, une progression de 6 p.c. pour le groupe des Etats de la C.E.E., de 12 p.c. aux Etats-Unis et de 3,5 p.c. en Belgique.

Les agrégats de la comptabilité nationale montrent que les principaux facteurs de relance en Europe ont été l'augmentation des dépenses publiques, l'accroissement de la construction de logements et le développement des exportations. Celui-ci repose surtout sur une intensification des échanges entre les pays industriels de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Tableau I.

Commerce mondial

Indices du volume des exportations par régions
(Base : 1953 = 100)

Source : Nations Unies.

Pays	1958	1959	Pourcentage de changement de 1958 à 1959
Pays industriels ¹	131	141	+ 7,6
U.E.B.L.	136	154	+ 13,2
Pays-Bas	149	168	+ 12,8
France	138	164	+ 18,8
Allemagne fédérale	195	222	+ 13,8
Italie	189	231	+ 22,2
Royaume-Uni	116	121	+ 4,3
Etats-Unis	106	104	- 1,9

¹ Amérique du Nord, Royaume-Uni, Islande, Irlande, Europe continentale de l'Ouest et Japon.

Le développement des exportations de l'U.E.B.L. a suivi, durant la période considérée, une évolution assez analogue à celle des autres pays industriels européens. Le mouvement de hausse, amorcé au début de l'automne 1958, s'est progressivement accéléré depuis le début de l'année 1959. En Europe, l'impulsion est venue de la demande des Etats membres de la C.E.E., tandis que hors d'Europe, l'élan a été donné par les Etats-Unis.

Or, c'est précisément à l'époque de la reprise des échanges internationaux, soit au quatrième trimestre de 1958, que sont apparus les premiers signes d'amé-

lioration de la conjoncture belge, sous l'effet de l'augmentation des carnets de commandes dans les principales branches industrielles. Que les variations de la demande étrangère aient une forte influence sur l'économie belge est un fait qui n'a rien de surprenant, étant donné la dépendance de celle-ci à l'égard des débouchés extérieurs. Cette dépendance apparaît dans le tableau ci-dessous donnant le rapport de la valeur des exportations de biens et services au produit national brut pour l'année 1957 (1). La Belgique, avec un coefficient de 37,9, se classe au second rang des pays considérés, derrière les Pays-Bas qui exportent des services pour des montants relativement importants.

Pays-Bas	55,3
Belgique	37,9
Allemagne fédérale	29,4
Royaume-Uni	26,2
Italie	17,8
France	15,8
Etats-Unis	6,5

Un autre exemple particulièrement significatif du rôle des exportations dans la croissance de l'économie belge est fourni par la relation existant entre les exportations et le produit national brut. Le tableau ci-dessous donne, pour divers pays dont la Belgique, le coefficient d'élasticité des exportations par rapport à la production globale (2) au cours de la période allant de 1950 à 1957.

Allemagne fédérale	3,1
Belgique	2,0
Italie	1,9
Etats-Unis	1,7
Pays-Bas	1,3
Royaume-Uni	0,8
France	0,7

Dans le cas de la Belgique, le coefficient 2 signifie qu'à tout accroissement de la production brute globale a correspondu un accroissement deux fois plus élevé des exportations. En d'autres termes, étant donné le rang occupé par la Belgique, celle-ci a dû, pour obtenir une progression identique du produit national brut, exporter davantage que les autres pays, à l'exception toutefois de l'Allemagne fédérale qui constitue un cas particulier. Peut-être convient-il de voir dans cette situation l'une des raisons des difficultés particulières éprouvées par l'économie belge à s'assurer un taux d'expansion comparable en moyenne à celui de la plupart des pays occidentaux.

Cette parenthèse étant faite, et pour en revenir au développement des exportations belgo-luxembourgeoises en 1959, nous avons vu que celui-ci avait été

(1) Au coût des facteurs, aux prix courants.

(2) Rapport d'une variation proportionnelle des exportations à la variation proportionnelle du produit national brut.

satisfaisant. Le progrès aurait pu être plus considérable encore si le retard de la demande en provenance des pays sous-développés n'avait pas été un facteur de freinage.

Tableau II.

Orientation géographique des exportations de l'U.E.B.L.

(En milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Régions	4 ^e trimestre 1956 maximum conjuncturel	2 ^e trimestre 1958 minimum conjuncturel	4 ^e trimestre 1959
Pays industrialisés	30,2	26,0	35,2
Pays communistes	1,5	1,2	1,5
Pays sous-développés ...	9,1	9,4	9,0
Total ...	40,8	36,6	45,7

Une comparaison internationale portant sur la période 1938-1959 fait ressortir pour l'U.E.B.L. un taux d'expansion inférieur à celui de la plupart des pays considérés. Un redressement s'est toutefois opéré au cours des dernières années. Le rythme de développement des exportations de l'U.E.B.L. est devenu comparable à celui des Pays-Bas et de la France et dépasse nettement celui du Royaume-Uni et des Etats-Unis.

Tableau III.

Commerce mondial

Indices du volume des exportations par régions
(Base : 1953 = 100)

Source : Nations Unies.

Pays	1938	1950	1953	1957	1959
Pays industriels 1 ...	63	81	100	135	141
U.E.B.L.	76	83	100	133	154
Pays-Bas	54	73	100	136	168
France	57	95	100	132	165
Allemagne	105	58	100	188	222
Italie	54	92	100	178	231
Royaume-Uni	88	106	100	121	121
Etats-Unis	41	73	100	123	104

1 Amérique du Nord, Royaume-Uni, Islande, Irlande, Europe continentale de l'Ouest et Japon.

Quant à l'évolution future des exportations belgo-luxembourgeoises, un premier élément à considérer est relatif aux coûts. On peut l'apprécier — de façon très imparfaite, il est vrai — à partir des disparités des prix et des salaires à l'égard de l'étranger. Il ressort des données statistiques disponibles que l'évolution des disparités au cours des dernières années n'a pas été défavorable à la Belgique. En matière de salaires, notamment, elle a joué en faveur de la Belgique par rapport aux pays réputés pour avoir connu les salaires les plus bas. Il ne semble

donc pas que la question des disparités soit de nature à constituer un sérieux obstacle à l'expansion des ventes belgo-luxembourgeoises sur les marchés étrangers.

Un second élément à prendre en considération est constitué par le rythme de croissance des économies étrangères. En effet, le développement de la production et des échanges en Belgique peut être notablement freiné sous l'influence de facteurs extérieurs totalement indépendants de la politique économique poursuivie dans le pays.

Enfin, le problème de l'adaptation de la structure des échanges mérite une attention particulière. Il s'agit là d'un ensemble de questions touchant à la composition des exportations, au caractère plus ou moins fini, neuf ou traditionnel des produits exportés.

L'importance de ce problème vient de ce qu'il exerce une incidence à la fois sur les termes de l'échange et sur le volume des exportations. D'une part, un pays qui oriente ses exportations dans le sens où évolue la demande internationale a toutes les chances de maintenir ses termes de l'échange à un niveau favorable. Dans ce cas, en effet, les valeurs unitaires d'exportation tendent à être plus élevées que les valeurs unitaires d'importation. D'autre part, en concentrant ses exportations dans les industries en expansion, un pays a également des chances de voir augmenter sa part dans le commerce mondial.

En ce qui concerne les termes de l'échange de l'U.E.B.L., tout d'abord, leur examen, pour les années-clés de la période 1900-1957, montre qu'ils ont progressé vers des niveaux élevés.

Tableau IV. **Termes de l'échange nets de quelques pays européens**

Sources : Kindleberger Ch., *The Terms of Trade*, Londres, 1956, p. 284, et *Statistiques générales de l'O.E.C.E.*

Années	Suède	Belgique	Suisse	Allemagne	Royaume-Uni	Pays-Bas	France	Italie
1900	85	113	106	109	105	—	109	92
1913	100	100	100	100	100	100	100	100
1928	127	97	104	106	118	102	96	98
1938	138	124	121	139	143	109	95	71
1953	141	136	135	121	114	96	96	78
1957	135	141	127	121	118	94	91	70
1959	141	138	135	134	126	98	94	75

D'autre part, l'importance relative de la catégorie des produits manufacturés dans les exportations totales de l'U.E.B.L. tend à croître par rapport à l'avant-guerre. Une comparaison internationale des exportations de produits manufacturés fait ressortir pour l'U.E.B.L. une progression comparable à celle

pour les articles manufacturés textiles et en métal ⁽¹⁾.

Il apparaît donc que l'U.E.B.L. occupe une position honorable au point de vue de la croissance des ventes à l'étranger. L'adaptation de la structure des échanges à l'évolution de la demande internationale semble assez satisfaisante. Il en est de même de la capacité concurrentielle de l'économie.

La relation étroite qui existe entre le volume des exportations et celui de la production a mis en lumière le rôle majeur du commerce extérieur dans le développement de l'économie belge. On voit ainsi à quel point celle-ci bénéficie de tous les efforts accomplis pour libérer et intensifier les échanges internationaux.

Tableau V.

**Exportations de l'U.E.B.L.
par catégorie de biens**

(A prix constants, en pour cent du total)

Source : Institut de Recherches Economiques et Sociales.

	1936-1938	1953	1957
Produits alimentaires ...	8,0	8,5	4,0
Matières brutes	23,0	12,5	11,0
Demi-produits	47,0	51,0	55,0
Produits finis	22,0	28,0	30,0
Total ...	100,0	100,0	100,0

enregistrée pour les principaux pays exportateurs. Pour la période allant de 1913 à 1957, la part relative des ventes belgo-luxembourgeoises dans les exportations totales des principaux pays industriels s'est maintenue pour les machines et a progressé

**II. APERÇU DE L'ÉVOLUTION
DE LA RÉGLEMENTATION
DES ÉCHANGES COMMERCIAUX**

Les mesures de libération très larges intervenues en octobre 1957, lors de la mise en vigueur du régime simplifié du commerce extérieur, n'ont malheureusement pu être renforcées au cours des deux années suivantes. En 1958, le ralentissement de l'activité économique, d'une part, la mise en œuvre de la

(1) Voir tableau E en annexe.

politique commerciale commune Benelux, de l'autre, avaient entraîné l'instauration d'un certain nombre de restrictions, prises tant sur le plan national que dans le cadre intra-Benelux. En 1959, les nécessités de la politique commerciale commune ont continué à influencer la réglementation du commerce extérieur. Par ailleurs, des restrictions ou des mesures de surveillance nouvelles ont dû être adoptées comme corollaires à l'existence de faits de concurrence jugés anormaux. Certains tempéraments ont toutefois pu être apportés en fin d'année aux mesures restrictives précitées. Ainsi, une réduction sensible des réglementations est intervenue vers la fin du second semestre, réduction que l'évolution conjoncturelle devenue favorable rendait particulièrement opportune. La tendance à un certain renforcement du protectionnisme commercial n'aura donc été qu'un phénomène de courte durée, essentiellement imposé par les circonstances. En revenant, en fin d'année, sur nombre de réglementations, l'U.E.B.L. a entendu démontrer qu'elle reste fidèle à une politique commerciale libérale orientée vers l'élimination progressive des restrictions aux échanges.

Dans le domaine ressortissant à la politique autonome de l'U.E.B.L., trois faits surtout valent d'être retenus parmi les mesures prises en 1959.

D'abord, la mise en application, au cours de l'année, du cadre contingentaire agricole à l'égard des pays de la C.E.E. En fait, celui-ci constitue l'inventaire des restrictions qui existaient déjà auparavant en la matière. En second lieu, la mise en place, en raison de l'importance des stocks de charbon, d'un dispositif de contrôle des importations de combustibles minéraux solides, en provenance tant des pays tiers que des pays de la C.E.C.A. Enfin, l'instauration de nouvelles mesures de restriction ou de surveillance à l'importation de produits textiles en provenance des pays d'Extrême-Orient et d'Europe orientale.

En matière de paiements, les décisions intervenues en U.E.B.L. le 27 décembre 1958 et le 1^{er} avril 1959 ont instauré la convertibilité des monnaies pour les non-résidents. De son côté, l'expansion commerciale a été favorisée par la création, le 6 août 1959, d'un organisme dont la mission est de faciliter le financement des exportations, l'« Association pour la coordination du financement à moyen terme des exportations belges », en abrégé « Créditexport », et d'un pool de financement de 4.750 millions de francs, dont 2 milliards sont assurés par le secteur bancaire et 2.750 millions par le secteur public du crédit. Les opérations de financement qui reçoivent un avis favorable de Créditexport sont imputées d'office sur ce pool de crédits.

Dans le cadre des réglementations établies en commun par les pays de Benelux, plusieurs changements sont intervenus au cours de l'année sous revue. Des contingents d'importation communs Benelux ont été instaurés, le 1^{er} janvier 1959, pour les pays membres de la C.E.E.; ces mesures ne s'appliquent toutefois

pas aux produits agricoles. Vis-à-vis des pays d'Europe orientale, la plupart des contingents globaux Benelux établis pour l'ensemble de ces pays ont été déglobalisés par pays à partir du 1^{er} janvier 1959. Un système de contingents communs pour un certain nombre de produits a été appliqué pour certains Etats d'Extrême-Orient.

Dans le domaine de la politique commerciale contractuelle, les pays de Benelux ont mené, en 1959, une série de négociations qui ont abouti à la conclusion ou à la prorogation d'accords commerciaux communs avec divers pays.

Au sein de la C.E.E., les pays de Benelux ont poursuivi leurs efforts en faveur d'une expansion aussi large que possible des échanges non seulement intracommunautaires, mais aussi avec les pays tiers. A l'égard de ceux-ci, cette action s'est manifestée notamment par l'élargissement des contingents globaux mondiaux.

Parallèlement, la réduction des restrictions quantitatives substantielles a été poursuivie dans le cadre de l'O.E.C.E. Le 1^{er} janvier 1960, la libération d'une série de produits a été notifiée officiellement à cette organisation par les pays partenaires de Benelux. De ce fait, le secteur libéré atteint 97 p.c. des importations de Benelux.

Dans les autres pays membres de l'O.E.C.E. également, des mesures importantes ont été prises en 1959 en vue de libéraliser les échanges. En matière de paiements, des dispositions analogues à celles de l'U.E.B.L. ont été arrêtées à la fin de 1958. D'autre part, la discrimination à l'égard des marchandises payables en dollars a été réduite et les contingents maintenus ont été élargis. La France et le Royaume-Uni ont même supprimé toute restriction pour un certain nombre de produits pour lesquels les contingents accordés jusque-là étaient très faibles.

D'importants progrès ont été, par ailleurs, réalisés dans la voie de la suppression progressive des barrières douanières entre Etats. Les pays membres de la C.E.E. ont abaissé leurs droits de douane de 10 p.c. le 1^{er} janvier 1959. Ces réductions ont été étendues unilatéralement durant l'année à tous les Etats membres du G.A.T.T. pour les produits dont les droits étaient supérieurs à ceux du tarif extérieur commun établi par les Six. D'autre part, une Association Européenne de Libre-Echange a été constituée entre l'Autriche, le Danemark, la Norvège, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. L'objectif du traité, approuvé à Stockholm le 20 novembre 1959, est la réalisation d'une zone de libre-échange endéans un délai de dix ans. La réduction des droits de douane se fera progressivement de manière à ce qu'ils aient disparu au plus tard le 1^{er} janvier 1970. La première étape, qui débutera le 1^{er} juillet 1960, sera marquée par une diminution de 20 p.c. et suivie de huit étapes avec une réduction de 10 p.c. chacune. Pour toutes les marchandises soumises à des restrictions quantitatives, les Etats membres ont établi, au 1^{er} juillet 1960, des contin-

gents globaux supérieurs de 20 p.c. au moins aux contingents anciens. Les contingents seront augmentés de 20 p.c. chaque année et devront avoir complètement disparu au plus tard le 31 décembre 1969. Le traité prévoit également l'abolition, dès le 31 décembre 1961, de toute restriction à l'exportation. Un régime spécial est prévu pour les produits agricoles.

L'année 1959, on le voit, a donc été caractérisée par d'importantes mesures prises tant sur le plan national qu'international, en vue de réduire les obstacles aux échanges.

III. LES COURANTS D'IMPORTATION

Les importations de l'U.E.B.L. ont atteint 172,1 milliards de francs en 1959, soit 10 p.c. de plus qu'en 1958. Elles ont dépassé ainsi le maximum précédent enregistré en 1957.

L'augmentation par rapport à 1958 résulte, à concurrence de 80 p.c., de l'accroissement des importations de biens de production, conséquence de la reconstitution des stocks de matières premières par les entreprises. Les biens de production ont

Tableau VI.

Importations par catégorie de biens

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens	Valeurs globales (milliards de francs)			Indices du volume		Indices de la valeur unitaire	
	1957	1958	1959	1958/1957	1959/1958	1958/1957	1959/1958
Biens de production	117,8	103,7	116,2	96	111	91	99
Biens de consommation ...	34,1	33,2	35,6	100	111	97	97
Biens d'équipement	19,7	19,5	20,3	103	112	99	92
	171,6	156,4	172,1	98	111	94	97

représenté près de 68 p.c. des importations totales de l'U.E.B.L.

Tandis que les indices du volume des importations ont augmenté de 11 à 12 p.c. suivant les catégories de produits, les indices des prix ont marqué un nouveau recul de 3 p.c. en moyenne. Celui-ci est peu prononcé pour les biens de production et de consommation, mais atteint 8 p.c. pour les biens d'équipement.

1. Biens de production.

L'accroissement des importations de biens de production qu'on vient de mentionner contraste avec

la stabilité des valeurs unitaires. Celles-ci ont même accusé une baisse, par rapport à 1958, pour les matières textiles, les huiles minérales et les combustibles solides. C'est précisément pour ces produits que les importations de 1959 ne sont pas parvenues à dépasser celles de 1957.

La *sidérurgie* a bénéficié d'un afflux de commandes en provenance de l'étranger, principalement des Etats-Unis où les usines ont été paralysées par une grève pendant trois mois. Il en est résulté un approvisionnement en minerais de fer de 7 p.c. supérieur aux chiffres de 1958; soulignons notamment l'accroissement des importations de minerais pauvres en provenance de la France. Par contre, le

Tableau VII.

Importations de biens de production

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens de production	Valeurs globales (milliards de francs)			Indices des valeurs globales	
	1957	1958	1959	1958/1957	1959/1958
<i>Biens de production destinés :</i>					
aux industries métallurgiques ¹	33,9	29,8	34,3	88	115
aux industries textiles	17,1	11,2	13,1	65	117
à l'agriculture et aux industries alimentaires	12,5	12,7	14,0	102	110
à l'industrie diamantaire	6,4	5,4	8,1	84	150
aux industries du papier et des arts graphiques ¹	1,8	2,8	2,9	156	104
à l'industrie du bois	2,7	2,3	2,5	85	109
à l'industrie du cuir	1,5	1,3	1,7	87	131
à l'industrie de la construction ²	—	1,3	1,3	—	100
à l'industrie du tabac	1,1	1,1	1,2	100	109
<i>indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>					
huiles minérales	12,3	11,5	10,8	93	94
combustibles solides	8,6	8,4	8,1	98	96
produits chimiques	4,8	4,9	5,3	102	109
autres produits ¹	15,1	11,0	12,9	73	117
Total	117,8	103,7	116,2	88	112

¹ En raison de certaines modifications apportées dans la composition des rubriques en 1958, les chiffres de cette année et de l'année 1959 ne sont pas entièrement comparables avec ceux de 1957.

² Les chiffres de cette nouvelle rubrique n'ont pas été calculés pour l'année 1957.

volume des importations de mitrailles a baissé de 20 p.c. Celui des achats de fonte, lingots et ferro-alliages s'est accru de plus de 40 p.c. dépassant ainsi largement les chiffres de 1957.

Les importations de *minerais non ferreux* ont augmenté de près de 20 p.c. par rapport à 1958, en raison de la hausse à la fois des quantités importées et des valeurs unitaires. Ce mouvement concerne essentiellement les importations de minerais de zinc et de cuivre, celles de minerais de plomb et d'étain étant en léger recul.

Les importations de minerais de zinc ont augmenté de 54 p.c., sous l'effet principalement de la hausse des prix. Les achats en Australie sont en net recul, au bénéfice de la Finlande, de la Suède et du Congo. Le volume des approvisionnements en minerais de cuivre, qui avait triplé en 1958, a encore augmenté de 58 p.c. cette année. Ces minerais proviennent pour plus de 46 p.c. du Sud-Ouest Africain, alors que le Maroc a doublé ses livraisons par rapport à l'année précédente. Les quantités de plomb importées sont en recul de plus de 10 p.c.; le Sud-

Tableau VIII. **Importations de biens de production destinés aux industries métallurgiques**

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1959	Indices du volume 1959/1958	Indices de la valeur unitaire 1959/1958	Indices de la production dans le secteur considéré 1959/1958
	1957	1958	1959				
Minerais de fer	16.359	17.138	18.575	4,6	107	94	116
Minerais non ferreux	848	817	891	3,7	107	109	{ 104 (zinc) 92 (plomb) 73 (étain)
Mitrailles	536	312	245	0,4	80	90	
Cuivre brut	180	185	198	6,2	107	114	120
Autres métaux non ferreux	51	65	72	1,7	112	98	
Fonte, lingots, ferro-alliages	476	359	519	1,8	141	84	
Pièces détachées d'autos, moteurs d'avions et de navires, etc. ¹	129	146	172	11,9	113	103	

¹ En raison de certaines modifications apportées dans la composition de cette rubrique en 1958, les chiffres de cette année et de l'année 1959 ne sont pas entièrement comparables avec ceux de 1957.

Ouest Africain continue à en fournir la moitié. Celles de minerais d'étain ont diminué également de plus de 15 p.c. Le Congo fournit la quasi-totalité de ces minerais.

Les importations de cuivre brut ont augmenté de 24 p.c., sous l'effet principalement d'une hausse des prix. Le Congo continue à fournir près de 85 p.c. du total. De leur côté, les importations d'aluminium brut, qui proviennent à concurrence de un tiers de la France, ont haussé de 10 p.c.

Dans le secteur des *fabrications métalliques*, l'activité s'est constamment améliorée dans le courant de l'année 1959. Les importations aussi ont augmenté : le matériel de transport et les machines et appareils électriques accusent respectivement une hausse de 12 p.c. et 8 p.c. Les importations de pièces détachées d'autos, de moteurs d'avions et de navires ont augmenté de 24 p.c. par rapport à 1958. Les achats de moteurs d'avions se sont accrus de près de 50 p.c. Les Pays-Bas à eux seuls en ont fourni plus de 80 p.c., soit pour une valeur de plus de 0,9 milliard de francs. Les pièces détachées destinées à l'assemblage automobile accusent un progrès de 20 p.c. La progression a été particulièrement marquée pour les achats de voitures en France (+ 53 p.c.) et de camions au Royaume-Uni (+ 152 p.c.). Par contre, les importations de moteurs de navires sont en léger recul.

Les importations de matières premières *textiles* ont augmenté de près de 17 p.c. par rapport à 1958.

Cette augmentation est due uniquement à l'accroissement des quantités importées, les valeurs unitaires à l'importation ayant continué à fléchir.

Les importations de laine marquent une augmentation de 17 p.c. Pour ce qui concerne la laine en suint, l'Australie reste, avec la Nouvelle-Zélande, le principal fournisseur de l'U.E.B.L. Toutefois, les livraisons de l'Argentine, quasi inexistantes en 1958, ont atteint 9 p.c. de la valeur totale des importations, aux dépens des livraisons de l'Afrique du Sud. En laine lavée, l'Argentine a fourni 25 p.c. des importations. L'Uruguay a plus que triplé ses ventes en U.E.B.L.

La valeur des importations de coton reste inférieure au chiffre de 1958, malgré une hausse de 17 p.c. du volume. En effet, la baisse des prix a été particulièrement accentuée pour le coton, après une stabilité relative en 1958. Les importations de coton brut en provenance des Etats-Unis qui, en 1958, avaient déjà diminué de moitié, se sont encore réduites dans la même proportion en 1959. La Turquie et le Soudan, dont les livraisons étaient quasi nulles en 1958, ont fourni ensemble plus de 12 p.c. de la valeur totale des importations.

Les importations de jute sont en léger recul. Mais il ne faut pas oublier que les achats de jute brut furent très élevés en 1958. Le chiffre de 1958 se situe d'ailleurs au niveau atteint en 1957. Le Pakistan oriental continue à fournir plus de 90 p.c. de la valeur des importations de jute brut.

Tableau IX. **Importations des principales matières premières destinées aux industries textiles**

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Matières	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1959	Indices du volume 1959/1958	Indices de la valeur unitaire 1959/1958	Indices d'activité dans le secteur considéré 1959/1958
	1957	1958	1959				
Laine	87	73	90	4,2	125	94	} 118 (a) 106 (b) 126 (c) 116 (d) 115 (e) 108 (e) 130 (e)
Coton	129	92	108	2,6	117	84	
Jute	74	80	74	0,8	93	93	
Lin	207	126	141	0,5	126	106	

(a) Lavoirs et carbonisages. — (b) Peignages. — (c) Filatures de laine peignée. — (d) Filatures de laine cardée. — (e) Filatures.

Les importations de lin se sont accrues en 1959, sans toutefois atteindre le chiffre de 1957. C'est le seul secteur de l'industrie textile où les valeurs unitaires à l'importation ont augmenté par rapport à 1958. La France, qui a nettement renforcé sa position en 1959, et les Pays-Bas sont les principaux fournisseurs de lin de l'U.E.B.L.

Les importations de biens de production destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires ont augmenté de 10 p.c. par rapport à 1958, sous l'effet principalement de la hausse des prix.

Les achats de céréales ont augmenté de 5 p.c. au total par rapport à 1958, malgré une baisse des importations de froment et d'orge. Les quantités importées de froment sont en baisse de plus de 6 p.c. Quoique la part du Canada se soit rétrécie, ce pays fournit encore près des deux tiers des importations de froment de l'U.E.B.L. De leur côté, les achats aux Etats-Unis ont augmenté aux dépens de ceux effectués en Argentine. En ce qui concerne les céréales destinées principalement à l'alimentation des animaux, on constate un glissement des achats en faveur de céréales de moindre qualité, qui sont grevées d'un droit d'entrée inférieur. C'est ainsi que les importations d'orge ont diminué, tandis que celles de maïs et de millet sont en forte augmentation. Le fléchissement de plus de 21 p.c. des importations d'orge est dû à la baisse de près de 30 p.c. du volume importé, les valeurs unitaires

ayant augmenté de 10 p.c. Les Etats-Unis continuent à fournir près de la moitié de l'orge importé en U.E.B.L. On constate un déplacement des courants d'importation aux dépens des Pays-Bas, du Danemark et de l'Irak et en faveur du Royaume-Uni et de l'Australie. Ainsi se trouve une fois de plus confirmé le fait que l'orientation géographique du commerce d'importation d'orge est sujette à d'importantes modifications d'année en année. Les importations de maïs ont augmenté de près de 9 p.c. en quantité. Les Etats-Unis et l'Argentine en ont fourni chacun à peu près la moitié.

Les importations d'engrais ont atteint 2,6 milliards de francs, chiffre identique à celui de 1958. Si le volume a quelque peu augmenté, les valeurs unitaires par contre sont en recul. Les importations d'engrais d'origine animale et végétale ont baissé de plus de 30 p.c. par rapport à 1958. Les Pays-Bas sont restés le principal fournisseur. Les livraisons du Pérou ont fortement décliné. Parmi les engrais chimiques importés, le chlorure de potassium est de loin le plus important; la France en fournit plus de 80 p.c., l'Allemagne orientale, près de 5 p.c. Les importations de phosphates naturels en provenance principalement du Maroc ont progressé de 3 p.c., celles de nitrates de sodium originaires du Chili de 18 p.c.

En ce qui concerne les autres produits destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires, il

Tableau X.

Importations de biens de production destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1959	Indices du volume 1959/1958	Indices de la valeur unitaire 1959/1958
	1957	1958	1959			
Céréales	1.901	2.028	2.080	6,4	102	104
dont : froment	367	466	438	1,5	94	100
orge	676	461	327	1,1	71	110
maïs	412	480	522	1,6	109	102
Engrais	1.915	2.027	2.093	2,6	106	96
Tourteaux	165	245	239	1,0	98	120
Cacao	32	16	17	0,8	119	87
Sucre	102	69	121	0,4	150	83
Huiles	24	21	18	0,3	88	104
Houblon	2	1	1	0,1	100	63

convient de mentionner la stabilité du volume importé de tourteaux et de houblon et la diminution des importations d'huiles. Les achats de cacao et de sucre ont augmenté en 1959, en dépit de la baisse des prix. Le Ghana a presque doublé ses livraisons de cacao à l'U.E.B.L., couvrant ainsi un tiers des besoins. Cuba continue à fournir plus de la moitié du sucre, tandis que le Brésil est intervenu pour plus de un tiers.

Les importations de *diamants* ont atteint le chiffre record de 8,1 milliards de francs, dépassant ainsi de 50 p.c. le niveau de 1958. Le Royaume-Uni a fourni 85 p.c. du diamant brut destiné à la parure et un tiers environ du diamant industriel. Pour ce dernier produit, le Ghana, en doublant ses livraisons, a dépassé le Libéria; les Etats-Unis et les Pays-Bas ont triplé leurs livraisons. Quant aux diamants travaillés destinés à la parure, l'Union Sud-Africaine en a fourni plus de la moitié; les achats en Israël et aux Pays-Bas se sont fortement développés.

L'activité de l'industrie du *tabac* s'est maintenue au même niveau qu'en 1958. Aussi les importations, dont les Etats-Unis continuent à fournir plus du tiers, n'ont-elles progressé que de 4 p.c. environ.

Les importations de pâtes à *papier* n'ont guère varié par rapport à 1958. Les pays scandinaves, principalement la Suède, continuent à en fournir la quasi-totalité. La Finlande a plus que doublé ses livraisons de bois pour la fabrication de pâtes à papier; par contre, les livraisons de l'U.R.S.S. ont diminué de 10 p.c.

Les importations de *bois* ont augmenté de 9 p.c. L'U.R.S.S. a accru ses livraisons de près de 30 p.c., les deux autres fournisseurs importants étant la Finlande et la Suède.

Les importations de *cuir* ont augmenté de un tiers par rapport à 1958, l'activité dans ce secteur ayant été très élevée, surtout durant le premier semestre de 1959.

Il n'y a pas de modification dans l'importation de biens de production destinés à l'industrie de la *construction*.

En ce qui concerne les biens de production destinés indistinctement aux *divers secteurs*, il convient de mentionner la baisse des importations d'huiles minérales et de combustibles solides, et la hausse des importations de produits chimiques.

Les importations d'*huiles minérales* sont revenues de 11,5 à 10,8 milliards de francs en 1959, soit une baisse de 6 p.c. par rapport à 1958. Pourtant, les quantités importées ont augmenté pour toutes les rubriques, sauf pour les gas-oils. Les courants d'importation de pétrole brut se sont déplacés de l'Arabie Séoudite et du Koweït vers l'Iran, qui a couvert plus du tiers des besoins de l'U.E.B.L. Les Pays-Bas ont fourni plus de 80 p.c. de l'essence, la moitié du fuel-oil et le tiers du gas-oil importés en U.E.B.L.; l'U.R.S.S. et la Roumanie ont fortement augmenté leurs ventes en U.E.B.L. aux dépens du Venezuela et du Royaume-Uni.

La situation demeure difficile dans les *charbonnages*. Le stock de houille sur le carreau a encore augmenté de 8,2 p.c. dans le courant de 1959, pour atteindre 7,5 millions de tonnes à la fin de l'année. Les importations de houille ont baissé de 7 p.c. en quantité, les livraisons de charbons américains étant tombées de 1,9 à 1,1 million de tonnes. Par ailleurs, des mesures ont été prises pour empêcher que le charbon américain ne puisse entrer en U.E.B.L. par l'intermédiaire d'un autre pays de la Communauté.

Les importations de produits destinés aux *industries chimiques* ont augmenté de 8 p.c. environ, principalement en raison d'une hausse des valeurs unitaires. L'Allemagne fédérale, principal fournisseur, a accru ses envois de plus de 10 p.c. et la France, de plus de 25 p.c.

Signalons pour terminer la hausse de 25 p.c. environ de la valeur unitaire du *caoutchouc* naturel et la forte augmentation (près de 56 p.c.) du volume des importations de caoutchouc synthétique; ainsi, la valeur des importations de caoutchouc a augmenté de plus de un tiers par rapport à 1958.

En ce qui concerne la répartition géographique des importations de biens de production, on constate que la part des pays de l'O.E.C.E. dans les importations de l'U.E.B.L. s'est élevée de 52,2 p.c. à 53,6 p.c. aux dépens principalement de l'Amérique du Nord, dont les livraisons à l'U.E.B.L., tout en dépassant celles de 1958, n'ont plus couvert que 11,7 p.c. du total. La part du Congo est passée de 7 p.c. à 8 p.c., celle de l'Amérique latine est revenue de 5 p.c. à 4,6 p.c.

2. Biens de consommation.

En dépit d'une légère baisse de la valeur unitaire, les importations de biens de consommation se sont accrues de 33,2 à 35,6 milliards de francs, soit une augmentation de plus de 7 p.c. par rapport à 1958. Cette hausse est imputable surtout aux biens de consommation durables, dont les importations ont dépassé de près de 12 p.c. les chiffres de 1958.

Parmi ces biens, les importations de *textiles* occupent de loin la place la plus importante. Par rapport à 1958, elles ont augmenté de près de 15 p.c. en valeur et de plus de 20 p.c. en volume, principalement sous l'effet de l'accroissement des achats de tissus de coton, de jute et de laine et de sacs de jute. Les pays de la C.E.E., surtout les Pays-Bas, ont fortement augmenté leurs exportations de tissus de coton vers l'U.E.B.L. La Pologne est devenue le principal fournisseur de tissus de jute; de leur côté, l'Inde et le Pakistan ont encore augmenté leurs envois de sacs de jute. Les Pays-Bas, l'Allemagne fédérale et le Royaume-Uni ont accru leurs fournitures de tissus de laine, aux dépens de la France. Les importations de tissus de lin sont en diminution; leur volume ne représente plus que le tiers des importations de 1957.

Les importations d'*appareils électriques* ont augmenté de près de 24 p.c. Plus de 100.000 frigos de

Tableau XI.

Importations de biens de consommation

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Valeurs globales (milliards de francs)			Indices de la valeur globale 1959/1958
	1957	1958	1959	
Biens de consommation durables ¹	20,1	16,8	18,8	112
dont : textiles	6,6	6,2	7,1	115
appareils électriques ²	—	1,7	2,1	123
véhicules automobiles ¹	1,7	1,2	1,4	117
Biens de consommation non durables ¹	14,0	16,4	16,8	102
Produits alimentaires	14,0	13,1	13,5	103
dont : café et épices	(2,7)	(2,5)	(2,4)	(96)
fruits non préparés	(2,4)	(2,2)	(2,1)	(95)
viande, poisson, crustacés et graisses	(2,0)	(1,9)	(1,9)	(100)
lait, beurre et fromages	(2,0)	(1,5)	(1,8)	(120)
vins et spiritueux	(1,1)	(1,1)	(1,1)	(100)
légumes non préparés	(0,7)	(0,7)	(1,0)	(143)
Produits autres que les produits alimentaires ²	—	3,3	3,3	100
Total ...	34,1	33,2	35,6	107

¹ En raison de certaines modifications apportées dans la composition des rubriques en 1958, les chiffres de cette année et de l'année 1959 ne sont pas entièrement comparables avec ceux de 1957.

² Les chiffres de ces nouvelles rubriques n'ont pas été calculés pour l'année 1957.

Tableau XII.

Indices du niveau de consommation en 1959

(Base : 1958 = 100)

	1959/1958
Indice du volume de la consommation alimentaire ¹ (variations saisonnières éliminées) ...	103
Indice des ventes ² :	
dans les grands magasins	102
dans les coopératives	100
Indice de la valeur des transactions soumises au timbre ¹	109
Indice du volume des importations de biens de consommation ³	111

¹ Source : Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université de Louvain.

² Source : Institut National de Statistique (ajusté pour tenir compte des prix de détail).

³ Source : Banque Nationale de Belgique.

350 litres et moins ont été importés, alors qu'en 1958, ce chiffre n'atteignait pas 75.000; l'Allemagne fédérale et l'Italie en ont fourni plus des deux tiers.

Tableau XIII.

Importations de produits non comestibles prêts à la consommation

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1959
	1957	1958	1959	
Produits textiles d'habillement et d'ameublement .	32,9	29,8	36,0	7,1
Appareils électriques ¹	—	15,2	18,7	2,1
Véhicules automobiles, motos, cycles ²	25,3	16,7	21,3	1,4

¹ Les chiffres de cette nouvelle rubrique n'ont pas été calculés pour l'année 1957.

² En raison de certaines modifications apportées dans la composition de cette rubrique en 1958, les chiffres de cette année et de l'année 1959 ne sont pas entièrement comparables avec ceux de 1957.

Les importations de *véhicules automobiles*, sensiblement moins importantes que celles de pièces détachées, se sont accrues de 17 p.c. par rapport à 1958. Cette augmentation est due exclusivement à celle des importations de voitures, dont les Pays-Bas fournissent plus de 40 p.c.

Les importations de *produits alimentaires* ont augmenté de 3 p.c. au total, en raison de la hausse des importations de lait, beurre et fromages. La valeur des importations de café est en recul de plus de 6 p.c., malgré une hausse des quantités importées de plus de 12 p.c. Le Congo a fourni plus de 20 p.c.

Tableau XIV.

Importations de produits alimentaires prêts à la consommation

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1959
	1957	1958	1959	
Café et épices	52	53	60	2,4
Fruits	261	255	263	2,1
Viande, poisson, crustacés et graisses	125	118	114	1,9
Lait, beurre et fromages	60	55	63	1,8
Légumes	104	100	183	1,0
Vins et spiritueux	69	62	65	1,1

du café importé. Les importations de fruits non préparés ont également diminué. Cependant, les achats d'oranges, qui constituent le poste le plus important, se sont accrues de 15 p.c. L'Espagne continue à fournir près de la moitié, cependant que les Pays-Bas sont intervenus pour 16 p.c. dans le total. A la suite de la meilleure récolte dans le pays, les importations de pommes ont baissé de plus de 40 p.c. Celles de

viande, poisson, crustacés et graisses n'ont guère varié par rapport à 1958. Le poste « lait, beurre et fromages » accuse un accroissement de 20 p.c. Les importations de lait en provenance de l'Amérique du Nord sont en augmentation aux dépens de celles en provenance des Pays-Bas. Les importations de beurre qui, en 1958, étaient tombées à 6,7 millions de francs, ont atteint en 1959 256 millions, contre 448 millions en 1957. Ces importations varient en fonction de la production nationale. L'U.E.B.L. a importé, comme en 1958, pour 1,2 milliard de francs de fromage, dont les deux tiers en provenance des Pays-Bas. De même, les importations de vins et spiritueux sont restées au niveau de l'année précédente. Cependant, les importations de whisky, en provenance principalement du Royaume-Uni, ont augmenté de plus de 25 p.c. En ce qui concerne les légumes non préparés, les importations ont augmenté de plus de 40 p.c., principalement au profit des Pays-Bas, alors que les prix sont en baisse.

La répartition géographique des importations de biens de consommation fait ressortir que les pays de l'O.E.C.E. couvrent plus des trois quarts des besoins de l'U.E.B.L. Leur part relative augmente d'année en année, reflétant ainsi les progrès de l'intégration économique européenne. Signalons encore qu'en 1959 la part de l'Amérique du Nord s'est élevée à près de 8 p.c.

3. Biens d'équipement.

D'après les estimations du Ministère des Affaires Economiques, les dépenses d'investissement en outillage industriel et agricole n'auraient guère varié par rapport à 1958. Ces estimations sont confirmées

Tableau XV.

Importations de biens d'équipement

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Biens d'équipement	Valeurs globales (milliards de francs)		
	1957	1958	1959
Machines complètes	5,6	5,2	5,7
dont : machines textiles	(1,3)	(1,1)	(1,0)
machines agricoles	(0,8)	(0,7)	(0,7)
machines-outils	(0,9)	(0,7)	(0,7)
machines diverses	(2,5)	(2,7)	(3,2)
Matériel électrique et électronique ¹	4,5	4,0	4,2
Machines motrices, pompes, compresseurs	1,5	1,7	1,8
Véhicules commerciaux et avions ..	1,2	1,6	1,9
Outillage, pièces et accessoires de machines diverses	1,6	1,5	1,5
Appareils de levage et de manutention	1,3	1,0	1,1
Fine mécanique	0,6	0,7	0,7
Matériel de bureau	0,6	0,6	0,7
Constructions navales	0,5	1,0	0,6
Matériel de chemin de fer et de tramway	0,3	0,3	0,2
Divers	2,0	1,9	1,9
Total ...	19,7	19,5	20,3

¹ En raison de certaines modifications apportées dans la composition de cette rubrique en 1958, les chiffres de cette année et de l'année 1959 ne sont pas entièrement comparables avec ceux de 1957.

par les importations de biens d'équipement qui, en valeur, n'ont progressé que de 4 p.c. par rapport à 1958.

Si, en volume, ces dernières ont connu un taux d'accroissement analogue à celui des importations des biens de production et de consommation (12 p.c. environ), par contre, les valeurs unitaires ont fléchi plus que pour les autres biens (— 7 p.c.). En 1959, les importations se sont légèrement accrues pour tous les biens d'équipement, à l'exception des navires et du matériel de chemin de fer et de tramway. Les importations d'avions ont augmenté de plus de 15 p.c., au profit du Royaume-Uni et aux dépens des Etats-Unis et des Pays-Bas, dont les livraisons avaient été — il est vrai — exceptionnellement élevées en 1958.

Dans le secteur des machines diverses complètes, il faut mentionner les achats accrus de machines et appareils pour l'imprimerie et les arts graphiques en Allemagne fédérale.

Les autres importations de biens d'équipement ont accusé, en général, une légère augmentation qui a compensé le recul enregistré en 1958.

On n'observe pas de modifications notables dans l'orientation géographique des importations de biens d'équipement.

IV. LES COURANTS D'EXPORTATION

La valeur des exportations belgo-luxembourgeoises est passée de 152,3 milliards en 1958 à 164,8 milliards en 1959, soit une hausse de 8,2 p.c. Ce chiffre, le plus élevé atteint jusqu'ici, dépasse de 5,5 milliards le niveau enregistré en 1957. Pourtant, si l'on examine chaque branche exportatrice en particulier, on constate que le progrès n'a pas été général. Il résulte essentiellement de l'avance réalisée dans les industries textiles, chimiques, diamantaire, verrière et des métaux non ferreux. L'augmentation enregistrée par ces secteurs représente en effet 86 p.c. de l'accroissement global des ventes. Par contre, la valeur des livraisons des industries charbonnière et, dans une moindre mesure, pétrolière et agricole a subi un recul. Le volume des exportations a suivi une évolution assez parallèle. Toutefois, les hausses observées ont généralement plus d'ampleur en raison de la baisse des valeurs unitaires.

Malgré une augmentation de 7 p.c. des quantités expédiées, la valeur des exportations belgo-luxembourgeoises de *produits sidérurgiques* est restée au niveau de 1958. Au premier semestre, en effet, les expéditions d'acier accusaient une baisse par rapport à la période correspondante de 1958. Dans la deuxième moitié de l'année toutefois, la forte augmentation de la demande d'acier, conséquence de la reprise conjoncturelle en Europe et de la grève de la sidérurgie aux Etats-Unis, a entraîné une expansion très rapide des exportations. L'accroissement

Tableau XVI.

Valeur des exportations par secteur de production
(En milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	1957	1958	1959	Pourcentage par rapport au total 1959
Sidérurgie	37,7	33,4	33,3	20,2
Fabrications métalliques ...	29,5	31,1	32,9	20,0
Textiles et vêtements	26,4	21,7	24,6	15,0
Industries chimiques	12,1	12,5	14,3	8,7
Industries des métaux non ferreux	11,4	10,7	13,6	8,2
Industrie diamantaire	6,2	6,5	8,4	5,1
Industrie pétrolière	5,3	6,3	5,9	3,6
Industrie du verre et des glaces	3,5	3,9	5,2	3,1
Agriculture	3,4	5,0	4,8	2,9
Industries alimentaires	3,1	2,9	3,0	1,8
Industrie houillère	5,9	4,2	2,7	1,6
Industries du papier et des arts graphiques	2,5	2,6	2,7	1,6
Industrie des peaux et cuirs	1,3	1,2	1,6	1,0
Industries du bois et des meubles	1,1	0,9	1,2	0,7
Industrie du caoutchouc ...	0,9	0,9	1,0	0,6
Cimenteries	1,1	0,8	0,9	0,5
Carrières	1,0	0,9	0,9	0,6
Industrie céramique et briqueteries	0,4	0,3	0,4	0,2
Industrie du tabac	0,3	0,3	0,4	0,2
Divers	6,2	6,2	7,0	4,4
Total ...	159,3	152,3	164,8	100,0

des commandes a déterminé une hausse des cotations. Toutefois, les effets de celle-ci se sont fait sentir trop tard pour influencer tant soit peu la valeur unitaire des exportations.

Des glissements importants sont apparus dans la répartition géographique des courants de vente. De façon générale, les expéditions vers les pays industriels se sont accrues au détriment de celles destinées aux régions moins industrialisées du globe. Ce sont les exportations vers les Etats-Unis qui ont le plus augmenté. D'une année à l'autre, la part de ce pays et du Canada a presque doublé. En Europe, l'accroissement le plus important a été réalisé vers l'Allemagne dont la part dans le total des ventes est passée de 13,7 p.c. à 18,3 p.c. Les livraisons aux Pays-Bas et à l'Italie ont également marqué une avance sensible. La France est le seul client important parmi les pays industriels à avoir fortement réduit ses achats. Les expéditions aux continents asiatique et africain ainsi qu'en Amérique latine ont pareillement diminué. L'Argentine, la Chine, l'Inde et le Congo notamment ont réduit leurs achats.

La valeur des exportations de *fabrications métalliques* a progressé suffisamment pour permettre à cette industrie de maintenir sa part dans le total des exportations, soit 20 p.c. Le mouvement de hausse des exportations, apparu au deuxième trimestre de 1959, s'est accentué progressivement au cours des derniers mois de l'année.

Un examen par groupes de produits montre que l'augmentation des exportations a surtout concerné les biens de consommation durables, autos et cycles notamment, dont la demande a fortement progressé en Europe et aux Etats-Unis. Les exportations de biens de production et d'équipement n'ont guère varié au total. Ainsi, la hausse de 1,3 milliard des livraisons de tréfilés et de tubes d'acier a été com-

Tableau XVII.

Exportations de la sidérurgie

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Quantités exportées (milliers de tonnes)		Valeurs globales (milliards de francs) 1959	Indices du volume 1959/1958	Indices de la valeur unitaire 1959/1958
	1958	1959			
Total général	5.738	6.129	33,3	111	93
dont :					
Barres et profilés laminés à chaud	2.429	2.866	13,9	127	96
Larges plats et tôles sans revêtement	1.360	1.526	9,9	105	91
Tôles de fer ou d'acier avec revêtement	234	325	3,2	138	94
Lingots, blooms, largets et billettes	883	528	2,0	66	88
Feuillards laminés à chaud et feuillards pour fer-blanc	339	430	2,2	127	93
Fil machine simplement filé à chaud	239	275	1,3	115	96

pensée par une diminution équivalente des envois de constructions électriques et de matériel de chemin de fer.

Quelques changements sont apparus dans les courants de vente à l'étranger. L'augmentation de la part des Etats-Unis et du Canada (12,6 p.c. des exportations totales contre 8,4 p.c. en 1958) constitue le fait le plus marquant. En Europe, les livraisons au Royaume-Uni se sont également accrues.

Parmi les courants d'exportation vers les régions peu industrialisées du globe, seul celui vers l'Amérique latine s'est développé, grâce à des envois accrus de matériel de chemin de fer en Argentine. Au contraire, les débouchés africains et asiatiques se sont rétrécis. La baisse a particulièrement affecté les livraisons de machines et de matériel de transport au Congo ainsi que de matériel de chemin de fer à l'Inde.

Tableau XVIII.

Exportations des fabrications métalliques

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Valeurs globales (milliards de francs)		Indices du volume 1959/1958	Indices de la valeur unitaire 1959/1958
	1958	1959		
Total général	31,1	32,9	109	95
dont :				
Autos, cycles, constructions aéronautiques	5,2	6,4	120	104
Tréfilerie, étirage, laminage à froid	4,2	5,2	124	99
Constructions électriques .	5,7	4,8	90	95
Machines utilisées dans les mines, la construction et autres industries	4,3	4,6	104	103
Constructions navales	2,5	2,2	152	58
Armurerie	1,8	2,3	111	117
Véhicules pour voies ferrées	1,7	1,4	51	95
Tubes d'acier soudés ou étirés	1,1	1,4	138	91
Ponts, charpentes, grosse chaudronnerie	0,7	0,4	71	83

Le redressement généralisé de l'activité dans la construction et dans l'industrie automobile a entraîné une augmentation des exportations de *métaux non ferreux* de 10,7 milliards en 1958 à 13,6 milliards en 1959, soit une hausse de 27 p.c. De ce fait, la part de ces métaux dans les exportations totales est passée de 7 p.c. à 8,2 p.c. L'élément déterminant de cette évolution a été constitué par le progrès des ventes de cuivre.

La valeur unitaire à l'exportation de ce métal a augmenté de 28,60 francs le kg en 1958 à 33,20 francs en 1959. L'économie congolaise, fournisseur de la matière première, a bénéficié de ce retournement de la situation. Au total, les exportations de cuivre brut sont passées de 3,7 milliards en 1958 à 5,4 milliards en 1959. Les expéditions de demi-produits ont également progressé. L'accroissement des ventes a surtout été important en direction de l'Allemagne fédérale et de la Suisse.

En dépit d'une baisse de volume, les exportations de zinc ont légèrement progressé en valeur, en raison de la hausse des prix. Les principaux acheteurs ont été l'Allemagne fédérale et le Royaume-Uni.

La baisse de valeur des exportations de plomb reflète la régression des quantités expédiées. En effet, les prix sont restés inchangés, contrastant avec les hausses observées pour le cuivre et le zinc, en raison d'une évolution moins favorable du marché. Le fléchissement des exportations se répartit entre les livraisons aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

Pour l'étain, également, la diminution de valeur des livraisons a été de pair avec un recul des quantités expédiées. Cette évolution est imputable à la diminution des ventes aux Etats-Unis dont la part dans les exportations totales d'étain brut est tombée de 38 p.c. à 13 p.c.

Pour l'ensemble des exportations de métaux non ferreux, on observe un certain déplacement des courants de vente vers l'Allemagne fédérale. La part de

Tableau XIX.

Exportations des industries des métaux non ferreux

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Quantités exportées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1959	Indices du volume 1959/1958	Indices de la valeur unitaire 1959/1958
	1957	1958	1959			
Total général	427	457	475	13,6	111	111
dont :						
a) Métaux bruts						
Cuivre	119	136	166	5,4	122	118
Zinc	146	139	130	1,5	93	117
Plomb	62	67	57	0,6	84	98
Etain	10	9	7	0,7	70	108
b) Demi-produits de :						
Cuivre	39	48	49	1,7	102	112
Zinc	21	21	17	0,3	83	102

ce pays dans le total des exportations est passée de 12,2 p.c. à 15,9 p.c. La France est restée toutefois le premier débouché européen et mondial avec 22 p.c. du total, contre 14,4 p.c. pour les Etats-Unis et 13,3 p.c. pour les Pays-Bas.

Le raffermissement de la demande étrangère a entraîné une expansion très satisfaisante des exportations des *industries textiles*, particulièrement au

cours du dernier trimestre. L'augmentation se chiffre à près de 3 milliards d'une année à l'autre, ce qui représente 13 p.c. environ. Cette augmentation, supérieure à la moyenne générale, est entièrement attribuable à la hausse des volumes exportés, car les valeurs unitaires ont continué à fléchir. Les progrès ont été plus importants pour les demi-produits, matières premières et filés, que pour les produits

Exportations des industries textiles et du vêtement

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Quantités exportées (milliers de tonnes)		Valeurs globales (milliards de francs)	Indices du volume	Indices de la valeur unitaire
	1958	1959	1959	1959/1958	1959/1958
Total général	351,9	400,6	24,6	120	95
<i>Matières premières</i>	155,8	184,2	6,2	125	96
dont : laine et poils	32,1	43,1	3,9	134	95
lin	66,7	76,3	1,4	112	99
fibres synthétiques	10,9	10,1	0,3	98	97
<i>Filés</i>	57,5	67,1	5,4	126	91
dont : filés de laine et poils	11,5	16,3	2,9	146	92
filés de coton	16,7	18,8	1,2	112	89
filés de fibres artificielles et synthétiques de verre	8,7	7,7	0,7	97	94
filés de lin, chanvre et ramie ..	4,4	5,3	0,2	123	88
<i>Tissus de type standard</i>	49,2	58,7	6,4	120	94
dont : tissus de coton	19,3	21,8	2,2	114	94
étoffes de laine et poils	8,2	10,1	2,1	122	94
étoffes de fibres synthétiques ..	7,8	9,8	1,2	128	93
étoffes de lin, chanvre et ramie ..	4,2	4,7	0,5	113	93
étoffes de jute	9,6	12,2	0,3	125	102
<i>Tapis et tapisseries</i>	32,3	38,8	2,7	121	95
<i>Bonneterie</i>	2,7	2,9	1,2	105	97
<i>Vêtements</i>	4,2	5,0	1,0	116	93
<i>Couvertures</i>	4,2	3,6	0,2	84	116

finis. Les prix de ceux-ci ont, par contre, témoigné d'une plus grande résistance à la baisse.

La progression des ventes à l'étranger de l'industrie lainière a porté principalement sur les filés et les matières premières, dont les exportations avaient, il est vrai, considérablement baissé en 1958, ainsi que sur les tapis. L'augmentation globale des exportations résulte des ventes accrues à l'Allemagne fédérale, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et à la France. Les Etats-Unis, de leur côté, ont considérablement accru leurs achats de tapis.

La valeur des livraisons de l'industrie cotonnière n'a augmenté que modérément. Le progrès des quantités exportées a toutefois été plus satisfaisant. Dans le secteur des filés de coton, les Pays-Bas ont augmenté leurs achats. De leur côté, les exportations de tissus de coton ont quelque peu augmenté en valeur, grâce à des livraisons accrues aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Le progrès a été plus important pour les tapis de coton qui ont bénéficié d'une meilleure demande de la part du Royaume-Uni et de l'Allemagne fédérale.

Après avoir subi un recul en 1957 et en 1958, les exportations de l'industrie du lin ont recommencé à progresser. Les ventes au Royaume-Uni notamment ont augmenté.

Dans l'industrie du jute, l'expansion des exportations de tissus s'est accompagnée d'un redressement des valeurs unitaires. Les Etats-Unis ont fortement accru leurs achats. Le secteur des tapis de jute, par contre, a vu diminuer ses ventes, spécialement à destination de l'Allemagne fédérale, principal

acheteur étranger. Cette industrie, on le sait, doit lutter contre la vive concurrence des pays producteurs asiatiques.

Les exportations d'étoffes de fibres synthétiques, qui avaient légèrement diminué en 1958, ont repris leur expansion fondamentale. Toutefois, leur valeur unitaire a enregistré une nouvelle diminution.

Le recul de la valeur unitaire des exportations du secteur de la bonneterie a empêché un accroissement de la valeur des ventes. Il en a été de même pour les exportations de vêtements.

Peu de changements importants sont à signaler en ce qui concerne l'orientation géographique des exportations totales. La part du groupe formé par les Etats-Unis et le Canada ainsi que celle du Royaume-Uni se sont accrues. Sur le continent, l'Italie a augmenté ses achats, tandis que le bloc soviétique réduisait les siens. Les ventes aux Etats africains et asiatiques ont également diminué.

La hausse de près de 2 milliards des exportations des industries chimiques est due essentiellement à la progression des volumes exportés. L'indice de la valeur unitaire a, en effet, légèrement diminué par rapport à 1958. La hausse des exportations est imputable surtout au développement des ventes des produits inorganiques. Ces produits sont d'ailleurs les seuls, avec les fournitures photographiques et cinématographiques, dont les prix à l'exportation aient augmenté en 1959. Dans les autres branches, la valeur unitaire des produits a quelque peu diminué. Le repli a été le plus sensible pour les produits chimiques organiques.

L'augmentation des livraisons a porté principalement sur les fournitures d'engrais au Royaume-Uni et de produits chimiques, photographiques et cinématographiques aux Etats-Unis. La part de ce dernier pays dans le total des ventes est passée de 6,9 p.c. à 12 p.c. d'une année à l'autre.

Tableau XXI.

Exportations des industries chimiques

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Valeurs globales (milliards de francs)		Indices du volume 1959/1958	Indices de la valeur unitaire 1959/1958
	1958	1959		
Total général	12,5	14,3	116	99
dont :				
Engrais manufacturés	5,3	5,3	104	96
Fournitures photographiques et cinématographiques	2,0	2,4	116	103
Produits chimiques inorganiques	1,5	2,4	142	109
Produits pharmaceutiques	0,8	0,9	119	97
Produits chimiques organiques	0,5	0,7	162	82
Matières plastiques de synthèse	0,5	0,6	116	96
Produits pour la teinture et le tannage	0,2	0,3	119	97

Les ventes à l'étranger de l'industrie diamantaire ont continué à progresser, mais à un rythme sensiblement plus rapide qu'en 1958. D'une année à l'autre, les exportations sont passées de 6,5 milliards à 8,4 milliards, soit une hausse de près de 30 p.c., ce qui a permis à cette industrie d'accroître sa part dans l'ensemble des exportations de 4,3 p.c. à 5,1 p.c. Ce progrès est dû, tout comme en 1958, à l'accroissement de la demande des Etats-Unis, de loin le client le plus important. Les achats de diamants de ce pays ont haussé de 1,1 milliard. Les livraisons au Royaume-Uni et aux Pays-Bas ont également augmenté.

Les exportations de produits pétroliers ont quelque peu diminué en valeur en raison du fléchissement des prix à l'exportation, provoqué par la concurrence très vive résultant de la surproduction mondiale de pétrole. Quant aux volumes exportés, ils sont restés au niveau de 1958. Le recul de la valeur des exportations s'est manifesté au dernier trimestre. En ce qui concerne l'orientation géographique des ventes, soulignons le progrès des livraisons à l'Allemagne fédérale ainsi qu'au Royaume-Uni et à la France.

Les livraisons de l'industrie charbonnière sur les marchés étrangers ont baissé de 3,9 millions de tonnes en 1958 à 3 millions de tonnes en 1959, entraînant un fléchissement de 1,5 milliard de la valeur globale des exportations. Les prix peu compétitifs de certaines catégories de charbons belges, d'une part, les difficultés créées par l'engorgement du marché charbonnier en Europe, de l'autre, sont à l'origine de cette situation. La baisse concerne surtout les envois à la France et au Royaume-Uni.

Les exportations de l'industrie du verre et des glaces ont progressé de 3,9 milliards à 5,2 milliards, soit une hausse de 33 p.c., sous l'effet de la reprise dans la construction immobilière et dans l'industrie automobile en Europe et en Amérique du Nord. L'accroissement de la demande est toutefois resté sans influence sur les valeurs unitaires à l'exportation. Le progrès des ventes est dû aux fournitures accrues aux Pays-Bas et surtout aux Etats-Unis.

L'évolution des ventes à l'étranger de produits agricoles a été beaucoup moins favorable qu'en 1958, en raison des conditions climatiques adverses qui ont affecté la production de nombreux produits. La baisse a été particulièrement sensible pour les ventes de produits maraîchers. Par contre, les livraisons de céréales ont accusé un progrès important. L'Allemagne fédérale, qui a fortement accru ses achats, est devenue le premier débouché en 1959 devant les Pays-Bas. Les ventes au Royaume-Uni ont diminué.

Le recul de la valeur des exportations de produits alimentaires a fait place à une hausse qui est toute-

Tableau XXII. Exportations des charbonnages, raffineries de pétrole, verreries et glacières, cimenteries, carrières, des industries du bois et des meubles et de la céramique

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Quantités exportées (milliers de tonnes)		Valeurs globales (milliards de francs) 1959	Indices du volume 1959/1958	Indices de la valeur unitaire 1959/1958
	1958	1959			
Combustibles solides	3.860	3.042	2,7	79	82
Huiles minérales	3.354	3.304	5,9	100	94
Verres et glaces	367	478	5,2	130	100
dont : verre à vitre non travaillé	215	284	2,2	131	100
glaces polies	48	71	1,3	149	99
gobeletterie et autres objets en verre	13	19	0,6	118	97
Ciments	1.202	1.401	0,9	114	98
Carrières	3.597	4.173	0,9	111	96
Industries du bois et des meubles	77	322	1,2	129	96
Industrie céramique	105	131	0,4	121	98

fois restée limitée en raison d'une nouvelle diminution des valeurs unitaires. A l'élargissement des débouchés sur le continent européen, notamment en Allemagne fédérale et en Italie, a correspondu une contraction des ventes au Royaume-Uni et sur les continents asiatique et africain.

L'expansion des ventes des *industries du papier et des arts graphiques* s'est poursuivie en 1959. Les valeurs unitaires ont toutefois enregistré un déclin. Le progrès des ventes aux Pays-Bas et à l'Allemagne fédérale a plus que compensé le recul des livraisons à la France.

Tableau XXIII. **Exportations des industries diamantaire, alimentaires, de l'agriculture, du papier et des arts graphiques, du cuir, du caoutchouc et du tabac**

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Valeurs globales (milliards de francs)		Indices du volume 1959/1958	Indices de la valeur unitaire 1959/1958
	1958	1959		
<i>Industrie diamantaire</i>	6,5	8,4	—	—
<i>Industries alimentaires</i>	2,9	3,0	113	91
dont : farines	0,4	0,4	99	103
corps gras	0,4	0,3	82	96
sucres et sucreries	0,9	0,8	98	90
préparations de viande et de poisson	0,2	0,3	115	105
préparations à base de farine ou de féculés	0,2	0,3	209	65
<i>Agriculture</i>	5,0	4,8	97	99
dont : viande	0,4	0,5	100	105
horticulture	0,5	0,5	110	100
produits maraîchers	1,4	1,1	78	103
céréales	0,4	0,6	154	96
<i>Industries du papier et des arts graphiques</i>	2,5	2,7	114	93
dont : imprimés	1,1	1,1	109	93
articles manufacturés en pâte de bois, en papier ou en carton	0,1	0,2	169	91
autres papiers ou cartons	0,8	0,9	122	91
<i>Industrie du cuir</i>	1,2	1,6	121	109
dont : cuirs	0,4	0,5	110	113
pelleteries	0,1	0,1	175	84
<i>Industrie du caoutchouc</i>	0,9	1,0	117	97
<i>Industrie du tabac</i>	0,3	0,4	126	95

La demande très soutenue dont ont bénéficié les produits de l'*industrie des peaux et cuirs*, a entraîné un relèvement de 33 p.c. de la valeur des exportations dont les prix unitaires ont également haussé. Les ventes à l'Allemagne fédérale et au Royaume-Uni se sont accrues.

Ont pareillement bénéficié d'un taux d'accroissement des exportations supérieur à 20 p.c. en valeur : les *industries du bois et des meubles*, de la *céramique* et les *briqueteries* ainsi que l'*industrie du tabac*. Pour être moins importants, les progrès (12 p.c. environ) accusés par les ventes à l'étranger des produits de l'*industrie du caoutchouc* et des *cimenteries* n'en sont pas moins très satisfaisants.

IV. EVOLUTION DU COMMERCE PAR ZONES GEOGRAPHIQUES

La détérioration de la balance commerciale de l'U.E.B.L. dont le déficit est passé de 4,2 milliards en 1958 à 7,3 milliards, s'est marquée principalement dans les échanges avec les régions peu industrialisées du globe, en raison, comme on a déjà eu

l'occasion de le souligner, du fléchissement de la demande de biens de production de ces pays. C'est ainsi que les exportations de demi-produits et de machines et matériel de transport à destination des régions dites « sous-développées » ont fléchi de 4 milliards, ce qui représente une baisse de 14 p.c. d'une année à l'autre. Inversément, la balance commerciale de l'U.E.B.L. avec les Etats-Unis, constamment déficitaire dans le passé, est devenue excédentaire à concurrence de 5,5 milliards, sous l'effet d'une avance sensible des ventes de produits manufacturés. Précisons que presque tous les pays européens ont participé à cette amélioration de la situation de l'Europe à l'égard des Etats-Unis, amélioration provoquée à la fois par le plafonnement ou la diminution des importations européennes en 1958 sous l'effet de l'arrêt de l'expansion en Europe, et par la forte hausse des exportations européennes entre le milieu de 1958 et le milieu de 1959. Au cours des derniers mois de 1959 cependant, la position de la balance commerciale des Etats-Unis s'est un peu améliorée sous l'influence de l'accentuation de la reprise dans les divers pays européens et de la disparition de certains facteurs particuliers, telle la

Tableau XXIV.

Répartition par produits et par régions des exportations de l'U.E.B.L.

(D'après la classification type du commerce international — en milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Régions	Années	Total	Produits	Matières	Produits	Produits	Demi-	Machines	Produits	Divers
			alimen- taires	premières	énergé- tiques	chimiques	produits et produits manufac- turés où la matière prédomine	et matériel de transport	finis de consom- mation	
		Sections 0 à 9	Sections 0 + 1	Section 2	Section 3	Section 5	Section 6	Section 7	Section 8	Sections 4 + 9
Pays industrialisés ¹	1958	109,5	6,0	7,4	9,3	6,8	59,2	14,0	5,8	1,0
	1959	127,5	6,3	9,3	7,6	8,4	72,9	15,2	6,8	1,0
dont : Communauté Economique Européenne	1958	68,7	4,4	5,3	6,0	3,2	34,2	10,7	4,2	0,7
	1959	76,1	5,0	6,6	5,2	3,7	39,3	11,0	4,6	0,7
Etats-Unis et Canada ...	1958	15,8	0,2	0,4	—	0,6	13,4	0,5	0,7	—
	1959	24,0	0,1	0,6	—	1,4	20,1	0,9	0,9	—
Royaume-Uni	1958	8,7	1,0	0,8	0,9	0,8	3,4	1,2	0,5	0,1
	1959	9,7	0,7	1,0	0,4	1,1	3,7	2,1	0,7	—
Pays communistes ²	1958	6,0	—	0,7	—	1,2	3,2	0,6	0,2	0,1
	1959	5,1	—	0,6	—	1,1	2,4	0,6	0,2	0,2
Autres pays, principalement sous- développés	1958	36,8	1,6	0,5	0,2	3,5	21,6	6,7	1,2	1,5
	1959	32,2	1,4	0,4	1,0	3,4	18,8	5,5	1,0	0,7
dont : Congo et Ruanda-Urundi	1958	5,9	0,5	0,1	—	0,4	2,3	2,1	0,5	—
	1959	4,5	0,4	0,1	—	0,4	1,8	1,4	0,4	—
Total général	1958	152,3	7,6	8,6	9,5	11,5	84,0	21,3	7,2	2,6
	1959	164,8	7,7	10,3	8,6	12,9	94,1	21,3	8,0	1,9

¹ Ils comprennent les pays de la C.E.E., les pays scandinaves (y compris la Finlande), le Royaume-Uni, les Etats-Unis, le Canada, la Suisse, l'Autriche et le Japon.
² Ils comprennent les pays du groupe soviétique (y compris la Yougoslavie), la Chine, le Nord-Vietnam et la Corée du Nord.

Tableau XXV.

Répartition par produits et par régions des importations de l'U.E.B.L.

(D'après la classification type du commerce international — en milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Régions	Années	Total	Produits	Matières	Produits	Produits	Demi-	Machines	Produits	Divers
			alimen- taires	premières	énergé- tiques	chimiques	produits et produits manufac- turés où la matière prédomine	et matériel de transport	finis de consom- mation	
		Sections 0 à 9	Sections 0 + 1	Section 2	Section 3	Section 5	Section 6	Section 7	Section 8	Sections 4 + 9
Pays industrialisés ¹	1958	115,6	14,4	15,7	12,1	9,8	25,5	28,9	8,3	0,9
	1959	127,3	16,2	17,0	11,4	10,9	30,0	31,6	9,3	0,9
dont : Communauté Economique Européenne	1958	72,9	7,8	7,9	9,7	6,6	15,1	19,2	6,2	0,4
	1959	81,0	8,8	9,1	9,7	7,3	17,5	21,1	7,0	0,5
Etats-Unis et Canada ...	1958	17,7	4,9	2,7	2,0	1,6	1,7	4,1	0,6	0,1
	1959	18,5	5,8	2,6	1,3	1,8	2,0	4,0	0,9	0,1
Royaume-Uni	1958	11,6	0,6	0,6	0,5	0,8	5,3	3,2	0,6	—
	1959	14,3	0,7	0,7	0,4	0,9	7,1	4,0	0,5	—
Pays communistes ²	1958	3,4	0,9	0,9	0,2	0,3	0,6	0,2	0,2	0,1
	1959	4,4	1,1	1,0	0,4	0,3	0,8	0,3	0,3	0,2
Autres pays, principalement sous- développés	1958	37,4	8,0	11,8	8,8	0,1	7,4	0,4	0,1	0,8
	1959	40,4	7,6	13,8	8,0	0,2	9,8	0,3	—	0,7
dont : Congo et Ruanda-Urundi	1958	8,3	0,6	2,3	—	—	4,9	—	—	0,5
	1959	9,8	0,5	2,6	—	—	6,1	—	—	0,6
Total général	1958	156,4	23,3	28,4	21,1	10,2	33,5	29,5	8,6	1,8
	1959	172,1	24,9	31,8	19,8	11,4	40,6	32,2	9,6	1,8

¹ Ils comprennent les pays de la C.E.E., les pays scandinaves (y compris la Finlande), le Royaume-Uni, les Etats-Unis, le Canada, la Suisse, l'Autriche et le Japon.
² Ils comprennent les pays du groupe soviétique (y compris la Yougoslavie), la Chine, le Nord-Vietnam et la Corée du Nord.

grève de la sidérurgie, qui avaient suscité un véritable déplacement de la demande au profit de l'Europe. Un autre fait important à signaler, en ce qui concerne les échanges extérieurs de l'U.E.B.L., réside dans l'accroissement de près de 5 milliards du déficit vis-à-vis de la France, causé à la fois par une augmentation des achats et un recul des ventes, principalement de produits manufacturés. Les échanges avec ce pays, précisons-le, ont subi l'influence des mesures d'ordre monétaire intervenues en décembre 1958 et qui se traduisirent par une dévaluation du franc.

1. Echanges avec les pays de la C.E.E.

Bien que le Traité instituant la Communauté Economique Européenne soit entré en vigueur le 1^{er} janvier 1958, ce n'est que le 1^{er} janvier 1959 que les premières mesures de démobilitation douanière et contingentaire sont entrées en application.

L'année 1959 est donc, en fait, la première année au cours de laquelle les effets du Traité ont pu être observés de manière concrète. Pour cette raison, il nous paraît opportun d'attirer l'attention sur l'évolution des transactions extérieures des pays de la Communauté au cours de l'année 1959. Une place spéciale sera, bien entendu, accordée aux courants d'échanges entre l'U.E.B.L., d'une part, et les autres Etats membres, de l'autre.

Après avoir fléchi de 4 p.c. environ en 1958 sous l'effet de la récession, la valeur globale des transactions extérieures des Etats membres de la Communauté s'est redressée en 1959, dépassant de plus de 8 p.c. le chiffre atteint l'année précédente. Ce pourcentage est légèrement supérieur au progrès des échanges de l'ensemble des pays industriels au cours de la même période (+ 7,6 p.c.) et dépasse largement le taux d'augmentation du commerce mondial (+ 5,5 p.c.).

Tableau XXVI.

Commerce mondial

Source : Trentième rapport annuel de la Banque des Règlements Internationaux.

	1957	1958	1959 ³	Pourcentage d'accroissement de 1958 à 1959
	(en milliards de dollars E.U.)			
Commerce mondial ¹	209,5	197,0	207,8	5,5
Commerce des pays industriels ²	144,9	136,2	146,6	7,6
Commerce des pays de la C.E.E. :	47,4	45,7	49,5	8,3
à l'intérieur de la zone	14,2	13,6	16,3	19,8
avec les pays tiers	33,2	32,1	33,2	3,4

¹ Non compris le commerce entre l'U.R.S.S., les pays de l'Europe orientale et la Chine continentale.

² Europe occidentale, Etats-Unis, Canada, Japon.

³ Chiffres provisoires.

L'expansion des échanges a été le plus remarquable à l'intérieur de la Communauté. De 13,6 milliards de dollars en 1958, ils sont passés à 16,3 milliards en 1959, soit une hausse de 20 p.c. Les échanges avec les pays tiers n'ont, pour leur part, progressé que de 3,2 p.c. seulement. Cette différence tient à plusieurs facteurs :

— la diminution des importations de la Communauté en provenance des Etats-Unis, due au fléchissement, sous l'effet du déstockage, de la demande européenne de combustibles et de matières premières en 1958 et dans les premiers mois de 1959;

— la réduction, jusqu'au début de 1959, des exportations de la Communauté à destination des pays producteurs de matières premières, sous l'influence des mesures prises par ces pays pour remédier au déséquilibre créé par la diminution de leurs recettes d'exportations durant les récessions européenne et américaine;

— le rythme deux fois plus rapide de la progression des échanges entre les Etats membres de la C.E.E., comparativement au progrès des transactions de ces pays avec les autres Etats de l'O.E.C.E.; cette situation tient au fait que l'expansion

de la production a été moins marquée dans ces Etats et que l'accroissement de la demande a surtout favorisé les produits pour lesquels les pays de la C.E.E. sont spécialisés;

— l'effet stimulant des premières mesures de démobilitation tarifaire et contingentaire.

L'évolution décrite ci-dessus a été à l'origine de l'apparition de deux faits importants au point de vue de la structure des échanges extérieurs de la C.E.E. D'une part, la balance commerciale avec les Etats-Unis s'est améliorée progressivement depuis 1958, pour des raisons à la fois conjoncturelles, le retard de la reprise en Europe, et structurelles, l'évolution favorable aux pays européens des disparités en matière de coûts de production. D'autre part, les exportations de produits manufacturés des pays de la C.E.E. se sont développées sous l'influence du rôle prépondérant joué par la demande de ces produits dans la reprise des échanges intra-européens. A cet égard, la Communauté a été particulièrement favorisée, étant donné que les deux tiers environ des exportations de produits manufacturés des pays de l'O.E.C.E. à destination de leurs partenaires proviennent des pays de la C.E.E.

La répartition du commerce extérieur de l'U.E.B.L. a évolué d'une façon assez analogue : excédent commercial vis-à-vis des Etats-Unis, augmentation de la part des produits manufacturés dans le total des exportations vers les pays industrialisés. D'autre part, en ce qui concerne les échanges avec les partenaires de la C.E.E., on constate un accroissement de la part de ces pays dans les transactions extérieures totales de l'U.E.B.L. En 1959, celle-ci s'est approvisionnée pour 47,1 p.c. de ses importations globales auprès de ses partenaires du Marché commun contre 46,6 p.c. en 1958, tandis que 46,2 p.c. de ses exportations étaient destinées à ces mêmes pays, au lieu de 45,1 p.c. précédemment. L'Allemagne fédérale, les Pays-Bas, et la France livrent respectivement 34,7 p.c., 33,5 p.c. et 26,7 p.c. des importations en provenance du Marché commun. Quant à l'Italie, elle intervient pour 5 p.c. En 1958, la part de ces mêmes pays avait atteint respectivement 36,8 p.c., 33,7 p.c., 24,9 p.c. et 4,6 p.c. Un glissement s'est donc produit d'une année à l'autre au détriment de l'Allemagne fédérale et en faveur de la France. Parmi les débouchés, les Pays-Bas se classent de loin en tête, absorbant 46 p.c. des exportations de l'U.E.B.L. vers la Communauté. L'Allemagne fédérale et la France viennent ensuite avec 28,7 p.c. et 19,3 p.c., l'Italie n'intervenant que pour 5,7 p.c. Comparativement à 1958, la part de l'Allemagne fédérale dans les exportations s'est accrue de 3,1 p.c., alors que celle de la France a fléchi de 4,1 p.c. L'Italie, également, a accru ses achats. Dans l'ensemble, les importations de l'U.E.B.L. en provenance de la Communauté se sont accrues un peu plus rapidement que les exportations. Il en est résulté un accroissement du déficit de la balance commerciale de 4,2 milliards en 1958 à 4,9 milliards.

Tableau XXVII.

**Commerce extérieur de l'U.E.B.L.
avec les pays du Marché commun**
(En milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Années	Importations	Exportations	Balance commerciale
1953	46,7	43,4	- 3,3
1954	51,6	49,6	- 2,0
1955	58,4	62,1	+ 3,7
1956	67,5	70,8	+ 3,3
1957	74,7	73,4	- 1,3
1958	72,9	68,7	- 4,2
1959	81,0	76,1	- 4,9

En 1959, le Marché commun a fourni 39,1 p.c. du total des importations de biens de production de l'U.E.B.L., 62,5 p.c. des achats de biens d'équipement et 64,3 p.c. des approvisionnements en biens de consommation. Par rapport à 1958, on relève une augmentation des fournitures de biens de production et de consommation; par contre, la part de la Com-

munauté dans les importations de biens d'équipement a subi un recul. La composition des importations est révélatrice de la structure économique des pays du Marché commun. En ce qui concerne les importations de biens de production, tout d'abord, il convient de souligner l'importance de certaines matières premières et demi-produits, tels les charbons et coques achetés en Allemagne fédérale, les minerais de fer et les engrais importés de France, les huiles minérales raffinées livrées par les Pays-Bas, ainsi que les produits chimiques et les parties et pièces détachées d'autos en provenance de l'Allemagne fédérale et de la France. En ce qui concerne les biens d'équipement, soulignons l'importance des achats de matériel électrique et électronique, d'outillage et de machines diverses en Allemagne et, dans une mesure moindre, aux Pays-Bas. Enfin, les importations de biens de consommation concernent surtout le groupe des produits alimentaires en provenance des Pays-Bas et de France, ainsi que les articles textiles importés des mêmes pays.

Le Marché commun constitue, par ailleurs, le principal débouché pour les produits de l'U.E.B.L. En 1959, l'U.E.B.L. a fourni à ses partenaires de la Communauté 46 p.c. du total de ses exportations. La Communauté a absorbé 80 p.c. des ventes totales de charbons, 76 p.c. environ des ventes de papier, tabac et produits céramiques, 79 p.c. des exportations des carrières, 70 et 68 p.c. des livraisons de l'industrie des meubles et de l'agriculture et 56 p.c. des expéditions de textiles. Viennent ensuite les ventes de métaux non ferreux (53 p.c. du total), de produits pétroliers (51 p.c.), de fabrications métalliques (43 p.c.) et de produits sidérurgiques (41 p.c.). Parmi les produits qui trouvent leur principal débouché dans la Communauté, mentionnons les automobiles (68 p.c. du total des ventes), les constructions électriques (60 p.c.), les filés de laine et de coton (78 p.c.), les articles de bonneterie (79 p.c.), l'étain (69 p.c.), le plomb (62 p.c.), le cuivre (60 p.c.), ainsi que les farines (60 p.c.). Les pays destinataires sont principalement les Pays-Bas pour les huiles minérales, les articles textiles, les machines, les automobiles, le papier, les produits céramiques et le tabac; l'Allemagne fédérale, pour les produits sidérurgiques, les produits animaux, le bois et la laine; la France, pour les charbons et coques, le cuivre et l'étain.

Le boni de la balance commerciale avec les Pays-Bas est passé de 6,9 milliards en 1958 à 7,8 milliards. L'accroissement de 3,5 milliards des exportations a porté sur les produits sidérurgiques (+ 1 milliard), les automobiles (+ 0,9 milliard), les produits textiles (+ 0,9 milliard), le cuivre, l'aluminium, le papier et le tabac. D'autre part, l'U.E.B.L. a augmenté ses achats de 2,6 milliards. La hausse concerne surtout les machines (+ 0,9 milliard), les articles textiles (+ 0,6 milliard) et les produits végétaux et alimentaires (+ 0,5 milliard).

Le déficit commercial à l'égard de l'Allemagne fédérale s'est réduit de 9,2 milliards à 6,3 milliards,

Importations en provenance des pays du Marché commun

(En milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

	1957	1958	1959
Biens de production ¹	41,4	39,8	45,4
destinés aux industries métallurgiques et aux fabrications métalliques ¹	12,8	13,4	15,8
dont : parties et pièces détachées d'autos ¹	5,1	6,7	8,2
minerais de fer	2,4	2,5	2,6
fonte, lingots, mitraille	2,2	1,3	1,4
destinés aux industries textiles	4,8	3,1	4,2
dont : matières premières de laine	0,5	0,2	0,2
matières premières de lin	0,6	0,4	0,5
demi-produits de laine ¹	0,4	1,2	1,5
demi-produits de textiles artificiels et synthétiques	0,4	0,3	0,5
destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires	4,8	3,9	4,1
dont : engrais	1,8	2,0	1,9
céréales	1,6	0,3	0,4
cacao	0,3	0,4	0,4
destinés à l'industrie de la construction ²	—	1,0	1,1
destinés à l'industrie du cuir	0,7	0,7	0,9
destinés aux industries du papier et des arts graphiques ¹	0,2	0,6	0,6
destinés à l'industrie du bois	0,4	0,4	0,5
destinés à l'industrie diamantaire	0,4	0,2	0,4
destinés à l'industrie du tabac	0,1	0,1	0,2
destinés à divers secteurs de la production ¹	17,2	16,4	17,6
dont : combustibles solides	6,0	6,7	7,1
produits chimiques	2,7	2,9	3,3
huiles minérales	2,1	2,1	1,9
Biens de consommation ¹	20,7	20,5	22,9
Biens de consommation durables ²	—	12,5	14,3
dont : textiles	4,8	4,6	5,5
appareils électriques ²	—	1,3	1,6
véhicules automobiles, cycles ¹	1,3	0,9	1,1
Biens de consommation non durables ²	—	8,0	8,6
dont : produits alimentaires	6,5	6,0	6,7
(lait et beurre)	(1,6)	(1,2)	(1,3)
(viande et graisses)	(1,1)	(1,1)	(1,1)
(fruits)	(0,6)	(0,5)	(0,7)
(légumes)	(0,5)	(0,5)	(0,8)
(vins et spiritueux)	(0,8)	(0,7)	(0,7)
Autres biens de consommation non durables ²	—	2,0	1,9
Biens d'équipement ¹	12,6	12,6	12,7
dont : matériel électrique et électronique ¹	3,3	2,9	3,1
machines motrices, pompes	0,8	0,9	1,0
outillage, pièces et accessoires de machines diverses	1,0	1,0	1,0
véhicules commerciaux et avions	0,6	1,0	0,7
appareils de levage et de manutention	0,8	0,7	0,7
machines complètes : machines agricoles	0,5	0,5	0,5
machines textiles	0,7	0,6	0,6
machines-outils	0,6	0,5	0,5
machines diverses	1,6	1,9	2,2
Total ...	74,7	72,9	81,0

¹ En raison de certaines modifications apportées dans la composition des rubriques en 1958, les chiffres de cette année et de l'année 1959 ne sont pas entièrement comparables avec ceux de 1957.

² Nouvelles rubriques introduites en 1958.

sous l'effet d'une hausse importante des exportations (+ 4,2 milliards). Celle-ci concerne surtout les ventes de produits sidérurgiques (+ 1,9 milliard), de cuivre (+ 0,5 milliard) et d'articles textiles en laine (+ 0,6 milliard). La hausse de 1,3 milliard des importations a porté sur les combustibles, les produits chimiques, les machines et les textiles.

L'accroissement très important du déficit à l'égard de la France (+ 4,8 milliards) est le résultat d'une augmentation des importations (+ 3,4 milliards) et d'un recul des exportations (— 1,4 milliard). La

hausse des approvisionnements se concentre sur les automobiles (+ 1 milliard), les produits sidérurgiques (+ 0,6 milliard), les textiles (+ 0,7 milliard), le cuivre, l'aluminium, les machines et les produits végétaux et alimentaires. En ce qui concerne les exportations, leur recul provient essentiellement du fléchissement des livraisons de produits sidérurgiques (— 1,4 milliard) et de charbons et coques (— 0,7 milliard).

A l'égard de l'Italie enfin, l'U.E.B.L. a enregistré, tout comme en 1958, un excédent commercial au

Tableau XXIX.

Exportations vers les pays du Marché commun

(En milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

	1957	1958	1959
<i>Fabrications métalliques</i>	13,3	13,4	14,1
dont : autos, cycles, constructions aéronautiques	3,8	4,0	4,4
constructions électriques	2,7	2,9	2,9
machines utilisées dans les mines, la construction et autres industries	2,2	2,1	2,2
<i>Sidérurgie</i>	13,7	12,5	13,8
<i>Métaux non ferreux</i>	6,0	5,5	7,1
dont : cuivre	3,7	3,4	4,3
zinc	0,9	0,8	0,9
plomb	0,4	0,4	0,4
<i>Textiles</i>	14,9	12,1	13,8
dont : matières premières	4,1	2,6	3,5
(laines et poils)	(3,0)	(1,8)	(2,6)
filés	4,1	3,4	3,9
(filés de laine et poils)	(2,4)	(1,8)	(2,3)
(filés de coton)	(1,0)	(0,9)	(0,9)
tissus de type standard	2,9	2,6	2,9
(étoffes de laine et poils)	(1,4)	(1,2)	(1,4)
(tissus de coton)	(0,9)	(0,8)	(0,9)
(étoffes de fibres synthétiques)	(0,5)	(0,5)	(0,6)
bonneterie	1,1	1,0	1,0
tapis et tapisseries	0,8	0,8	0,8
<i>Produits chimiques</i>	3,9	3,9	4,5
dont : engrais manufacturés	1,1	1,2	1,3
fournitures photographiques et cinématographiques ...	0,6	0,6	0,7
produits chimiques inorganiques	0,6	0,5	0,6
<i>Produits pétroliers</i>	2,7	3,1	3,0
dont : gas-oil, essence Diesel et autres huiles lourdes	1,6	1,8	1,7
essence et autres huiles légères	0,5	0,5	0,5
<i>Combustibles solides</i>	4,7	2,9	2,1
<i>Produits agricoles</i>	2,1	3,1	3,3
dont : culture	1,2	1,7	1,8
(produits maraîchers)	(0,4)	(0,6)	(0,6)
élevage	0,8	1,2	1,3
(œufs de volaille et de gibier)	(0,4)	(0,4)	(0,4)
<i>Produits alimentaires</i>	1,3	1,2	1,5
dont : farines	0,3	0,2	0,3
<i>Papier et livres</i>	1,9	1,9	2,0
<i>Perles et pierres précieuses</i>	1,1	1,4	1,5
<i>Verres et glaces</i>	1,0	1,2	1,5
<i>Peaux et cuirs</i>	0,8	0,8	1,0
<i>Meubles et bois</i>	0,8	0,7	0,8
<i>Carrières</i>	0,8	0,7	0,8
<i>Ciments</i>	0,6	0,4	0,5
<i>Caoutchouc</i>	0,4	0,4	0,5
<i>Tabacs manufacturés</i>	0,2	0,3	0,3
<i>Céramiques</i>	0,2	0,2	0,3
<i>Divers</i>	3,0	3,0	3,7
Total ...	73,4	68,7	76,1

demeurant peu important. Les exportations et, dans une mesure moindre, les importations se sont accrues. L'U.E.B.L. a développé ses ventes de produits sidérurgiques, de verre et d'articles textiles en laine, tandis que l'Italie augmentait ses fournitures de produits textiles et alimentaires, de machines et appareils et de chaussures.

2. Echanges avec les autres pays.

Vis-à-vis de la zone dollar, le déficit commercial de l'U.E.B.L. de 1,1 milliard en 1958 s'est transformé en un excédent de 7,3 milliards, sous l'effet des transactions avec les Etats-Unis. Les livraisons

à ce pays sont passées de 14,1 à 21,8 milliards, soit une augmentation de 55 p.c. L'accroissement a surtout concerné les ventes de produits sidérurgiques (+ 3,4 milliards), de textiles (+ 0,7 milliard), principalement les tapis de laine, de produits chimiques (+ 0,6 milliard) ainsi que celles de diamants (+ 1,1 milliard) et de verre (+ 0,5 milliard). Les importations en provenance des Etats-Unis ne se sont accrues que de 0,8 milliard au total. La hausse est surtout imputable aux achats de produits alimentaires, en particulier de céréales (+ 0,8 milliard). On note également une hausse des importations de produits chimiques et pharmaceutiques et de divers demi-produits et produits finis de consommation.

Par contre, les achats de charbon ont fléchi (— 0,6 milliard). En ce qui concerne le Canada, il y a lieu de relever l'augmentation des ventes belgo-luxembourgeoises de produits sidérurgiques et de verre.

Parmi les autres marchés de la zone dollar, les importations en provenance du Venezuela ont diminué, à la suite d'une réduction des achats d'huiles minérales, gas-oils et fuel-oils principalement. Par contre, les achats effectués au Mexique ont augmenté, notamment pour le cuivre. En ce qui concerne les exportations, soulignons la diminution des ventes de machines et appareils électriques au Pérou ainsi que celles d'acier à Cuba.

A l'égard de la zone sterling, la forte augmentation des importations en provenance du Royaume-Uni et la détérioration des échanges de l'U.E.B.L. avec les autres pays de la zone ont amené un accroissement important du déficit à l'égard de l'ensemble de la zone : de 4,9 milliards de francs en 1958, celui-ci est passé à 9,8 milliards en 1959. Les importations en provenance du Royaume-Uni ont augmenté de 2,8 milliards. La hausse porte sur les achats de matériel de transport, autos et avions (+ 1,2 milliard), sur certains demi-produits, tels les diamants (+ 1,6 milliard), la laine et le caoutchouc, ainsi que sur les produits chimiques. Du côté des exportations, en augmentation de 1 milliard au total, on relève une avance des machines et du matériel de transport (+ 0,9 milliard), des produits chimiques et des engrais (+ 0,3 milliard) et de divers produits manufacturés, notamment les textiles. Par contre, on constate un recul des envois de produits sidérurgiques (— 0,3 milliard) et de combustibles solides (— 0,6 milliard). Les achats en provenance du reste de la zone sterling se sont accrus de 1,7 milliard. Cette augmentation doit principalement être imputée à l'accroissement des importations d'huiles minérales et de biens de production divers. Les approvisionnements de pétrole brut originaire d'Irak ont augmenté de 1,6 milliard. On note également une augmentation des achats de laine en Union Sud-Africaine, de cacao au Ghana, de caoutchouc en Malaisie, de minerais de cuivre dans le Sud-Ouest Africain, de coton au Soudan et de diamants en Union Sud-Africaine, au Libéria et au Ghana. En ce qui concerne les exportations, l'origine de la diminution (— 1,5 milliard) doit être recherchée dans le fléchissement des envois de produits sidérurgiques en Inde, à l'Union Sud-Africaine et au Pakistan ainsi que de machines en Irak, fléchissement que le développement des fournitures de produits textiles, chimiques, pétroliers et de peaux et cuirs à divers pays de la zone n'a pas pu contrebalancer.

Les exportations aux pays non-dollar de l'Amérique latine ont diminué. Le principal client de l'U.E.B.L., l'Argentine, a réduit ses achats de 1 milliard, l'augmentation des fournitures de matériel de chemin de fer n'ayant pu compenser la réduction des envois de produits sidérurgiques (— 1,5 milliard).

Le Brésil a également diminué ses approvisionnements en métaux communs. Les importations de l'U.E.B.L. en provenance de ces pays ont augmenté de 0,4 milliard au total, sous l'effet d'achats accrus de laine en Argentine (+ 0,4 milliard) et de café et de sucre au Brésil (+ 0,2 milliard).

Vis-à-vis du continent africain, le déficit de la balance commerciale de l'U.E.B.L. a atteint un niveau très élevé, 7 milliards contre 2 milliards en 1958. Cette situation est imputable en grande partie à la détérioration des échanges avec le Congo. Alors que les exportations vers ce pays ont diminué de 24 p.c., les importations ont augmenté de 18 p.c., entraînant un déficit de 5,3 milliards, contre 2,4 milliards en 1958. Le recul des exportations porte sur les machines et le matériel électrique (— 0,5 milliard), les produits sidérurgiques (— 0,4 milliard), le matériel de chemin de fer (— 0,2 milliard) et les automobiles (— 0,1 milliard). Quant aux importations originaires du Congo, l'élément déterminant de leur évolution a été la hausse des achats de cuivre (+ 0,8 milliard) et de divers autres métaux communs (+ 0,4 milliard) ainsi que de minerais, principalement d'uranium (+ 0,2 milliard).

Le solde positif des échanges avec les pays scandinaves est passé de 1,2 milliard à 1,9 milliard, sous l'effet d'un accroissement de 6 p.c. des exportations et d'un léger recul des importations. Les progrès les plus importants ont été réalisés dans les ventes de cuivre (+ 0,2 milliard) et de produits sidérurgiques (+ 0,2 milliard) à la Suède. Inversement, les livraisons de charbon au Danemark ont diminué (— 0,2 milliard).

Le solde positif des échanges avec le monde communiste s'est rétréci de 2,6 milliards en 1958 à 0,7 milliard. Les importations ont augmenté de 1 milliard, en raison d'une hausse d'ensemble des achats concernant plus particulièrement les produits alimentaires (+ 0,2 milliard), divers demi-produits, tel le bois soviétique (+ 0,1 milliard), et les produits énergétiques (+ 0,2 milliard). L'augmentation pour ces derniers produits porte essentiellement sur les approvisionnements en huiles minérales originaires de l'U.R.S.S. et de la Roumanie. Les exportations vers le monde communiste, par contre, ont diminué de 0,9 milliard. La baisse provient surtout de la réduction des livraisons de produits sidérurgiques à la Chine (— 0,9 milliard) et à l'U.R.S.S. (— 0,3 milliard).

CONCLUSIONS

En guise de conclusions, nous rappellerons brièvement les aspects les plus importants du développement des échanges extérieurs de l'U.E.B.L. au cours de l'année 1959.

Comme on le sait, la reprise de la conjoncture belge amorcée vers la fin de 1958 a été plus lente et moins vigoureuse que dans les autres pays. Cepen-

dant, la hausse du volume des exportations en 1959 a été plus accentuée que dans l'ensemble du groupe des pays industriels. Comparativement au maximum de 1957, le volume des exportations s'est accru de 10 p.c. et celui des importations de 6 p.c. Quant aux prix, tant à l'exportation qu'à l'importation, ils sont restés inférieurs en général à ceux pratiqués en 1958. Les premiers se sont cependant redressés au cours du dernier trimestre de 1959, ce qui a déterminé une légère amélioration des termes de l'échange en fin d'année.

Tableau XXX.

Indices du volume, de la valeur unitaire moyenne et des termes de l'échange

Base : année précédente

Source : Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Périodes	Importations		Exportations		Termes de l'échange
	Volume	Valeur unitaire	Volume	Valeur unitaire	
1953	103	94	106	86	92
1956	112	103	108	105	102
1957	101	104	97	104	100
1958	98	94	102	93	99
1959	111	97	112	96	99

Comme il est normal au sortir d'une récession, l'accroissement des importations a été dans l'ensemble plus rapide que celui des exportations, en raison des besoins de réapprovisionnement de l'économie. Le pourcentage de couverture des importations par les exportations est revenu de 97 p.c. en 1958 à 96 p.c. Il en est résulté un élargissement du solde déficitaire global des échanges de 4,2 milliards en 1958 à 7,3 milliards. L'augmentation des importations par rapport à 1958 résulte, à concurrence de

80 p.c., de l'accroissement des importations de biens de production, tandis que la hausse des exportations provient, à raison de 86 p.c., de l'augmentation des ventes des industries textiles, chimiques, diamantaire, verrière et des métaux non ferreux.

En ce qui concerne l'orientation géographique des échanges de l'U.E.B.L., on constate un fléchissement des exportations vers les pays en voie de développement. Il en est résulté une détérioration des soldes des balances commerciales de l'U.E.B.L. à l'égard de ces régions. La baisse des ventes dans ces pays concerne principalement les produits sidérurgiques, les machines et le matériel de transport. Au contraire, les échanges avec les pays industrialisés se sont développés. Comme on a eu l'occasion de le souligner, la demande de ces pays, au premier rang desquels se trouvent les Etats-Unis et l'ensemble formé par les pays de la C.E.E., a joué un rôle prépondérant dans la reprise de la conjoncture en Belgique. En particulier, la part des pays partenaires de la C.E.E. dans les transactions extérieures totales de l'U.E.B.L. s'est accrue. Par rapport à 1958, on relève une augmentation des importations en U.E.B.L. de biens de production et de consommation en provenance de ces pays et une augmentation des exportations de produits métalliques, textiles et chimiques vers cette zone géographique. Le déficit de la balance commerciale avec la France s'est accru de près de 5 milliards, en raison à la fois de la hausse des importations en provenance de ce pays et de la baisse des exportations. Cette situation résulte, en grande partie, des mesures monétaires prises par la France en 1958. Le déficit à l'égard de l'Allemagne fédérale s'est réduit sous l'effet d'une hausse importante des exportations. Avec les Pays-Bas, la balance commerciale est devenue encore plus largement excédentaire. Un léger boni a également été enregistré avec l'Italie.

Tableau XXXI.

Commerce extérieur de l'U.E.B.L.

Sources : Institut National de Statistique et Institut de Recherches Economiques et Sociales.

Périodes	Valeurs globales (milliards de francs)			Pourcentage Exportations / Importations	Indices (Base : 1953 = 100)				Termes de l'échange
	Importations	Exportations	Balance		Importations		Exportations		
					Volume	Valeur unitaire	Volume	Valeur unitaire	
1953	121,1	113,0	- 8,1	93,3	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1956	163,6	158,1	- 5,5	96,6	134,7	99,8	134,8	101,2	101,4
1957	171,6	159,3	- 12,3	92,8	136,7	102,0	131,8	104,8	102,7
1958	156,4	152,3	- 4,1	97,3	130,6	96,4	132,6	98,5	102,1
1959	172,1	164,8	- 7,3	95,7	144,9	93,4	146,2	95,4	102,1
1958 1 ^{er} trimestre	39,4	39,6	+ 0,2	100,5	131,1	98,1	130,7	103,6	105,6
2 ^e »	38,1	36,6	- 1,5	96,1	126,8	98,2	127,0	98,8	100,7
3 ^e »	37,8	36,4	- 1,4	96,3	125,4	95,3	130,3	96,5	101,3
4 ^e »	41,1	39,7	- 1,4	96,6	139,2	94,0	142,3	95,0	101,0
1959 1 ^{er} trimestre	40,8	37,4	- 3,4	91,7	138,9	93,5	136,4	96,7	103,4
2 ^e »	42,0	40,8	- 1,2	97,1	142,3	93,4	147,0	94,2	100,9
3 ^e »	40,9	40,9	—	100,0	136,4	93,3	143,1	94,4	101,2
4 ^e »	48,4	45,7	- 2,7	94,5	162,1	93,5	153,2	96,3	103,0

Au total, la balance commerciale de l'U.E.B.L. avec les pays du Marché commun laisse un mali de près de 5 milliards contre 4 milliards environ en 1958. Par contre, avec la zone dollar la balance commerciale, déficitaire dans le passé, est devenue excédentaire de 7 milliards, grâce à l'accroissement de plus de 50 p.c. des exportations vers les Etats-Unis. Inversement, le déficit à l'égard de la zone sterling a presque doublé, en raison à la fois de l'augmentation des importations en provenance du Royaume-Uni et de la détérioration des échanges avec les autres pays de la zone.

Comme nous l'avons vu, l'année 1959 a été caractérisée par la mise en application des premières

mesures de démobilitation douanière et contingente au sein de la C.E.E. C'est ainsi que les pays membres ont abaissé leurs droits de douane de 10 p.c. le 1^{er} janvier 1959. Cette réduction a été étendue unilatéralement durant l'année à tous les Etats membres du G.A.T.T. pour les produits dont les droits étaient supérieurs à ceux du tarif extérieur commun établi par les Six. Un nouvel abaissement des droits a été appliqué le 1^{er} juillet 1960. Les expériences de Benelux et du marché commun du charbon et de l'acier justifient des prévisions optimistes en ce qui concerne les effets de ces mesures d'intégration économique sur les échanges extérieurs de l'U.E.B.L.

*
* *

Commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1959

Orientation géographique des exportations

Pourcentages par rapport à la valeur totale des exportations de chaque secteur

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Zones géographiques	Sidérurgie	Fabrications métalliques	Industries textiles et du vêtement	Industries chimiques	Industries des métaux non ferreux	Industrie diamantaire	Industrie pétrolière	Agriculture	Charbonnages et cokeries	Verreries et glaceries	Industries alimentaires	Industries du papier et des arts graphiques	Industrie des peaux et cuirs	Cimenteries	Industries diverses	Total
Europe :																
Pays membres de l'O.E.C.E. ¹ (Métro- poles)	56,7	57,9	75,9	52,7	70,5	29,6	83,8	86,8	98,7	46,7	68,0	82,8	83,2	61,4	73,5	63,5
Groupe soviétique ² ...	2,1	1,7	2,9	2,1	3,1	0,9	—	0,6	—	0,2	0,5	1,5	1,7	2,1	1,1	1,8
Autres pays d'Europe .	1,4	1,7	0,8	4,7	1,3	4,5	0,3	0,8	—	0,2	1,4	0,4	0,7	0,3	1,3	1,6
Afrique :																
Congo et Ruanda-Urundi	1,6	5,9	2,0	3,2	0,3	—	0,7	3,8	0,1	0,9	8,2	5,7	1,9	4,5	3,0	2,8
Autres pays d'Afrique .	2,8	5,5	2,1	3,7	1,1	0,2	0,8	2,9	0,6	1,8	8,5	1,0	1,6	8,0	2,7	3,0
Amérique :																
Etats-Unis et Canada .	16,8	12,6	11,6	12,7	15,4	52,6	—	2,7	—	33,7	2,9	3,3	7,0	10,4	6,8	14,5
Amérique latine	9,2	9,1	1,2	5,9	3,5	0,9	—	1,3	0,4	7,5	2,1	2,6	3,0	4,5	2,4	5,3
Asie	9,2	5,2	2,2	14,4	4,6	10,7	0,6	1,0	0,2	3,0	7,8	1,6	0,9	8,3	7,0	6,2
Océanie	0,2	0,4	1,3	0,6	0,2	0,6	—	0,1	—	6,0	0,6	1,1	—	0,5	0,9	0,7
Divers	—	—	—	—	—	—	13,8	—	—	—	—	—	—	—	1,3	0,6
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays de l'A.M.E. ³	64,2	64,1	79,7	60,6	72,7	38,1	85,0	91,4	98,9	56,1	78,9	85,8	85,3	79,8	79,5	69,3
Zone sterling	7,0	11,5	13,4	14,5	4,9	17,5	5,8	16,5	4,5	15,6	13,4	5,2	13,8	8,4	12,6	10,9
Chiffres absolus (milliards de francs)	33,3	32,9	24,6	14,3	13,6	8,4	5,9	4,8	2,7	5,2	3,0	2,7	1,6	0,9	10,9	164,8
¹ dont :																
Pays-Bas	10,3	29,5	30,5	13,3	13,3	5,7	34,1	20,8	23,0	17,1	20,4	36,1	39,6	59,3	26,7	21,2
Allemagne fédérale	18,3	6,9	18,2	9,3	15,9	6,3	14,3	23,7	3,5	2,8	16,4	11,1	16,2	0,2	16,0	13,3
France	9,5	4,8	4,2	5,7	22,0	4,4	2,4	17,5	51,4	2,7	5,7	27,8	2,6	0,1	12,1	8,9
Italie	2,7	1,6	3,1	3,0	1,4	1,7	0,3	6,2	1,7	6,8	8,6	0,9	5,1	0,5	2,6	2,6
Royaume-Uni	0,5	6,7	10,2	6,8	3,0	9,1	5,1	12,9	4,5	6,7	8,7	2,6	11,8	0,5	7,4	5,9

² Allemagne orientale, Tchécoslovaquie, Hongrie, Albanie, Pologne, Roumanie, Bulgarie, U.R.S.S.³ Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

Commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1959

Composition des exportations vers chaque zone géographique

Pourcentages par rapport à la valeur totale des exportations vers chaque zone

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique 1	Congo et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays de l'A.M.E. 2	Zone sterling	Total
Sidérurgie	18,1	22,8	11,7	19,0	23,4	35,2	29,9	6,0	18,7	13,0	20,2
Fabrications métalliques ...	18,2	18,2	42,8	36,9	17,3	34,4	16,7	12,1	18,5	21,2	20,0
Industries textiles et du vêtement	17,9	23,9	10,7	10,4	12,0	3,5	5,2	27,6	17,2	18,4	15,0
Industries chimiques	7,2	9,9	10,2	10,8	7,6	9,7	20,0	7,6	7,6	11,6	8,7
Industries des métaux non ferreux	9,1	13,9	1,0	3,0	8,7	5,5	6,1	2,2	8,6	3,7	8,2
Industrie diamantaire	2,4	2,6	—	0,3	18,5	0,8	8,7	4,3	2,8	8,3	5,1
Industrie pétrolière	4,7	—	0,9	0,9	—	—	0,3	0,2	4,4	1,9	3,6
Agriculture	4,0	0,9	4,0	2,8	0,5	0,7	0,5	0,4	3,8	4,4	2,9
Charbonnages et cokeries ...	2,5	—	0,1	0,3	—	0,1	0,1	—	2,3	0,7	1,6
Verreries et glaceries	2,3	0,3	1,0	1,9	7,2	4,5	1,5	26,7	2,5	4,5	3,1
Industries alimentaires	2,0	0,5	5,4	5,2	0,4	0,7	2,3	1,6	2,1	2,2	1,8
Industries du papier et des arts graphiques	2,1	1,4	3,4	0,6	0,4	0,8	0,4	2,4	2,0	0,8	1,6
Industrie des peaux et cuirs	1,3	0,9	0,7	0,5	0,5	0,6	0,1	0,1	1,2	1,3	1,0
Cimenteries	0,5	0,6	0,9	1,4	0,4	0,4	0,7	0,3	0,6	0,4	0,5
Industrie du caoutchouc ...	0,7	0,6	2,4	1,3	0,2	0,3	0,5	0,2	0,7	0,3	0,6
Carrières	0,8	—	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,4	0,8	0,4	0,6
Industries du bois et des meubles	1,0	0,5	0,4	0,2	0,4	0,1	0,2	—	0,9	0,9	0,7
Industrie céramique et briqueteries	0,3	0,1	0,5	0,2	—	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1	0,2
Industrie du tabac	0,3	0,1	0,2	0,3	—	—	—	0,2	0,3	—	0,2
Divers	4,6	2,8	3,6	3,9	2,4	2,4	6,6	7,6	4,7	5,9	4,4
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs) ...	104,5	3,0	4,5	4,9	23,9	8,7	10,3	1,2	114,2	17,9	164,8

1 Allemagne orientale, Tchécoslovaquie, Hongrie, Albanie, Pologne, Roumanie, Bulgarie, U.R.S.S.

2 Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

Commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1959

Orientation géographique des importations

Pourcentages par rapport à la valeur totale des importations de chaque groupe de produits

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique ¹	Autres pays d'Europe	Congo et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays de l'A.M.E. ²	Zone sterling	Total chiffres absolus (milliards de francs)
Biens de production	53,6	2,5	1,7	8,0	5,4	11,7	4,6	9,2	3,1	66,1	19,3	116,2
<i>destinés aux industries métallurgiques et aux fabrications métalliques</i>	61,7	1,7	1,0	20,2	4,4	8,2	1,4	0,4	1,0	67,4	9,8	34,3
<i>destinés aux industries textiles</i> ...	39,4	1,4	0,1	3,9	6,4	6,4	11,2	8,7	22,5	72,8	36,2	13,1
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	31,9	4,9	0,6	1,3	9,4	34,4	13,7	3,0	0,8	43,1	9,2	14,0
<i>destinés aux industries diverses :</i>												
Industrie diamantaire	69,1	—	—	—	21,1	6,0	0,3	3,5	—	84,5	76,9	8,1
Industrie du bois	34,1	21,4	23,6	3,0	9,0	2,0	2,3	4,6	—	43,9	5,0	2,5
Industries du papier et des arts graphiques	63,5	4,4	24,9	—	0,2	7,0	—	—	—	63,7	0,6	2,9
Industrie du cuir	66,7	0,2	0,9	0,5	2,7	7,7	9,2	2,4	9,7	81,0	26,0	1,7
Industrie de la construction ...	92,2	1,1	1,0	—	0,2	5,3	—	0,2	—	92,4	2,7	1,3
Industrie du tabac	20,4	4,4	0,6	0,5	9,4	36,0	16,2	12,5	—	39,4	12,2	1,2
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>												
Huiles minérales	18,5	3,7	—	—	—	4,2	5,6	67,3	—	49,4	31,4	10,8
Combustibles solides	90,4	0,4	—	—	—	9,2	—	—	—	90,4	3,1	8,1
Produits chimiques	77,9	1,9	0,5	0,1	0,1	18,4	0,3	0,8	—	78,2	10,7	5,3
Divers	55,3	1,4	1,2	12,5	4,3	12,8	3,5	8,6	0,3	65,2	14,3	12,9
Biens de consommation	76,9	1,9	2,2	1,3	1,0	7,6	5,8	3,2	0,1	78,9	6,7	35,6
<i>Biens de consommation durables</i> .	89,0	2,3	0,4	0,1	0,1	5,4	—	2,7	—	89,5	7,6	18,8
<i>Biens de consommation non durables :</i>												
Produits alimentaires animaux .	77,7	3,8	3,0	—	0,3	6,3	3,5	5,3	0,1	78,2	4,2	4,5
Produits alimentaires végétaux .	52,1	0,5	6,1	4,8	3,6	7,3	20,6	4,4	0,5	58,1	6,6	9,0
<i>Autres biens de consommation non durables</i>	75,3	0,6	0,1	—	—	22,6	1,3	0,1	—	75,9	5,8	3,3
Biens d'équipement	86,6	0,7	0,1	0,1	0,1	11,1	1,0	0,3	—	86,7	14,0	20,3
Total général ...	62,3	2,2	1,6	5,7	3,9	10,8	4,4	6,9	2,1	71,2	16,1	172,1

¹ Allemagne orientale, Tchécoslovaquie, Hongrie, Albanie, Pologne, Roumanie, Bulgarie, U.R.S.S.² Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

Commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1959

Composition des importations en provenance des différentes zones géographiques

Pourcentages par rapport à la valeur totale des importations en provenance de chaque zone

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique ¹	Autres pays d'Europe	Congo et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Total	Pays de l'A.M.E. ²	Zone sterling
Biens de production	58,0	78,1	71,4	95,2	94,5	73,3	70,5	89,9	98,5	67,5	62,7	81,1
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	19,7	15,8	12,0	70,6	22,6	15,0	6,5	1,2	9,5	19,9	18,9	12,2
<i>destinés aux industries textiles</i> ...	4,8	4,7	0,7	5,3	12,5	4,5	19,1	9,5	80,4	7,6	7,8	17,1
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	4,2	18,5	3,0	1,9	19,8	25,9	25,3	3,6	3,1	8,1	5,0	4,7
<i>destinés aux industries diverses :</i>												
Industrie diamantaire	5,2	—	—	—	25,5	2,6	0,4	2,4	—	4,7	5,6	22,5
Industrie du bois	0,8	14,2	21,2	0,8	3,3	0,3	0,8	1,0	—	1,4	0,9	0,4
Industries du papier et des arts graphiques	1,7	3,5	26,5	—	0,1	1,1	—	—	—	1,7	1,5	0,1
Industrie du cuir	1,1	0,1	0,6	0,1	0,7	0,7	2,0	0,3	4,5	1,0	1,1	1,6
Industrie de la construction ...	1,1	0,4	0,5	—	—	0,4	—	—	—	0,8	1,0	0,1
Industrie du tabac	0,2	1,4	0,2	0,1	1,6	2,3	2,5	1,2	—	0,7	0,4	0,5
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>												
Huiles minérales	1,9	10,8	0,1	—	—	2,4	7,8	60,9	—	6,3	4,3	12,2
Combustibles solides	6,8	1,0	—	—	—	4,0	—	—	—	4,7	6,0	0,9
Produits chimiques	3,9	2,8	0,9	—	0,1	5,3	0,2	0,4	—	3,1	3,4	2,1
Divers	6,6	4,9	5,7	16,4	8,3	8,8	5,9	9,3	1,0	7,5	6,8	6,7
Biens de consommation	25,6	18,1	28,0	4,6	5,2	14,5	27,0	9,6	1,5	20,7	23,0	8,7
<i>Biens de consommation durables</i> .	15,6	11,8	3,0	0,2	0,2	5,4	0,1	4,3	—	11,0	13,8	5,2
<i>Biens de consommation non durables :</i>												
Produits alimentaires animaux .	3,3	4,6	4,8	—	0,2	1,5	2,1	2,0	0,2	2,6	2,9	0,7
Produits alimentaires végétaux .	4,4	1,2	20,1	4,4	4,8	3,5	24,3	3,3	1,3	5,2	4,3	2,1
<i>Autres biens de consommation non durables</i>	2,3	0,5	0,1	—	—	4,1	0,5	—	—	1,9	2,0	0,7
Biens d'équipement	16,4	3,8	0,6	0,2	0,3	12,2	2,5	0,6	—	11,8	14,3	10,2
Total général ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (en milliards de francs)	107,3	3,7	2,8	9,8	6,7	18,6	7,6	11,9	3,7	172,1	122,4	27,7

¹ Allemagne orientale, Tchécoslovaquie, Hongrie, Albanie, Pologne, Roumanie, Bulgarie, U.R.S.S.² Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

Exportations de sept pays européens et des Etats-Unis par groupe de produits

(En pour cent)

Sources : Svernilson I., *Growth and Stagnation in the European Economy*, Nations Unies, Genève, 1954, p. 187, et *Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique*.

Produits	Années	Royaume-Uni	Allemagne ¹	France	Italie	U.E.B.L.	Suisse	Suède	Etats-Unis	Total
A. Produits alimentaires	1913	11,6	17,4	12,5	9,8	6,3	2,7	1,9	37,8	100,0
	1928	13,5	9,3	13,3	8,7	3,9	2,2	1,9	47,2	100,0
	1938	14,4	2,0	10,6	15,1	3,5	1,6	2,9	49,9	100,0
	1950	12,5	1,5	15,5	9,6	3,2	1,5	2,7	53,5	100,0
	1957	11,3	3,5	14,9	11,9	2,4	1,8	1,7	52,5	100,0
B. Matières brutes .	1913	14,4	17,4	10,6	6,1	6,2	0,6	4,2	40,5	100,0
	1928	11,4	12,4	9,9	4,8	3,7	0,8	5,1	51,9	100,0
	1938	15,7	13,1	9,1	3,5	9,0	0,6	10,7	38,3	100,0
	1950	8,7	10,8	11,4	3,2	5,7	0,6	10,5	49,1	100,0
	1957	9,0	10,5	8,7	3,6	5,2	0,4	10,0	52,6	100,0
C. Métaux	1913	26,5	30,8	5,5	0,5	8,1	0,9	2,3	25,4	100,0
	1928	22,0	26,0	11,5	0,7	10,7	1,6	2,7	24,8	100,0
	1938	18,2	29,4	8,2	1,4	12,2	2,2	4,2	24,2	100,0
	1950	22,3	14,9	14,2	1,8	16,9	1,3	3,7	24,9	100,0
	1957	15,6	20,1	13,5	2,8	18,9	0,2 ²	3,2	25,7	100,0
D. Machines	1913	29,4	34,8	3,5	0,9	2,3	3,2	2,4	23,5	100,0
	1928	23,9	28,2	5,9	1,0	2,1	3,4	4,3	31,2	100,0
	1938	24,6	30,4	2,8	1,5	2,2	4,2	4,1	30,2	100,0
	1950	27,7	8,5	6,1	3,1	2,8	6,1	3,9	41,8	100,0
	1957	21,2	23,0	4,7	3,2	2,4	1,3 ²	3,3	40,9	100,0
E. Matériel de transport	1913	37,3	17,3	16,4	2,6	7,9	1,0	0,2	17,3	100,0
	1928	21,0	4,4	8,4	2,8	2,5	0,9	1,2	58,8	100,0
	1938	21,9	19,6	4,0	3,9	2,4	0,9	2,2	45,1	100,0
	1950	38,9	4,3	7,5	2,8	1,5	0,3	3,1	41,6	100,0
	1957	22,9	18,2	7,7	3,8	2,1	n. d.	3,5	41,8	100,0
F. Produits chimiques	1913	23,4	44,0	11,9	2,3	7,3	2,8	0,7	7,6	100,0
	1928	17,4	42,8	11,7	2,7	4,9	3,7	0,6	16,2	100,0
	1938	15,7	40,7	9,7	1,9	8,3	5,5	0,8	17,4	100,0
	1950	17,3	18,7	9,9	1,7	8,4	7,2	1,7	40,1	100,0
	1957	18,0	21,6	9,9	3,7	5,3	6,2	1,2	34,1	100,0
G. Textiles	1913	46,8	15,4	14,6	4,9	9,8	5,2	0,1	3,2	100,0
	1928	41,7	12,9	19,6	8,8	5,9	4,1	0,2	6,8	100,0
	1938	42,2	15,3	11,1	12,4	6,6	4,3	0,4	7,7	100,0
	1950	36,7	3,1	17,0	12,1	10,3	3,8	0,7	16,3	100,0
	1957	28,4	12,2	16,1	12,0	11,5	2,1 ²	0,6	17,1	100,0

¹ Depuis 1950, Allemagne fédérale uniquement.² Estimations.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* de juin 1960. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions ni les sources statistiques.

1. MONNAIE — BANQUE

CHARELS L., De export- en importfinanciering. (*V.E.V.-Berichten, Anvers, XXXV, n° 12, 30 juin 1960, pp. 1.415-1.425.*)

COLLIN F., Examen de conscience. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, XV, n° 25, 19 juin 1960, pp. 233-235.*)

DE COSTER C., Les crédits documentaires. (*Annales de Sciences économiques appliquées, Louvain, XVIII, n° 2, mai 1960, pp. 173-183.*)

Le financement des ventes à tempérament par les banques congolaises. (*Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, IX, n° 4, avril 1960, pp. 165-168.*)

SURY J., Les finances privées en 1959. (*Bulletin de l'Institut de Recherches économiques et sociales, Louvain, XXVI, n° 4, juin 1960, pp. 229-248.*)

VANES F. et WAUTERS L., Export- en importfinanciering. Bedrijfseconomische en financieel-technische studie. (*Université Catholique de Louvain, Louvain, 1960, IX + 267 p.*)

2. REVENU NATIONAL — EPARGNE — INVESTISSEMENTS

BAUDHUIN F., Prix, consommation, balance et revenus en 1959. (*Bulletin de l'Institut de Recherches économiques et sociales, Louvain, XXVI, n° 4, juin 1960, pp. 351-384.*)

SURY J., Les finances privées en 1959. (*Bulletin de l'Institut de Recherches économiques et sociales, Louvain, XXVI, n° 4, juin 1960, pp. 229-248.*)

3. PRIX — SALAIRES

Avis relatif aux institutions de la politique des prix. (*Bulletin d'Information et de Documentation, Conseil Central de l'Economie et Conseils Professionnels, Bruxelles, n° 17, juin 1960, pp. 3-8.*)

BAUDHUIN F., Prix, consommation, balance et revenus en 1959. (*Bulletin de l'Institut de Recherches économiques et sociales, Louvain, XXVI, n° 4, juin 1960, pp. 351-384.*)

CRESPI D., Les salaires belges. Faits et théories. (*Colin, Paris, 1960, 254 p.*)

GEBBINK G., Equal Pay : Un principe devant les faits. (*Revue du Travail, Bruxelles, XLI, n° 5, mai 1960, pp. 625-645.*)

L'évolution du coût de la vie dans quelques pays. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, XV, n° 23, 4 juin 1960, pp. 213-216.*)

4. BUDGET — FINANCES PUBLIQUES

Le problème des finances communales. (*Le Mouvement communal, Bruxelles, XLII, n° 341, juin 1960, pp. 274-285.*)

Le regroupement économique et fonctionnel des opérations budgétaires des années 1958-1959-1960. (*Bulletin de Documentation, Ministère des Finances, Bruxelles, n° 3, mars 1960, pp. 1-58.*)

VAN BUGGENHOUT A., Les finances publiques en 1959. (*Bulletin de l'Institut de Recherches économiques et sociales, Louvain, XXVI, n° 4, juin 1960, pp. 195-228.*)

6. REEQUIPEMENT — LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

RENEAU L., Réflexions sur le problème du chômage en Belgique. (*Revue du Travail, Bruxelles, LXI, n° 4, avril 1960, pp. 473-507.*)

7. TRANSACTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

HAY A., L'Accord Monétaire Européen a une année d'existence. (*Revue économique et sociale, Lausanne, XVIII, n° 2, avril 1960, pp. 97-103.*)

La balance des paiements du Congo belge et du Ruanda-Urundi. (*Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, IX, n° 4, avril 1960, pp. 141-158.*)

L'Accord Monétaire Européen. (*Rapport mensuel de la Deutsche Bundesbank, Francfort, XII, n° 5, mai 1960, pp. 11-24.*)

9. INTEGRATION EUROPEENNE

Classement des principales banques européennes. (*La Revue de la Banque, Bruxelles, XXIV, nos 5-6, 1960, pp. 447-450.*)

COUSTE P. B., Marché commun et Afrique. (*Revue économique et sociale, Lausanne, XVIII, n° 2, avril 1960, pp. 126-132.*)

- DE BRABANDERE E., Le rapprochement des associations professionnelles de banques au sein de la Communauté Economique Européenne. (*La Revue de la Banque, Bruxelles, XXIV, nos 5-6, 1960, pp. 369-376.*)
- DELVAUX A., Investissements étrangers et Marché commun. (*Revue du Marché commun, Paris, n° 25, mai 1960, pp. 183-194.*)
- DE STAERCKE R., L'unification économique de l'Europe. (*Bulletin de la Fédération des Industries belges, Bruxelles, XV, n° 17, 10 juin 1960, pp. III-X.*)
- GOZARD G., Politiques monétaire et financière dans le Marché commun. Une coordination nécessaire. (*Banque, Paris, XXIX, n° 168, juin 1960, pp. 377-379.*)
- HOUSSIAUX J., Concurrence et Marché commun. (*Genin, Paris, 1960, IX + 174 p.*)
- L'accélération de la mise en œuvre du Traité instituant la Communauté Economique Européenne. (*Bulletin de la Communauté Economique Européenne, III, n° 3, mars-avril 1960, pp. 11-24.*)
- L'accélération du Marché commun. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, XV, n° 27, 2 juillet 1960, pp. 253-258.*)
- LARCIER R., Le développement des fonds de placement en Europe. (*La Revue de la Banque, Bruxelles, XXIV, nos 5-6, 1960, pp. 377-391.*)
- Les Communautés européennes. (*Bulletin officiel hebdomadaire de la Chambre de Commerce de Bruxelles, Bruxelles, LXXVII, n° 26, 29 juin 1960, pp. 475-494.*)
- MANDY P. et DE GHELLINCK G., La structure de la dimension des entreprises dans les pays du Marché commun. (*Revue économique, Paris, XI, n° 3, mai 1960, pp. 394-413.*)
- SAUWENS A., Le problème de la zone de libre-échange. (*Revue du Marché commun, Paris, n° 25, mai 1960, pp. 195-204.*)
- SNOY et d'OPPUERS (Baron), Towards a European Solution. (*Lloyds Bank Review, Londres, n° 57, juillet 1960, pp. 1-17.*)
- Zone de libre-échange ou Communauté Economique Européenne. (*Société Royale d'Economie Politique de Belgique, Librairie Encyclopédique, Bruxelles, 1960, Vol. II, 135 p.*)

10. GENERALITES

- ASZKENAZY H., L'aide aux pays sous-développés. (*Les Problèmes de l'Europe, Rome, n° 7, 1^{er} trimestre 1960, pp. 23-38.*)
- HERMAN F. et LECLERCQ H., La situation économique du Congo en 1959. (*Bulletin de l'Institut de Recherches économiques et sociales, Louvain, XXVI, n° 4, juin 1960, pp. 385-399.*)
- La prospérité économique de la Belgique en 1960. (*Bulletin économique de la Banque de Bruxelles, Bruxelles, n° 6, juin 1960, pp. 1-8.*)
- La recherche scientifique. (*Rapport annuel de la Fédération des Industries belges, Exercice 1959, Supplément au Bulletin de la Fédération des Industries belges, Bruxelles, XV, n° 17, 10 juin 1960, pp. 24-30.*)
- SAMOY A., De betekenis van de Kongolese economie voor België. (*Meunerie belge, Bruxelles, LVI, n° 38, mars-juin 1960, pp. 20-23.*)
- SERMON L., Le régionalisme économique. (*Meunerie belge, Bruxelles, LVI, n° 38, mars-juin 1960, pp. 15-19.*)

LEGISLATION ECONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge, au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — *Législation économique générale*
- II. — *Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière*
- III. — *Législation agricole*
- IV. — *Législation industrielle*
- V. — *Législation du travail*
- VI. — *Législation relative au commerce intérieur*
- VII. — *Législation relative au commerce extérieur*
- VIII. — *Législation des transports*
- IX. — *Législation relative aux prix et aux salaires*
- X. — *Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)*
- XI. — *Législation en matière de dommages de guerre*

I. — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

Arrêté ministériel du 15 avril 1960

prescrivant une statistique annuelle de la production dans les houillères et leurs centrales électriques (Moniteur du 23 juin 1960, p. 4.730).

Loi du 27 mai 1960

sur la protection contre l'abus de la puissance économique (Moniteur du 22 juin 1960, p. 4.674).

CHAPITRE I^{er}. — Des abus de puissance économique

Article 1^{er}. — La puissance économique, au sens de la présente loi, est le pouvoir que possède une personne physique ou morale agissant isolément ou un groupe de ces personnes agissant de concert d'exercer sur le territoire du Royaume, par des activités industrielles, commerciales, agricoles ou financières, une influence prépondérante sur l'approvisionnement du marché de marchandises ou de capitaux, sur le prix ou la qualité d'une marchandise ou d'un service déterminé.

Art. 2. — Il y a abus, au sens de la présente loi, lorsqu'une ou plusieurs personnes, détentrices de puissance économique, portent atteinte à l'intérêt général par des pratiques qui faussent ou qui restreignent le jeu normal de la concurrence ou qui entravent soit la liberté économique des producteurs, des distributeurs ou des consommateurs, soit le développement de la production ou des échanges.

CHAPITRE II. — De la procédure de constatation des abus de puissance économique

Art. 3. — Le Roi nomme auprès du Conseil du contentieux économique (...) un commissaire-rapporteur chargé de la recherche des abus de puissance économique, ainsi que deux commissaires-adjoints qui exercent la même mission sous la surveillance et la direction du commissaire-rapporteur.

Art. 4. — Lorsque le commissaire-rapporteur est saisi d'une plainte de personnes physiques ou morales ou d'organisations représentant une communauté d'intérêts, lésées par des pratiques visées à l'article 2, il procède à une instruction sauf s'il estime la plainte irrecevable ou non fondée (...). Il procède également à une instruction lorsqu'il en est requis par le Ministre des Affaires Economiques.

Art. 5. — Lorsqu'il existe des indices sérieux de l'existence, sur un marché déterminé, d'un abus de puissance économique, le commissaire-rapporteur peut procéder à une information. Au terme de cette information, il fait rapport au Ministre des Affaires Economiques.

Le commissaire-rapporteur procède également à une information lorsqu'il en est requis par le Ministre des Affaires Economiques.

Art. 7. — Au terme de l'instruction, le commissaire-rapporteur dépose le dossier avec ses conclusions auprès du secrétariat du Conseil du contentieux économique ou informe le Ministre, en la motivant, de son intention de classer l'affaire et lui transmet le dossier. (...)

Art. 13. — Le Conseil du contentieux économique remet au Ministre des Affaires Economiques son avis motivé. (...)

Si le Conseil conclut à l'existence de l'abus, son avis contient les recommandations à adresser aux personnes dont l'activité a fait l'objet de l'instruction en vue de mettre fin à l'abus.

Art. 14. — Dans les soixante jours de l'envoi de l'avis du Conseil, si le Ministre estime qu'il y a abus de puissance économique, lui-même ou le fonctionnaire qu'il délègue convoque les personnes qui ont fait l'objet de l'instruction, entend leurs observations et leur fait part des recommandations qu'il juge opportunes en vue de mettre fin à l'abus.

Si ces personnes acceptent d'exécuter, dans le délai proposé par le Ministre, les recommandations faites, l'accord est acté dans un procès-verbal. (...)

Si les personnes qui ont fait l'objet de l'instruction n'acceptent pas les recommandations faites, le Ministre, dans le même délai de soixante jours, leur confirme celles-ci par lettre recommandée à la poste. Dans ce cas il fixe le délai pour l'exécution des mesures qu'il recommande. Les recommandations sont motivées.

Si les personnes dont l'activité a fait l'objet de l'instruction n'ont pas, dans le délai qui leur a été imparti, exécuté l'accord intervenu ou donné suite aux recommandations faites par lettre recommandée, le Roi peut, dans les deux mois courant à partir de l'expiration de ce délai et par un arrêté motivé, constater l'existence de l'abus et prescrire les mesures destinées à y mettre fin.

Art. 15. — Si une personne morale ayant déjà fait l'objet d'un arrêté royal ou de recommandations ministérielles prévues à l'article 14 (...) commet un nouvel abus, le Roi peut en outre, lorsqu'au terme de la procédure prévue par les

articles précédents, Il prescrit en vertu de l'article 14 des mesures destinées à mettre fin au nouvel abus :

1° interdire pendant le temps qu'il détermine :

a) d'appeler aux fonctions d'administrateur une personne déjà titulaire d'un mandat d'administrateur ou de gérant dans une société concurrente acheteuse ou vendeuse sur le marché visé;

b) de fusionner avec une telle société, de l'absorber ou de prendre ou d'étendre une participation dans son capital ou ses emprunts.

2° ordonner la réalisation des participations financières jugées indésirables.

CHAPITRE III. — Dispositions pénales

Art. 18. — Les infractions à l'arrêté royal ordonnant la cessation de l'abus sont punies d'un emprisonnement de huit jours à un an et d'une amende de 10.000 francs à 1 million ou d'une de ces peines seulement.

Art. 19. — Si une personne ayant mis fin à un abus dans le délai recommandé par le Ministre ou fixé par le Roi, se rend coupable d'un nouvel abus dans les cinq ans courant à partir de l'expiration de ce délai, les infractions à l'arrêté royal ordonnant la cessation du nouvel abus sont passibles d'un emprisonnement de huit jours à deux ans et d'une amende de 10.000 francs à 2 millions ou d'une de ces peines seulement.

Si une personne n'ayant pas mis fin à un abus dans le délai fixé par le Roi, se rend coupable d'un nouvel abus dans les cinq ans courant à partir de l'expiration de ce délai, les peines établies à l'alinéa précédent sanctionnant les infractions à l'arrêté royal ordonnant la cessation du nouvel abus sont doublées.

II. — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES (Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES), LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Loi du 22 mars 1960

arrétant le compte général du Congo belge de l'année 1950 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1947 à 1949 (Moniteur du 11 juin 1960, p. 4.337).

Loi du 22 mars 1960

arrétant les comptes généraux du Ruanda-Urundi des années 1950 et 1951 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1947 à 1950 (Moniteur du 11 juin 1960, p. 4.352).

Loi du 22 mars 1960

arrétant les comptes généraux du Congo belge des années 1940 à 1949 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1939 à 1946 (Moniteur du 22 juin 1960, p. 4.645).

Loi du 22 mars 1960

arrétant les comptes généraux du Ruanda-Urundi des années 1940 à 1949 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1939 à 1946 (Moniteur du 23 juin 1960, p. 4.709).

Loi du 20 avril 1960

portant approbation de la Convention entre la Belgique et la France tendant à éviter les doubles impositions et à régler certaines autres questions en matière d'impôts sur les successions et de droits d'enregistrement, signée à Bruxelles, le 20 janvier 1959 (Moniteur du 10 juin 1960, p. 4.304).

Arrêté royal du 10 juin 1960

transférant à l'exercice 1960 les crédits d'engagement et les crédits de paiement disponibles au 31 décembre 1959 sur les titres II (dépenses extraordinaires) des budgets de l'exercice 1959 et les budgets extraordinaires de certains exercices antérieurs (Moniteur du 17 juin 1960, p. 4.523).

Loi du 15 juin 1960

contenant les budgets ordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1959 (Moniteur du 25 juin 1960, p. 4.821).

Article 1^{er}. — Les recettes ordinaires du Congo belge pour l'exercice 1959 sont évaluées globalement à la somme de quatorze milliards sept cent quatre-vingt-un millions huit cent cinquante-neuf mille francs (14.781.859.000 francs congolais) (...).

Art. 2. — Il est ouvert pour les dépenses ordinaires du Congo belge de l'exercice 1959 des crédits pour un montant total de quatorze milliards sept cent septante et un millions deux cent soixante-quatre mille francs congolais (14.771.264.000 francs congolais) (...).

Art. 5. — Les recettes ordinaires du Ruanda-Urundi, pour l'exercice 1959, sont évaluées globalement à la somme de un milliard deux cent dix-sept millions deux cent septante-quatre mille francs congolais (1.217.274.000 francs congolais) (...).

Art. 6. — Il est ouvert pour les dépenses ordinaires du Ruanda-Urundi de l'exercice 1959 des crédits pour un montant total de un milliard deux cent seize millions huit cent nonante-cinq mille francs congolais (1.216.895.000 francs congolais) (...).

Loi du 15 juin 1960

contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1959 (Moniteur du 27 juin 1960, p. 4.884).

Article 1^{er}. — Il est ouvert pour les dépenses extraordinaires du Congo belge de l'exercice 1959, des autorisations d'engagement s'élevant ensemble à un milliard sept cent quarante et un millions deux cent cinq mille francs congolais (1.741.205.000 francs congolais) (...).

Art. 2. — Il est ouvert, pour les dépenses extraordinaires du Congo belge de l'exercice 1959, des crédits de paiement s'élevant ensemble à quatre milliards trente-six millions sept cent vingt mille francs congolais (4.036.720.000 francs congolais) (...).

Art. 4. — Les recettes extraordinaires du Congo belge pour l'exercice 1959 sont évaluées à la somme de cent soixante-quatre millions six cent vingt-huit mille francs congolais (164.628.000 francs congolais) (...).

Art. 5. — L'excédent des dépenses prévues par la présente loi aux articles 2 et 7 sur les recettes extraordinaires prévues à l'article 4, sera couvert au moyen d'emprunt.

Art. 7. — Sont approuvés les arrêtés royaux et les ordonnances du gouverneur général ouvrant au budget des dépenses extraordinaires du Congo belge pour l'exercice 1959 des autorisations d'engagement de dépenses et des crédits de paiement s'élevant respectivement à un milliard soixante-quatre millions cinq cent quatorze mille francs congolais (1.064.514.000 francs congolais) et un milliard quatre cents millions quatre cent quarante-six mille francs congolais (1.400.446.000 francs congolais) (...).

Art. 8. — Il est ouvert, pour les dépenses extraordinaires du Ruanda-Urundi de l'exercice 1959, des autorisations d'engagement s'élevant ensemble à cinq cent vingt et un millions trois cent nonante-quatre mille francs congolais (521.394.000 francs congolais) (...).

Art. 9. — Il est ouvert, pour les dépenses extraordinaires du Ruanda-Urundi de l'exercice 1959, des crédits de paiement s'élevant ensemble à quatre cent quarante et un millions

huit cent sept mille francs congolais (441.807.000 francs congolais) (...).

Art. 11. — Les recettes extraordinaires du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1959 sont évaluées à la somme de trois cent nonante et un millions cinq cent trente-huit mille francs congolais (391.538.000 francs congolais) (...).

Art. 12. — Sont approuvées les ordonnances du gouverneur général ouvrant au budget des dépenses extraordinaires du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1959 des autorisations d'engagement de dépenses et des crédits de paiement s'élevant respectivement à cent trente-cinq millions quatre cent quatre-vingt-trois mille francs congolais (135.483.000 francs congolais) et quatre-vingt-huit millions six cent soixante-huit mille francs congolais (88.668.000 francs congolais) (...).

Arrêté royal du 20 juin 1960

relatif à l'émission d'un emprunt au capital nominal de 2,3 milliards de francs à émettre par la Société Nationale des Chemins de Fer Belges (Moniteur du 24 juin 1960, p. 4.790).

Article 1^{er}. — La Société Nationale des Chemins de Fer Belges est autorisée à émettre un emprunt à cinq ou à dix ans au capital nominal de deux milliards trois cents millions de francs (2.300.000.000 francs).

Art. 2. — L'emprunt est représenté par des obligations au porteur de 1.000, 5.000, 10.000, 25.000 et 100.000 francs portant intérêt aux taux indiqués ci-après :

5 p.c. l'an à partir du 6 juillet 1960 jusqu'au 5 juillet 1965;
5,25 p.c. l'an à partir du 6 juillet 1965, jusqu'au 5 juillet 1970.

Elles sont munies de dix coupons d'intérêt annuels payables le 6 juillet de chacune des années 1961 à 1970.

Art. 5. — Le prix d'émission est fixé à 1.000 francs net par mille francs de capital nominal; il est payable (...), soit en espèces, soit en bons de caisse 4 p.c. à 10 ans 1950-1960, 2^e série, émis par la Société Nationale des Chemins de Fer Belges, repris au taux de 105 p.c. de leur valeur nominale.

Art. 8. — L'emprunt est amortissable en dix ans (...).

Les remboursements sont effectués aux taux ci-après :
le 6 juillet des années 1961 à 1965 : au pair;
le 6 juillet des années 1966 à 1969 : à 101 p.c.

Les obligations non amorties avant le 6 juillet 1970 sont remboursables à cette date à 101 p.c. de leur valeur nominale.

Art. 11. — Les porteurs ont la faculté d'obtenir le remboursement anticipatif de leurs obligations au 6 juillet 1965. Ce remboursement est effectué au pair de la valeur nominale du 6 juillet 1965 au 5 août 1965, inclusivement; il ne sera bonifié aucun intérêt pour cette période.

Art. 13. — Le paiement des intérêts et le remboursement des obligations sont garantis par l'Etat.

Art. 14. — Les intérêts et la prime de remboursement des obligations sont exempts de tous impôts et taxes réels et futurs, au profit de l'Etat, des provinces et des communes.

Arrêté royal du 22 juin 1960

modifiant le Règlement général sur les taxes assimilées au timbre (Moniteur du 29 juin 1960, p. 4.965).

Loi du 22 juin 1960

contenant le budget ordinaire du Congo belge pour l'exercice 1960 (Moniteur du 30 juin 1960, p. 4.989).

Loi du 22 juin 1960

contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge pour l'exercice 1960 (Moniteur du 30 juin 1960, p. 5.023).

Loi du 27 juin 1960

ouvrant de nouveaux crédits provisoires, à valoir sur les budgets de l'exercice 1960 (Moniteur du 29 juin 1960, p. 4.964).

III. — LEGISLATION AGRICOLE

Arrêté ministériel du 2 mai 1960

modifiant celui du 30 avril 1960 fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 9 juin 1960, p. 4.281).

Arrêté ministériel du 31 mai 1960

fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 9 juin 1960, p. 4.282).

Arrêté royal du 20 juin 1960

portant création d'un Institut économique agricole auprès du Ministère de l'Agriculture (Moniteur du 27 juin 1960, p. 4.927).

VII. — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

Arrêté royal du 24 juin 1960

relatif au Tarif des droits d'entrée (Moniteur du 27 juin 1960, p. 4.918).

Arrêté ministériel du 25 juin 1960

réglant les franchises en matière de droits d'entrée (Moniteur du 27 juin 1960, p. 4.925).

VIII. — LEGISLATION DES TRANSPORTS

Loi du 23 juin 1960

autorisant la SABENA à modifier ses statuts (Moniteur du 25 juin 1960, p. 4.866).

.....
Art. 2. — L'Etat est autorisé à acheter aux actionnaires autres que le Congo belge et le Ruanda-Urundi :
600.000 actions privilégiées et
15.800 actions de dividende
de la Société Anonyme Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne (SABENA).
.....

Art. 3. — L'Etat garantit le service des intérêts et l'amortissement des emprunts à émettre par la SABENA dont le produit est affecté exclusivement à l'acquisition de matériel volant ou à l'acquisition de la dotation initiale en rechanges normalement fournies lors de la livraison du matériel volant

et des équipements, en premier établissement, des ateliers d'entretien et de révision de matériel volant.

L'Etat garantit également l'exécution pour le principal et pour les intérêts des opérations de financement conclues par la SABENA avec des constructeurs belges ou étrangers, en vue de l'acquisition de matériel volant et de la dotation initiale en rechanges. (...)
.....

Art. 4. — L'Etat supporte la moitié des charges financières afférentes aux emprunts et autres opérations de financement visés à l'article 3 ci-dessus. L'intervention de l'Etat ne sera ni inférieure à 2 p.c., ni supérieure à 3 p.c. du montant nominal des emprunts et autres opérations de financement visés à l'article 3 ci-dessus.

Toutefois, le montant total des emprunts et autres opérations de financement sur lesquels l'intervention est calculée ne peut excéder six milliards de francs. Le crédit nécessaire au paiement de cette intervention est inscrit au budget du département géré par Notre Ministre ayant l'Aéronautique dans ses attributions.
.....

IX. — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêtés royaux du 6 avril 1960

allouant des primes supplémentaires aux ouvriers belges qui s'engagent pour le travail du fond de la mine (Moniteur du 23 juin 1960, p. 4.724).

Arrêté royal du 7 avril 1960

rendant obligatoire la décision du 12 mars 1959 de la Commission paritaire nationale de l'industrie et du commerce du pétrole, fixant certaines conditions de travail pour les ouvriers et ouvrières occupés dans les entreprises relevant de la même commission (Moniteur du 3 juin 1960, p. 4.174).

Arrêté royal du 12 avril 1960

rendant obligatoire la décision du 3 février 1960 de la Commission paritaire nationale des maîtres-tailleurs et tailleuses, concernant la fixation des salaires minimums des ouvriers et ouvrières occupés par les maîtres-tailleurs et par les tailleuses et le rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume (Moniteur du 6 juin 1960, p. 4.233).

Arrêté royal du 12 avril 1960

rendant obligatoire la décision du 25 janvier 1960 de la Commission paritaire nationale de la coiffure

et des soins de beauté, concernant la fixation des salaires journaliers minimums dans les salons de coiffure et la liaison de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume (Moniteur du 6 juin 1960, p. 4.237).

Arrêté royal du 11 mai 1960

rendant obligatoire la décision du 18 novembre 1959 de la Commission paritaire régionale pour les ports d'Ostende et de Nieuport, modifiant la décision du 5 février 1959, concernant la fixation du statut du Fonds de sécurité d'existence pour les travailleurs du port d'Ostende, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 5 octobre 1959 (Moniteur du 3 juin 1960, p. 4.182).

Arrêté royal du 19 mai 1960

rendant obligatoire la décision du 21 mars 1960 de la Commission paritaire nationale des blanchisseries et des entreprises de teinturerie et dégraissage concernant la fixation des salaires et des conditions de travail des ouvriers et ouvrières occupés dans les blanchisseries, lavoirs et entreprises de repassage ainsi que dans les dépôts et « shops » s'occupant d'une ou de plusieurs activités dans ce secteur d'activité, et le rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume (Moniteur du 18 juin 1960, p. 4.564).

X. — LEGISLATION SOCIALE

(PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)

Arrêté royal du 25 avril 1960

modifiant l'arrêté royal organique du 22 décembre 1938, prévu par la loi du 10 juin 1937 qui étend les allocations familiales aux employeurs et aux non-salariés (Moniteur du 23 juin 1960, p. 4.748).

Loi du 27 avril 1960

portant approbation de la Convention portant révision de la Convention entre la Belgique et les Pays-Bas, relative à l'application de la législation

des deux pays en ce qui concerne les assurances sociales, signée à La Haye, le 29 août 1947, et du Protocole additionnel à cette Convention, signé à La Haye, le 4 novembre 1957 (Moniteur du 24 juin 1960, p. 4.775).

Arrêté royal du 27 mai 1960

portant règlement général du régime de pension de retraite et de survie des travailleurs indépendants (Moniteur du 14 juin 1960, p. 4.433).

Arrêté royal du 31 mai 1960

portant création d'une Commission consultative nationale de la réadaptation professionnelle des travailleurs mis en chômage par suite de la fermeture de certaines mines (Moniteur du 18 juin 1960, p. 4.568).

Loi du 16 juin 1960

plaçant sous la garantie de l'Etat belge les organismes gérant la sécurité sociale des employés du Congo belge et du Ruanda-Urundi, et portant garantie par l'Etat belge des prestations sociales assurées en faveur de ceux-ci (Moniteur du 30 juin 1960, p. 4.984).

Arrêté royal du 1^{er} juin 1960

modifiant l'arrêté royal du 22 septembre 1955, organique de l'assurance maladie-invalidité (Moniteur du 22 juin 1960, p. 4.680).

Loi du 27 juin 1960

relative à la Caisse d'Assurance du Congo belge et du Ruanda-Urundi (Moniteur du 30 juin 1960, p. 5.042).

Loi du 27 juin 1960

relative à l'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture d'entreprises (Moniteur du 30 juin 1960, p. 5.042).

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

MARCHE DE L'ARGENT

Ia. — TAUX OFFICIELS D'ESCOMPTE ET DE PRETS

Epoques	Taux officiels de la Banque Nationale de Belgique					
	Escompte				Avances en compte courant et prêts *	
	Traites acceptées domiciliées en banque, warrants et acceptations de banque préalablement visées par la B.N.B.	Traites acceptées, non domiciliées en banque	Traites non acceptées domiciliées en banque	Traites non acceptées et non domiciliées en banque, promesses	Certificats de trésorerie et certificats du Fonds des Rentes, émis à maximum 366 jours	Tous autres effets publics
1958 Moyenne	3,95	4,66	5,37	5,66	(2)	5,66
1959 Moyenne	3,27	3,77	4,27	4,77	(2)	4,76
1959 Avril	3,25	3,75	4,25	4,75	(2)	4,75
Mai	3,25	3,75	4,25	4,75	(2)	4,75
Juin	3,25	3,75	4,25	4,75	(2)	4,75
Juillet	3,25	3,75	4,25	4,75	(2)	4,75
Août	3,25	3,75	4,25	4,75	(2)	4,75
Septembre	3,25	3,75	4,25	4,75	(2)	4,75
Octobre	3,25	3,75	4,25	4,75	(2)	4,75
Novembre	3,25	3,75	4,25	4,75	(2)	4,75
Décembre (dep. le 24)	4,—	4,50	4,75	5,25	(2)	5,—
1960 Janvier	4,—	4,50	4,75	5,25	(2)	5,—
Février	4,—	4,50	4,75	5,25	(2)	5,—
Mars	4,—	4,50	4,75	5,25	(2)	5,—
Avril	4,—	4,50	4,75	5,25	(2)	5,—
Mai	4,—	4,50	4,75	5,25	(2)	5,—
Juin	4,—	4,50	4,75	5,25	(2)	5,—

¹ Depuis décembre 1959 : moyenne pondérée des taux journaliers moyens. L'argent à 5 et 10 jours n'est plus prêté ou emprunté depuis le 17 novembre 1959. — ² Taux du certificat plus 5/10 %, minimum 2,25 %. — ³ Moyenne du 1er janvier au 16 novembre 1959. — ⁴ Jusqu'au 16 novembre 1959.

* Quotité de l'avance au 30 juin 1960

Cert. de trés. et cert. du Fonds des Rentes émis à max. 366 jours max. 95 % | Autres effets publics max. 80 %

Sont seuls acceptés en nantissement les titres et effets publics « au porteur » libellés en francs belges.

Ib. — TAUX DE L'ARGENT AU JOUR LE JOUR ET A TRES COURT TERME ²

	Moyennes	1 jour	5 jours	10 jours
1958	1,41	1,56	1,69
1959 ³	1,01	1,06	1,11
1959 Avril	1,—	1,05	1,10
Mai	1,—	1,05	1,10
Juin	1,—	1,05	1,10
Juillet	1,—	1,05	1,10
Août	1,—	1,05	1,10
Septembre	1,—	1,05	1,10
Octobre	1,—	1,05	1,10
Novembre ⁴	1,—	1,05	1,10
Décembre ¹	2,17	—	—
1960 Janvier	2,19	—	—
Février	2,08	—	—
Mars	1,95	—	—
Avril	1,75	—	—
Mai	2,19	—	—
Juin	2,58	—	—

Ic. — TAUX DES CERTIFICATS DE TRESORERIE

Moyennes	Certificats de trésorerie à très court terme					Epoques	Certificats de trésorerie à court terme Taux moyen des adjudications		
	15 jours	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois		6 mois	9 mois	12 mois
1958	1,94	2,18	2,48	2,89	3,45		—	—	—
1959	1,06	1,43	1,68	1,93	2,32		—	—	—
1959 Avril	1,15	1,35	1,60	1,85	2,25	1959 :			
Mai	1,15	1,35	1,60	1,85	2,25	7 juillet	3,345	3,544	3,741
Juin	1,15	1,35	1,60	1,85	2,25	4 août	3,448	3,55	3,75
Juill.	1,15	1,35	1,60	1,85	2,25	1 sept.	3,456	3,59	3,85
Août	1,15	1,35	1,60	1,85	2,25	6 oct. ...	3,459	3,653	3,861
Sept.	1,15	1,35	1,60	1,85	2,25	3 nov.	3,497	3,70	3,90
Oct.	1,15	1,35	1,60	1,85	2,25	1 déc. ...	3,619	3,889	4,067
Nov.	1,24	1,44	1,69	1,94	2,31	1960 :			
Déc.	—	2,19	2,44	2,69	2,94	5 janv.	4,171	—	4,354
1960 Jan.	—	2,97	3,22	3,47	3,72	2 févr.	4,195	4,300	4,393
Févr.	—	3,—	3,25	3,50	3,75	1 mars	4,198	4,300	4,400
Mars	—	3,—	3,25	3,50	3,75	5 avril	4,190	4,298	4,397
Avril	—	3,—	3,25	3,50	3,75	3 mai ...	4,238	4,340	—
Mai	—	3,—	3,25	3,50	3,75	7 juin	4,268	4,348	4,446
Juin	—	3,—	3,25	3,50	3,75	5 juillet	4,266	4,350	4,437

¹ Moyenne de quatre banques. — ² Depuis le 1er janvier 1958, majoration d'intérêts de 0,80 % pour les sommes qui sont restées inscrites toute l'année. — Depuis le 1er janvier 1959, cette majoration est supprimée.

II. — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE ⁴

Epoques	Banques — 1 Comptes de dépôts à					Caisse générale d'Epargne (dépôts d'épargne des particuliers)	
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusqu'à fr. 250.000	au delà de 250.000 fr.
1958 Moyenne	0,50	1,04	1,77	2,17	2,59	3,— ²	2,— ²
1959 Moyenne	0,50	0,85	1,20	1,62	1,95	3,—	2,—
1959 Avril	0,50	0,85	1,20	1,60	1,95	3,—	2,—
Mai	0,50	0,85	1,20	1,60	1,95	3,—	2,—
Juin	0,50	0,85	1,20	1,60	1,95	3,—	2,—
Juillet	0,50	0,85	1,20	1,60	1,95	3,—	2,—
Août	0,50	0,85	1,20	1,60	1,95	3,—	2,—
Septembre	0,50	0,85	1,20	1,60	1,95	3,—	2,—
Octobre	0,50	0,85	1,20	1,60	1,95	3,—	2,—
Novembre	0,50	0,85	1,20	1,60	1,95	3,—	2,—
Décembre	0,50	0,85	1,20	1,60	1,95	3,—	2,—
1960 Janvier	0,50	1,05	1,90	3,—	3,10	3,—	2,—
Février	0,50	1,05	1,90	3,—	3,10	3,—	2,—
Mars	0,50	1,05	1,90	3,—	3,10	3,—	2,—
Avril	0,50	1,05	1,90	3,—	3,10	3,—	2,—
Mai	0,50	1,05	1,90	3,—	3,10	3,—	2,—
Juin	0,50	1,05	1,90	3,—	3,10	3,—	2,—

III. — Marché de l'argent au jour le jour
et à très court terme *
(millions de francs)

Cours de l'or et de l'argent
à Londres ⁵

Moyennes journalières	Capitaux prêtés		Capitaux empruntés		Total (5) = (1)+(2) ou (8)+(4)
	Banques de dépôts (1)	Autres organismes ¹ (2)	Banques de dépôts (8)	Autres organismes ² (4)	
1958	2.078	1.829			3.907
1959 ³	2.176	1.164			3.340
1959 Novembre ⁴ ...	1.945	1.277			3.222
Décembre	2.115	2.647	565	4.197	4.762
1960 Janvier	2.157	2.981	800	4.838	5.138
Février	2.357	2.839	591	4.605	5.196
Mars	2.729	2.002	716	4.015	4.731
Avril	2.920	1.769	681	4.008	4.689
Mai	2.259	3.232	1.085	4.406	5.491
Juin :	2.405	2.940	1.290	4.055	5.345
7 au 13 ...	2.635	2.442	1.190	3.887	5.077
14 au 20 ...	2.567	2.318	1.270	3.615	4.885
21 au 27 ...	2.304	3.118	1.402	4.020	5.422
28 au 4/7 .	2.117	4.154	1.398	4.873	6.271
Juillet :					
5 au 11 ...	2.288	4.458	1.373	5.373	6.746
12 au 18 ...	1.858	4.768	1.502	5.124	6.626

Moyennes journalières	Or en sh./d. par oz. fin	Argent en pence par oz. fin
1958	249/ 9 ³ / ₈	76
1959	249/ 5 ³ / ₄	79
1959 Avril	249/ 1 ¹ / ₂	79
Mai	249/ 6 ¹ / ₄	79
Juin	249/ 8 ³ / ₈	78
Juillet	249/ 10 ¹ / ₄	78
Août	249/ 11 ³ / ₈	79
Septembre	250/ 6 ¹ / ₂	79
Octobre	250/ 1 ⁵ / ₈	80
Novembre	250/ 2	80
Décembre	250/ 5 ³ / ₄	80
1960 Janvier	250/ 7 ¹ / ₂	80
Février	250/ 4 ¹ / ₄	79
Mars	250/ 1 ¹ / ₂	79
Avril	249/ 11 ³ / ₈	79
Mai	250/ 1 ⁷ / ₈	79
Juin	250/ 5	79

* Jusqu'au 16 novembre 1959, les chiffres comprennent l'encours de l'argent prêté ou emprunté à 5 et 10 jours, s'il y a lieu. — Depuis le 17 novembre 1959, il n'y a plus d'argent prêté ou emprunté à 5 et 10 jours.

¹ Notamment le Crédit Communal de Belgique, la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite et depuis le 17 novembre 1959, le Fonds des Rentes. — ² Notamment l'Institut de Récompte et de Garantie, l'Office National du Ducroire, la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, et, depuis le 17 novembre 1959, le Fonds des Rentes. — ³ Moyenne du 1^{er} janvier au 16 novembre 1959. — ⁴ Moyenne du 1^{er} au 16 novembre 1959. — ⁵ Prix de l'oz d'or fin à New-York : 85 \$ depuis le 1^{er} février 1984.

MARCHE DES CHANGES

Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles
(francs belges)

Moyennes	1 franc suisse	1 \$ U.S.A.	100 fr. français ou 1 NF	1 \$ canadien		1 Livre Sterling	100 Escudos	1 fl. P.B.	1 Cr. suéd.	1 Cr. dan.	1 D.M.	1 Cr. norv.	100 liras italien.	100 schillings autrichiens
				Câble	Courrier									
1958	11,40	49,89	11,84 ¹	51,397	51,395	139,41	174,04	13,17	9,63	7,21	11,90	6,97	7,99	192,21
1959	11,56	49,96	10,19	52,110	52,108	140,33	174,98	13,24	9,66	7,25	11,96	7,01	8,05	193,14
1959 Avril	11,54	49,90	10,18	51,787	51,785	140,54	175,24	13,23	9,65	7,25	11,93	7,01	8,04	192,88
Mai	11,53	49,85	10,17	51,784	51,782	140,30	174,89	13,21	9,64	7,24	11,92	7,00	8,03	192,61
Juin	11,58	49,93	10,19	52,067	52,064	140,43	175,08	13,23	9,65	7,25	11,95	7,02	8,05	193,00
Juillet	11,58	49,92	10,18	52,147	52,145	140,35	175,00	13,24	9,65	7,25	11,94	7,01	8,04	193,36
Août	11,58	49,96	10,19	52,334	52,333	140,37	174,98	13,22	9,66	7,25	11,94	7,01	8,05	193,65
Septembre ..	11,57	50,02	10,20	52,562	52,560	140,25	174,85	13,24	9,67	7,25	11,96	7,01	8,06	193,89
Octobre ...	11,53	50,00	10,19	52,766	52,765	140,34	174,96	13,25	9,66	7,26	11,97	7,01	8,06	193,65
Novembre .	11,52	50,02	10,20	52,637	52,635	140,20	174,78	13,24	9,66	7,25	11,99	7,01	8,06	193,17
Décembre .	11,57	50,01	10,19	52,576	52,575	139,95	174,45	13,26	9,65	7,24	11,99	7,00	8,06	192,72
1960 Janvier ...	11,54	49,90	10,16	52,361	52,356	139,72	174,14	13,23	9,63	7,22	11,97	6,98	8,04	192,01
Février ...	11,50	49,87	10,16	52,397	52,396	139,80	174,23	13,22	9,63	7,22	11,96	6,98	8,03	191,83
Mars	11,50	49,87	10,16	52,446	52,443	139,91	174,34	13,22	9,63	7,23	11,96	6,99	8,03	191,82
Avril	11,49	49,84	10,16	51,771	51,768	140,02	174,46	13,22	9,65	7,23	11,95	7,00	8,03	191,53
Mai	11,53	49,86	10,17	51,012	51,011	139,91	174,33	13,22	9,64	7,22	11,96	6,99	8,03	191,48
Juin	11,56	49,86	10,17	50,757	50,755	139,74	174,12	13,22	9,66	7,23	11,96	6,98	8,03	191,97

¹ Moyenne du 1^{er} au 28 pour le mois de décembre 1958.

MARCHE DES CAPITAUX

I. — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

Désignation des titres	Cotation pour	Cours au				
		1 mars 1960	1 avril 1960	2 mai 1960	1 juin 1960	1 juillet 1960
I. — Dette intér. dir. de l'Etat Belge (Intérêts à bonif.)						
Dette 3 ½ %, 1937	100,—	88,60	88,60	88,40	88,40	88,40
Dette 3 ½ %, 1943	100,—	85,40	85,30	84,20	83,60	83,60
Dette Unifiée 4 % 1 ^{re} s.	100,—	94,10	93,80	93,80	93,60	93,60
Emprunt de la Libération, 4 %, 1945	100,—	90,20	90,—	90,—	89,70	90,10
Emprunt 4 ½ %, 1952-1962, à 10 ans	100,—	102,20	102,50	102,10	101,70	102,10
Emprunt 4 ½ %, 1952-1964, à 12 ans	100,—	100,30	100,90	99,60	100,30	100,50
Emprunt 4 ½ %, 1953-1973, à 20 ans	100,—	95,90	95,90	95,80	96,—	95,90
Emprunt 4 ½ %, 1953-1968, à 15 ans	100,—	96,30	96,60	96,30	96,30	96,30
Emprunt 4 ½ %, 1954-1972, à 18 ans	100,—	94,30	94,50	94,60	94,90	94,30
Emprunt 4 ¼ %, 1954-1974, à 20 ans, 1 ^{re} série	100,—	92,50	93,30	93,50	93,10	93,20
Emprunt 4 ¼ %, 1954-1974, à 20 ans, 2 ^e série	100,—	91,90	92,40	92,50	92,30	92,30
Emprunt 4 %, 1955-1975, à 20 ans	100,—	89,80	90,40	90,70	91,20	90,80
Emprunt 4 ¼ %, 1956-1971, à 15 ans	100,—	95,80	95,90	95,40	95,50	96,50
Emprunt 4 ¼ %, 1956-1973, à 17 ans	100,—	94,60	94,80	94,80	94,80	94,80
Emprunt 5 %, 1957-1969, à 12 ans	100,—	98,30	98,80	99,20	99,—	98,90
Certif. de Trés. à 20 ans au plus, 4 %, 1943	100,—	110,40	110,30	110,50	110,50	111,10
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1949	100,—	104,90	105,10	—	—	—
Certif. de Trés. à 5 ans, 5 ½ %, 1957	100,—	101,80	101,70	101,70	101,—	101,60
Emprunts à lots 1941, 4 %	1.000,—	961,—	966,—	972,—	970,—	941,—
Emprunts à lots 1953 (2 %, 5 % dès 1967)	1.000,—	1.078,—	1.100,—	1.084,—	1.060,—	1.023,—
Emprunt de l'Exposition à Lots 1958, 2 %	1.000,—	997,—	—	—	—	—
II. — Dette indir. et dette gar. par l'Etat (Int. à bonif.)						
Dommages de guerre à lots 1923, 4 %	1.050,—	1.020,—	1.021,—	1.024,—	1.024,—	1.010,—
Empr. de la Reconstr. 1 ^{re} tr. 1947, 5 %	100,—	100,20	100,40	99,80	99,90	99,90
Empr. de la Reconstr. 2 ^e tr. 1949, 5 %	100,—	100,20	100,20	99,80	99,90	99,90
Empr. de la Reconstr. 3 ^e tr. 1950, 5 %	1.000,—	1.015,—	1.002,—	98,70 ¹	99,10 ¹	99,20 ¹
Emprunt du Fonds des Routes 4 ¼ %, à 10 ans, 1955-1965	100,—	96,50	96,90	96,60	96,40	96,40
Soc. Nat. Ch. de fer belges (tr. belge), act. priv. 4 %	500,—	472,—	481,—	482,—	482,—	480,—
Caisse autonome des Domm. de Guerre 1 ^{re} tr. 5 % 1953	100,—	97,90	97,90	97,70	97,70	97,60
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 ½ %, 1953, 1 ^{re} s.	100,—	98,90	99,40	99,30	98,70	98,50
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 ½ %, 1953, 2 ^e s.	100,—	98,60	98,60	98,80	98,80	98,30
Régie des Télégr. et Téléph. à 20 ans, 4 ¼ %, 1954, 1 ^{re} s.	100,—	93,70	93,40	93,30	93,50	93,50
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 ¼ %, 1954-1974	100,—	92,90	92,80	92,90	93,—	93,10
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 %, 1955-1975 1 ^{re} s.	100,—	90,20	90,30	90,80	90,90	90,80
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 ½ %, 1951	100,—	102,20	101,80	101,60	101,80	101,90
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 ½ %, 1952 2 ^e s.	100,—	104,—	104,30	104,10	103,50	103,90
III. — Dette directe de la Colonie.						
Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888 ...	100,—	243,—	261,—	253,—	250,—	251,—
Intérêts à bonifier :						
Dette coloniale 1936, 4 %	100,—	80,—	79,80	67,—	62,70	57,—
Dette coloniale 1954-1974, 4 ¼ %	100,—	67,—	57,—	45,50	46,30	51,—
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1950	100,—	103,90	—	—	—	—

¹ Cotation pour 100 fr.

II. — INDICES MENSUELS DES ACTIONS COTEES AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS 15¹

MARCHE AU COMPTANT

Source : Institut National de Statistique.

Dates	Indice général	Secteur financier et immobilier	Sociétés à portefeuille (non spécialisées)	Holdings (Transports & électrique)	Transports	Entreprises d'électricité et de gaz	Distribution d'eau	Industries de la métallurgie	Industries des fabrications métalliques	Métaux non ferreux	Industries chimiques	Charbonnages	Glaceries et verreries	Industries de la construction	Industries textiles	Industries de l'alimentation	Industries diverses	Commerce et services	Congo et Ruanda-Urundi	Plantations
Indices par rapport aux cours du mois précédent																				
1960 10 juin ...	106	104	107	103	101	99	—	104	108	105	118	100	104	107	108	102	103	105	114	101
10 juillet	102	102	102	100	103	98	—	110	110	100	106	104	112	100	106	105	95	103	104	97
Indices par rapport à la moyenne de l'année 1953																				
1959 10 juillet	140	206	175	218	128	158	215	189	151	219	183	89	316	201	105	176	166	298	85	112
10 août ...	145	217	182	217	129	158	215	192	155	221	192	105	331	207	119	183	171	321	86	126
10 septemb.	137	210	174	207	125	156	210	181	147	215	177	90	325	202	118	181	161	304	80	122
10 octobre	135	209	170	217	121	157	209	183	149	213	179	82	329	202	122	176	155	307	75	119
10 novemb.	134	214	152	222	126	157	212	188	154	228	192	81	341	204	134	184	154	315	69	123
10 décemb.	134	206	161	217	122	152	221	185	153	223	194	78	371	209	137	188	152	323	72	129
1960 10 janvier	138	217	171	222	120	153	—	195	160	235	206	79	362	218	140	198	160	311	72	124
10 février	129	212	159	211	109	150	—	179	159	221	202	76	360	212	139	192	149	305	59	121
10 mars	121	199	150	207	98	147	—	170	153	211	193	60	355	210	140	187	186	305	53	116
11 avril ...	119	207	142	210	101	151	—	174	158	205	202	60	361	215	140	189	183	314	46	117
10 mai ...	114	193	138	205	96	149	—	166	154	202	206	57	367	211	142	185	125	307	42	115
10 juin ...	121	201	142	212	97	147	—	172	167	213	244	57	381	225	154	188	129	322	48	116
10 juillet	124	206	145	211	100	144	—	189	184	212	259	59	427	226	163	197	122	333	50	112

III. — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

 15²

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

Périodes	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions ¹		Total ¹	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1958	246	145	158	14.928	17.148	15.073	17.306
1959	247	188	210	19.747	25.719	19.935	25.929
1959 Avril	22	15	18	1.941	2.415	1.956	2.493
Mai	17	15	17	1.802	2.319	1.817	2.336
Juin	22	18	20	1.756	2.418	1.774	2.488
Juillet	20	13	15	1.350	1.978	1.363	1.993
Août	21	12	14	1.357	1.895	1.369	1.909
Septembre ...	22	16	18	1.258	1.685	1.274	1.703
Octobre	22	13	15	1.695	2.024	1.708	2.039
Novembre ...	19	13	15	1.593	2.119	1.606	2.134
Décembre	22	16	18	1.434	1.786	1.450	1.804
1960 Janvier	20	13	15	1.484	2.023	1.497	2.038
Février	21	12	14	1.573	1.900	1.585	1.914
Mars	23	12	13	1.900	2.015	1.912	2.028
Avril	19	11	12	1.539	1.558	1.550	1.570
Mai	20	10	11	1.607	1.892	1.617	1.903
Juin	21	13	15	2.200	2.998	2.213	3.013

¹ Marchés au comptant et à terme.

IV. — RENDEMENT DE TITRES A REVENU FIXE COTES A LA BOURSE DE BRUXELLES

16

(en pourcentages)

Début de mois	Dette unifiée (rendement eu égard au cours seulement)	Echéance de 2 à 5 ans		Echéance de 5 à 10 ans		Echéance de 5 à 20 ans		Taux médian (non compris la Dette unifiée)
		Paraétat. et Villes	Villes	Etat	Paraétat. et Villes	Etat Emprunts à lots		
						Dette directe	Dette indirecte	
		(remboursement à date fixe)	(remboursement par annuités constantes)	(remboursement par annuités variables)		4 %	4 %	
4 % 1 ^{re} s.	4,5 à 5,5 %	4 %	4 à 5 ¼ %	5 à 5 ¼ %	4 %	4 %		
1959 Mai	4,23	4,43	4,97	4,95	4,97	4,72	5,25	5,0
Juin	4,28	4,57	4,93	4,97	4,99	4,71	5,09	5,0
Juillet	4,27	4,54	4,87	5,04	5,04	4,69	5,19	5,0
Août	4,27	4,51	4,79	5,04	5,01	4,67	5,14	5,0
Septembre	4,27	4,47	4,93	5,04	5,01	4,66	5,12	5,0
Octobre	4,27	4,61	4,95	5,18	5,09	4,64	5,13	5,1
Novembre	4,24	4,62	4,93	5,06	5,08	4,64	5,15	5,0
Décembre	4,22	4,59	4,90	5,11	5,08	4,64	5,13	5,0
1960 Janvier	4,21	4,79	4,92	5,21	5,10	4,63	5,24 5,12 ¹	5,1
Février	4,24	4,82	4,94	5,32	5,13	4,61	5,09	5,1
Mars	4,25	4,83	4,94	5,31	5,15	4,60	5,10	5,1
Avril	4,26	4,73	4,95	5,23	5,14	4,54	5,08	5,1
Mai	4,26	4,84	4,96	5,26	5,17	4,52	5,06	5,1
Juin	4,27	4,94	4,98	5,28	5,19	4,57	5,09	5,1
Juillet	4,27	5,01	4,97	5,29	5,17	4,70	5,14	5,1

N.B. Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation de février 1956, p. 84.

¹ A partir de janvier 1960, le rendement a été obtenu après déduction de la taxe mobilière.

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Emissions d'obligations		Ensemble des émissions	Primes d'émission	Libération sans espèces		Emissions nettes
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Montant nominal	Montant nominal		1	2	
1958	2.473	1.892	1.588	716	17.970	7.184	6.412	164	3.216	12.292	210,5	1.952	2.562	6.842 ⁵
1959	2.687	3.701	3.420	760	17.178	6.626	6.221	p 89	p 3.222	p 13.549	138,5	4.639	1.903	p 6.546 ⁶
1959 2 prem. mois	554	396	358	76	560	402	386	4	475	1.273	0,2	249	261	709
1960 2 prem. mois	584	426	363	80	1.268	713	662	3	75	1.214	17,5	279	27	816
1959 Mars	265	259	249	69	449	284	275	2	120	663	20,0	177	59	428
Avril	233	408	356	96	3.716	1.177	1.158	5	310	1.895	4,5	649	378	792 ⁷
Mai	174	282	262	68	3.396	989	927	1	50	1.321	0,1	380	287	572
Juin	239	143	133	80	728	307	303	1	26	476	—	138	148	176
Juillet	212	568	549	64	967	726	561	6	124	1.418	—	721	182	331
Août	196	70	66	23	912	90	88	1	20	180	4,0	63	27	68
Septembre ...	196	186	124	52	816	433	419	1	75	694	0,8	111	339	169
Octobre	201	254	244	61	1.316	412	398	2	401	1.067	100,0	312	43	788
Novembre ...	180	214	180	60	837	248	232	3	2.200	2.662	1,3	204	94	2.315
Décembre	300	923	900	111	4.874	1.556	1.474	—	—	2.479	7,5	1.535	84	763
1960 Janvier	290	193	184	40	1.000	551	539	2	25	769	17,0	144	16	605
Février	294	233	185	40	268	162	122	1	50	445	0,5	136	11	210
Mars	p	552	294	—	—	270	216	—	—	822	0,2	179	64	267
Avril	p	535	497	—	—	407	404	—	—	942	—	289	239	373
Mai	p	328	297	—	—	1.314	744	—	—	1.642	—	414	382	245

A. — Sociétés belges (sociétés anonymes et en commandite par actions, sociétés de personnes à responsabilité limitée)

B. — Sociétés congolaises (sociétés par actions et sociétés de personnes)

1958	281	631	475	100	3.851	1.375	1.280	14	451	2.457	—	562	452	1.192
1959	237	733	509	74	2.813	1.609	1.547	p 2	p 116	p 2.458	—	596	960	p 616
1959 2 prem. mois	44	110	89	16	406	374	350	—	—	484	—	310	83	46
1960 2 prem. mois	39	587	573	9	237	79	78	—	—	666	—	572	36	43
1958 Décembre	29	91	69	15	2.686	537	537	—	—	628	—	150	106	350
1959 Janvier	24	48	46	13	102	173	148	—	—	221	—	93	67	34
Février	20	62	43	3	305	201	202	—	—	263	—	216	17	12
Mars	19	23	18	5	27	12	9	—	—	35	—	7	3	17
Avril	20	123	122	10	153	147	146	—	—	270	—	88	39	141
Mai	14	17	14	3	77	43	43	—	—	60	—	6	40	11
Juin	24	75	45	9	756	255	230	—	—	330	—	28	134	113
Juillet	19	45	16	6	810	273	265	—	—	318	—	6	250	25
Août	18	223	116	9	617	164	164	—	—	337	—	56	140	84
Septembre ...	26	47	35	5	208	269	269	—	—	316	—	16	265	23
Octobre	21	18	16	6	207	56	56	—	—	74	—	58	—	14
Novembre ...	18	24	12	2	9	5	4	—	—	29	—	4	—	12
Décembre	14	23	27	3	7	10	10	—	—	38	—	18	6	13
1960 Janvier	20	108	94	9	237	79	78	—	—	187	—	105	35	32
Février	19	479	478	—	—	—	—	—	—	479	—	467	—	11

1 Non comprises dans les montants libérés.

2 Comprise dans les constitutions et augmentations de capital.

3 Comprises dans les augmentations de capital.

4 Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations sans espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

5 Déduction faite des emprunts de conversion pour un total de 71 millions de francs.

6 Déduction faite des emprunts de conversion pour un total de 18 millions de francs.

7 Déduction faite d'un emprunt de conversion de 10 millions de fra.

VI. — EMPRUNTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES D'UTILITE PUBLIQUE ¹

(long et moyen terme)

Périodes	Emissions publiques en Belgique	Emprunts à l'étranger
	(millions de francs)	(millions)
1958	26.559	U.S. \$ 97
1959	28.308	{ U.S. \$ 62,25 D.M. 40 F.S. 50
1959 Septembre ..	8.166	—
Octobre ...	750	U.S. \$ 20
Novembre ..	2.000	U.S. \$ 20
Décembre ..	—	—
1960 Janvier ..	12.848	D.M. 120
Février ...	—	F.S. 50
Mars	1.500	U.S. \$ 25
Avril	8.078	U.S. \$ 35
Mai	—	—
Juin	4.300	—
Juillet ...	—	—

VII. - OPERATIONS BANCAIRES DU CREDIT COMMUNAL

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique pour le paiement des dépenses).

Périodes	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires
	Prélèvements sur comptes ²	Remboursements nets	Encours moyen des avances ³
	(millions de francs)		
1959 Moyenne ..	681	161	1.177
1959 Mai	482	43	1.009
Juin	621	83	1.496
Juillet	883	158	1.914
Août	555	38	1.447
Septembre ..	797	58	1.500
Octobre ...	875	250	1.310
Novembre ...	809	75	721
Décembre ..	832	102	1.137
1960 Janvier ...	614	631	1.741
Février ...	668	106	1.772
Mars	741	105	1.526
Avril	506	412	2.075
Mai	548	69	1.148

VIII. — INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES ⁴

Périodes	Montant selon droits d'inscription perçus (millions de francs)
1958 Moyenne ..	1.768
1959 Moyenne ..	2.133
1959 Mai	2.192
Juin	2.458
Juillet	1.629
Août	2.797
Septembre ..	2.157
Octobre ...	2.514
Novembre ...	2.243
Décembre ..	2.502
1960 Janvier ...	1.994
Février ...	1.970
Mars	2.466
Avril	2.333
Mai	2.280

¹ Emprunts de l'Etat, du Congo belge, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des émissions continues et des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie). — ² Y compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat. — ³ Soldes moyens mensuels des avances non encore remboursées, accordées pour la couverture de dépenses ordinaires. — ⁴ Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 p.c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

FINANCES PUBLIQUES

25¹

I. — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

(millions de francs)

Fin de mois	Dettes consolidées			Dettes à moyen terme ³			Dettes à court terme ⁴			Avoirs des partic. en C.C.P.	Dettes totales ^{1 5}	
	intérieure			extérieure ^{1 2}	intérieure	extérieure ²	totale	intérieure ⁵	extérieure ²			totale
	directe	indirecte	totale									
1959 Avril	181.252	20.039	201.341	18.523	24.011	1.431	25.442	76.143	14.036	90.179	24.212	359.697
Mai	181.134	20.072	201.206	18.877	24.011	1.432	25.443	74.245	14.387	88.632	25.166	359.324
Juin	184.664	20.044	204.708	18.785	23.595	1.435	25.030	71.624	13.602	85.226	25.632	359.381
Juillet	184.374	19.948	204.322	18.717	22.926	1.535	24.461	72.701	14.162	86.863	26.887	361.250
Août	184.260	19.933	204.193	18.755	22.700	1.535	24.235	73.674	14.506	88.180	26.366	361.729
Septembre ...	192.322	19.909	212.231	18.669	22.700	1.536	24.236	66.693	15.256	81.949	26.574	363.659
Octobre	191.916	19.834	211.750	18.681	22.700	1.533	24.233	75.236	14.611	89.847	26.952	371.463
Novembre ..	191.244	19.812	211.056	18.627	22.700	1.534	24.234	76.980	14.698	91.678	26.842	372.437
Décembre ..	190.824	19.785	210.609	18.527	23.002	1.359	24.361	75.559	15.163	90.722	29.053	373.272
1960 Janvier ..	189.603	19.756	209.359	20.003	24.253	1.356	25.609	77.362	14.826	92.188	26.952	374.111
Février	202.002	19.726	221.728	20.005	21.165	1.355	22.520	74.536	14.399	88.935	27.237	380.425
Mars	201.829	19.692	221.521	19.861	20.965	1.354	22.319	76.460	14.250	90.710	27.156	381.567
Avril	203.542	19.670	223.212	19.836	17.613	1.354	18.967	82.421	14.928	97.349	27.170	386.534
Mai	207.750	19.637	227.387	19.781	17.613	1.358	18.971	78.194	16.186	94.380	27.898	388.417
Juin	207.162	19.609	226.771	19.642	17.613	1.357	18.970	77.202	17.656	94.858	28.663	388.904

¹ Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918. — ² Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. — ³ Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an. — ⁴ Certificats à un an d'échéance au plus. — ⁵ Non compris la Dotation des Combattants.

II. — AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

25²

(millions de francs)

Fin de mois	A 120 jours au maximum	A plus de cinq ans		Total
	Certificats de trésorerie 1	Crédance consolidée sur l'Etat 2	Effets publics nationaux 3	
1956 Décembre	5.989	34.660	2.072	42.721
1957 Mars	7.132	34.456	2.232	43.820
Juin	7.588	34.456	2.230	44.274
Septembre	8.727	34.456	2.235	45.418
Décembre	6.616	34.456	2.239	43.311
1958 Mars	8.690	34.243	2.375	45.308
Juin	8.615	34.243	2.372	45.230
Septembre	2.115	34.243	2.376	38.734
Décembre	7.840	34.243	2.379	44.462
1959 Mars	9.465	34.030	2.465	45.960
Juin	7.315	34.030	2.463	43.808
Septembre	5.315	34.030	2.466	41.811
Décembre	8.215	34.030	2.469	44.714
1960 Mars	8.990	34.000	2.523	45.513
Juin	8.390	34.000	2.521	44.911

1 Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 13 de la loi organique de la B.N.B. — 2 Art. 8 § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la B.N.B. — 3 Art. 14 de la loi organique de la B.N.B.

III. — APERÇU DE L'EXECUTION DES BUDGETS

25³

(millions de francs)

Source : *Moniteur Belge*.

Recettes	Du 1/I au 30/V/1960		Dépenses	Du 1/I au 30/V/1960	
	Pour compte exerc. 1959	Pour compte exerc. 1960		Pour compte exerc. 1959	Pour compte exerc. 1960
<i>Voies et moyens :</i>			<i>Dépenses ordinaires :</i>		
Impôts	6.094	34.482	Dettes publiques	1.117	5.703
Taxes, péages et redevances	54	1.919	Pensions	328	5.510
Revenus patrimoniaux	375	298	Dotations	—	178
Remboursements	307	197	Non-valeurs et remboursements	58	77
Produits divers	87	337	Administration { rémunérations	280	11.153
Impôts d'assainissement monétaire ...	—	—	{ générale { matériel	1.627	1.311
Recettes résultant de la guerre	6	58	Subventions	2.730	15.818
			Travaux	181	118
			Autres dépenses	550	1.563
Total ...	6.923	37.291	Total ...	6.871	41.431
<i>Recettes extraordinaires :</i>			<i>Dépenses extraordinaires :</i>		
Produits d'emprunts consolidés	—	20.444	Service de la dette publique	—	1.278
Diverses	19	65	Crédits relatifs aux avances	—	918
			Crédits relatifs aux participations	—	—
			Crédits relatifs { immob. nouv. ...	— 37	5.531
			aux immobilis. { rest. du dom. pub.	—	220
			Autres dépenses	—	2.108
Total ...	19	20.509	Total ...	— 37	10.055
TOTAL GENERAL ...	6.942	57.800	TOTAL GENERAL ...	6.834	51.486
			Boni ...	108	6.314

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les centimes additionnels provinciaux et communaux
et les sommes attribuées au Trésor de la Colonie)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

Périodes	Contributions directes 1	Douanes et Accises	Enregistrement	Recettes globales 1	Recettes globales cumulatives depuis janvier 1
1958 Moyenne mens. ...	3.069	1.514	2.738	7.321	—
1959 Moyenne mens. ...	3.230	1.636	2.994	7.860	—
1959 Mars	2.210	1.608	2.946	6.764	23.492
Avril	2.661	1.630	2.833	7.124	30.616
Mai	3.021	1.606	2.863	7.490	38.106
Juin	3.588	1.550	2.923	8.061	46.167
Juillet	6.371	1.726	2.884	10.981	57.148
Août	2.410	1.434	2.783	6.627	63.775
Septembre	3.631	1.633	2.960	8.224	71.999
Octobre	2.787	1.840	3.237	7.864	79.863
Novembre	2.130	1.783	3.006	6.919	86.782
Décembre	2.502	1.810	3.223	7.535	94.317
1960 Janvier	6.065	1.592	2.902	10.559	10.559
Février	2.315	1.456	2.880	6.651	17.210
Mars	2.487	1.968	3.360	7.815	25.025
Avril	2.510	1.851	3.107	7.468	32.493
Mai	3.166	1.786	3.131	8.083	40.576

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 31 mai 1960 pour les exercices 1959 et 1960

(non compris les centimes additionnels provinciaux et communaux
et les sommes attribuées au Trésor de la Colonie)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	Exercice 1959 2		Exercice 1960		Mai 1960
	Recettes effectuées	Évaluations budgétaires	Recettes effectuées	Évaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exerc. 1960
I. Contributions directes 1	39.491	38.670	10.861	10.639	3.166
II. Douanes et accises	19.623	20.223	8.251	8.822	1.786
dont douanes	5.370	5.700	2.526	2.375	513
accises	13.353	14.253	5.337	6.329	1.207
taxes spéciales de consommat.	650		288		57
III. Enregistrement	35.925	35.701	15.369	15.835	3.131
dont enregistrement	3.653	3.550	1.602	1.605	396
successions	1.789	1.790	692	888	129
timbres et taxes assimilées ...	30.075	29.920	12.875	13.142	2.628
Total 1 ...	95.039	94.594	34.481	35.296	8.083
Différence par rapport aux éval. budgét.	+ 445		- 815		+ 9

1 Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

2 L'exercice 1959 commencé le 1er janvier 1959 s'est clôturé le 31 mars 1960.

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

I. — RENDEMENT DES SOCIETES PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire ¹	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéficière	en perte			bénéfice	perte			
1958 ²	13.974	10.454	3.520	193.699	111.775	30.464	2.256	17.785	53.221 ³	2.655
1959	14.492	10.209	4.283	207.100	122.521	26.941	4.125	16.894	63.485 ³	2.809
1958 Octobre	511	364	147	12.222	5.389	1.367	127	913	4.033	181
Novembre	366	265	101	14.235	6.737	1.657	195	1.024	3.890	176
Décembre	345	249	96	8.205	4.723	728	102	447	5.746	285
1959 Janvier	120	83	37	2.439	989	240	86	149	5.959	274
Février	180	132	48	664	1.707	367	13	311	4.443	182
Mars	1.558	1.143	415	16.670	9.832	2.286	458	1.367	5.536	246
Avril	2.730	1.957	773	34.114	23.697	3.706	589	1.978	5.337	233
Mai	2.958	2.123	835	61.665	34.173	9.174	1.179	6.360	4.818	209
Juin	1.686	1.211	475	31.679	19.136	4.413	386	2.552	6.106	290
Juillet	576	411	165	14.276	8.831	1.661	327	1.274	5.320	231
Août	195	139	56	1.438	1.084	200	83	98	4.120	162
Septembre	293	217	76	2.326	1.796	342	131	154	5.361	230
Octobre	523	354	169	9.380	3.635	1.075	253	703	4.754	203
Novembre	401	285	116	17.262	8.713	1.731	117	1.218	5.146	229
Décembre	351	233	118	7.627	4.069	773	95	471	6.584	320

¹ En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.
² Déduction faite des doubles emplois.
³ Au 31 décembre.

II. CAISSE GENERALE D'EPARGNE 31
 ET DE RETRAITE

Dépôts sur livrets des particuliers
 à la Caisse d'Epargne¹ (épargne pure)
 (millions de francs)

Périodes	Ver-sements	Rembour-sements	Excédents	Soldes des dépôts à fin de période
1958 Moyenne mens. ...	1.576	1.193	383	66.700 ²
1959 Moyenne mens. ...	1.828	1.353	475	74.442 ²
1959 Avril	1.822	1.420	402	68.978
Mai	1.683	1.317	366	69.344
Juin	1.863	1.503	360	69.704
Juillet	2.075	1.358	717	70.421
Août	1.730	1.189	541	70.962
Septembre	1.757	1.474	283	71.245
Octobre	1.824	1.419	405	71.650
Novembre	1.688	1.266	422	72.072
Décembre	1.989	1.655	334	74.442 ²
1960 Janvier	2.324	1.186	1.138	75.580
Février	1.856	1.532	324	75.904
Mars	1.853	1.636	217	76.121
Avril	1.784	1.719	65	76.186
Mai	1.777	1.660	117	76.303
Juin	1.809	1.695	114	76.417

¹ Y compris les livrets des prisonniers de guerre. Nombre de livrets au 31 décembre 1958 : 6.877.430 (chiffre rectifié) et au 31 décembre 1959 : 7.034.844.
² Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

III. — INDICE DES REMUNERATIONS 32
 HORAIRES BRUTES DES OUVRIERS

Base 1953 = 100

Méthode d'établissement et conditions d'utilisation :
 voir Bulletin de novembre 1957, page 413

Périodes	Gain moyen brut par heure prestée (hommes + femmes)	Salaire horaire type	
		ouvrier qualifié ¹	ouvrier non qualifié ¹
1955 Décembre	107,6	106,4	107,2
1956 Mars	109,4	109,5	110,1
Juin	113,8	113,2	113,9
Septembre	115,2	115,1	115,5
Décembre	119,5	118,3	118,1
1957 Mars	121,9	121,8	122,0
Juin	125,4	124,1	124,4
Septembre	124,9	125,1	124,7
Décembre	128,9	127,7	127,8
1958 Mars	128,8	128,2	128,4
Juin	130,9	128,8	129,0
Septembre	130,5	129,0	129,0
Décembre	132,3	128,6	129,3
1959 Mars	131,2	128,6	129,8
Juin	132,1	129,9	131,4
Septembre	133,6	131,1	132,6
Décembre	136,9	133,0	133,8
1960 Mars	135,8	133,0	134,6

¹ Non compris les ouvriers du transport.

MOUVEMENT DES AFFAIRES

I. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

35

Mouvement du débit

Périodes	Nombre de chambres à fin de période	Bruxelles										Province		Bruxelles et province	
		Argent à 1, 5 et 10 jours ¹		Titres effets publics et coupons		Virem. chèques prom., quitt., etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs
		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs				
1958 Moyenne	38	2,1	112,7	2,1	14,6	240,3	111,6	2,9	5,4	247,4	244,3	234,9	63,1	482,3	307,4
1959 Moyenne	38	1,9	123,6	2,2	15,1	243,1	120,7	2,9	7,1	250,1	266,5	236,5	63,7	486,7	330,2
1959 Avril	38	1,9	134,6	2,2	20,9	252,2	122,4	2,9	7,0	259,2	284,9	247,2	67,8	506,4	352,7
Mai	38	1,6	113,8	3,6	14,7	222,2	118,5	2,7	6,1	230,1	253,1	219,9	62,3	450,0	315,4
Juin	39	1,6	120,3	2,5	7,5	251,7	124,1	2,8	6,6	258,6	258,5	247,6	66,6	506,2	325,1
Juillet	39	1,7	93,0	2,0	12,8	246,8	124,2	2,5	6,1	253,0	236,0	238,1	66,0	491,1	302,0
Août	39	1,7	87,8	1,5	14,4	216,0	114,2	2,4	5,6	221,6	222,0	213,4	56,1	435,0	278,1
Septembre	39	1,8	114,4	1,9	19,9	240,8	119,6	2,7	6,8	247,2	260,7	241,2	63,8	488,4	324,5
Octobre	39	1,8	100,3	1,7	13,1	248,5	119,2	2,9	8,1	254,9	240,7	241,3	65,1	496,2	305,9
Novembre	39	2,0	130,4	1,5	16,0	248,5	123,0	3,3	7,8	255,3	277,2	241,4	60,2	496,7	337,4
Décembre	39	2,6	204,4	1,8	16,7	283,4	128,2	3,6	8,2	291,4	357,5	265,3	64,1	556,8	421,6
1960 Janvier	39	2,4	197,5	1,4	13,7	238,5	114,9	3,1	9,4	245,4	335,5	220,4	58,8	465,8	394,2
Février	39	3,2	214,2	1,6	22,1	263,6	128,2	3,2	8,0	271,6	372,5	246,4	59,5	518,0	432,0
Mars	39	3,1	212,8	1,9	20,5	285,6	122,3	3,2	8,0	293,8	363,6	257,8	59,6	551,7	423,1
Avril	39	2,8	182,0	1,7	22,4	244,2	123,6	3,0	8,8	251,7	336,8	224,5	53,6	476,2	390,4
Mai	39	2,9	220,2	1,9	17,0	297,5	132,1	3,3	9,2	305,6	378,5	260,1	54,7	565,7	433,2
Juin	39	3,0	216,4	1,9	14,0	303,0	130,8	3,5	10,4	311,4	371,6	251,3	56,9	562,7	428,6

¹ Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille au jour le jour, ou précédemment à 5 et 10 jours. — Depuis le 17 novembre 1959, y compris les opérations effectuées entre organismes qui, auparavant, n'étaient pas représentés en Chambre de Compensation.

II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

36

(milliards de francs)

Périodes	Milliers de comptes à fin de période	Avoir global * (moyenne journalière)	Avoirs des particuliers *	Crédit		Débit		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation ²
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1958 Moyenne	789 ¹	31,2	23,5	37,4	93,0	37,3	93,0	260,8	91	4,21
1959 Moyenne	819 ¹	33,1	25,1	39,4	97,9	39,1	97,9	274,3	91	4,11
1959 Avril	798	31,0	24,0	37,4	94,3	38,4	94,3	264,3	91	4,18
Mai	800	32,1	24,7	38,8	94,0	37,1	94,0	263,9	92	4,50
Juin	802	33,4	25,1	40,1	96,4	38,2	96,4	271,3	91	3,93
Juillet	803	37,3	25,7	46,3	112,3	46,8	112,3	317,8	92	4,14
Août	805	33,8	26,2	37,7	90,8	37,4	90,8	256,6	92	3,82
Septembre	810	34,4	25,9	39,3	97,7	38,6	97,7	273,3	90	3,84
Octobre	814	34,6	26,3	40,9	105,6	42,3	105,6	294,5	91	4,00
Novembre	816	33,8	26,5	37,2	93,6	37,4	93,6	261,7	90	4,07
Décembre	819	34,8	26,6	44,4	107,5	40,1	107,5	299,4	91	4,11
1960 Janvier	820	36,3	26,0	40,5	104,4	41,1	104,4	290,5	92	4,04
Février	823	36,3	26,1	41,3	103,4	43,2	103,4	291,4	92	4,07
Mars	825	36,0	26,4	40,7	102,1	39,2	102,1	284,1	92	3,66
Avril	826	35,2	26,6	40,7	100,2	41,0	100,2	282,2	92	4,21
Mai	827	37,4	27,0	42,0	103,4	41,2	103,4	290,1	92	3,89
Juin	830	38,0	27,5	43,3	104,8	41,3	104,8	294,2	92	3,87

¹ Au 31 décembre.

² Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

* Ces avoirs comprennent : les avoirs libres et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

PRIX

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Indice général	Produits agricoles du règne animal	Produits agricoles du règne végétal	Matières grasses	Produits minéraux					Produits chimiques			Peaux et cuirs	
					Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Mine-rais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques		Engrais chimiques
<i>Nombre de produits ...</i>	135	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1958 Moyenne	422	359	470	356	455	668	481	290	410	471	327	350	274	327
1959 Moyenne	420	371	447	359	446	629	451	316	399	471	326	350	269	387
1959 Avril	419	366	462	367	449	625	462	325	399	469	328	347	284	397
Mai	421	372	462	370	449	625	458	321	402	471	327	349	275	408
Juin	419	367	447	366	444	624	458	312	393	472	323	349	262	414
Juillet	419	376	442	357	440	624	436	311	395	470	325	349	268	408
Août	422	389	437	351	439	619	437	309	398	471	321	351	254	407
Septembre	423	386	442	354	440	620	439	310	398	471	319	348	251	409
Octobre	423	376	442	358	444	624	441	312	405	470	321	351	252	402
Novembre	424	376	425	361	443	624	441	312	401	470	327	353	269	391
Décembre	426	370	420	361	447	624	441	331	403	470	328	353	271	386
1960 Janvier	430	376	425	361	441	621	407	333	406	470	331	353	280	397
Février	426	357	418	358	441	621	407	326	411	470	332	354	280	390
Mars	425	358	418	357	437	596	407	326	410	470	332	353	281	387
Avril	424	353	417	360	434	599	398	324	408	468	331	352	281	389
Mai	427	347	441	353	433	603	396	324	408	468	326	349	271	380
Juin	427	367	443	347	433	606	398	324	401	467	321	349	256	372

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE (suite)

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Caout-chouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles					Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques				
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute		Fibres artificielles	Indice général du groupe	Sidé-rurgie	Fabr. métal-liques	Non ferreux
<i>Nombre de produits ...</i>	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1958 Moyenne	278	619	485	336	367	266	447	329	248	514	480	557	455	406
1959 Moyenne	347	592	465	326	373	271	412	290	240	516	481	551	452	434
1959 Avril	333	573	459	318	367	249	413	287	240	513	479	546	452	431
Mai	348	573	459	318	379	249	403	287	239	513	481	549	453	434
Juin	327	573	464	321	373	264	402	287	241	518	480	552	453	426
Juillet	346	574	464	323	380	266	404	277	240	518	480	553	453	424
Août	369	597	464	328	399	270	407	280	238	518	484	553	455	437
Septembre	356	609	464	332	397	284	411	275	238	518	483	557	453	433
Octobre	372	614	464	335	390	299	412	269	239	518	484	554	453	443
Novembre	429	625	464	343	389	315	416	298	237	518	485	556	452	443
Décembre	394	643	466	351	391	317	422	363	237	520	486	559	453	447
1960 Janvier	396	650	466	358	397	319	431	390	237	542	485	558	450	452
Février	395	650	467	353	390	320	428	360	238	542	484	555	449	456
Mars	409	653	467	352	387	311	425	388	238	542	483	553	449	452
Avril	414	658	467	355	387	311	426	421	238	542	483	553	449	450
Mai	440	658	469	363	385	311	429	523	238	542	481	553	449	442
Juin	417	655	469	358	383	308	435	459	238	542	483	555	451	444

b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE **45**²
ET A L'ETRANGER

Base : moyenne 1953* = 100

Périodes	Belgique (Ministère des Affaires économiques)	Pays-Bas (Centraal Bureau voor de Statistiek)	France (Statistique générale de la France)	Italie (Banco di Roma)	Allemagne occidentale (Statistische Bundesamt) ¹	Royaume-Uni* (Board of Trade) 1954 = 100	Etats-Unis (Department of Labor Bureau Labor Statistics)	Suisse (Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail)
1958 Moyenne	102	105	121	101	106	111	108	102
1959 Moyenne	101	106	126	98	105	111	108	100
1959 Avril	101	104	125	97	105	111	109	99
Mai	101	104	126	97	105	111	109	99
Juin	101	105	124	97	105	111	109	99
Juillet	101	105	125	97	105	111	109	100
Août	102	105	126	97	105	111	108	100
Septembre	102	106	127	98	105	112	109	100
Octobre	102	108	129	99	105	112	108	101
Novembre	102	108	129	99	106	112	108	102
Décembre	103	107	130	99	106	112	108	101
1960 Janvier	104	106	131	99	106	112	108	102
Février	103	105	129	99	106	112	108	101
Mars	102	104	129	99	106	112	109	101
Avril	102	104	130	98	106	p113	109	101
Mai	103				106	p113	109	101
Juin	103					p113	109	101

¹ Produits finis industriels.

* Royaume-Uni : nouvel indice sur base 1954 = 100 (tous produits manufacturés).

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL **46**
EN BELGIQUE

Base : moyenne 1953 = 100

Source : Ministère des Aff. économ. (Service de l'Index).

Périodes	Indice général	Produits alimentaires	Produits non alimentaires	Services
1958 Moyenne	108,81	107,9	106,2	114,6
1959 Moyenne	109,64	109,5	106,6	120,0
1959 Avril	108,93	108,7	105,9	119,6
Mai	109,22	108,9	106,2	120,1
Juin	109,59	109,2	106,8	120,5
Juillet	109,60	109,1	106,8	120,6
Août	110,14	110,0	106,9	120,7
Septembre	110,23	110,0	107,2	120,9
Octobre	110,38	110,4	107,0	121,0
Novembre	110,62	110,8	107,1	121,1
Décembre	110,53	110,6	107,1	121,5
1960 Janvier	110,28	110,1	107,1	121,5
Février	110,17	109,8	107,1	121,7
Mars	109,89	109,3	107,0	122,0
Avril	109,79	109,1	106,8	122,3
Mai	109,76	109,3	106,7	122,2
Juin	109,96	109,6	106,8	122,3

PRODUCTION

50

I. — INDICE DE L'ACTIVITE ET DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Base : moyenne 1953 = 100

Périodes	Indices de l'activité industrielle Source : Institut National de Statistique							Indices de la production industrielle Source : Inst. de Recherches Econ. et Sociales					
	Indice général	Indice des industries extractives	Indices des industries manufacturières					Indice général	dont				
			Ensemble	dont					Combustibles et énergie	Sidérurgie	Fabrications métalliques	Filatures	Tissages
				Sidérurgie	Fabrications métalliques	Filatures	Tissages						
1958 Moyenne	106,4	91,4	110,4	127,9	100,7	97,1	103,6	115,1	98,1	128,3	126,8	98,7	96,1
1959 Moyenne p	106,8	79,4	114,3	140,0	94,1	112,5	116,7	119,1	87,6	139,7	131,7	115,5	108,4
1959 Mars	107,0	83,8	113,3	133,6	95,4	107,0	111,5	118,6	94,3	132,6	131,4	108,6	105,1
Avril	111,5	86,1	118,5	143,9	99,7	110,4	117,3	120,7	90,2	141,8	133,6	107,9	105,0
Mai	100,3	77,9	106,5	130,7	87,0	100,2	100,5	119,7	84,8	134,6	136,6	110,2	103,4
Juin	110,7	81,1	118,8	146,2	97,9	119,5	119,6	121,1	86,3	145,0	132,8	118,6	110,4
Juillet p	92,6	67,1	99,6	131,1	77,5	94,4	103,5	104,3	72,7	128,8	116,3	92,5	93,1
Août p	99,9	71,4	107,7	126,9	84,8	107,1	105,0	111,2	78,7	127,0	119,7	112,1	97,3
Septemb. p	112,8	80,7	121,6	149,5	99,9	120,9	127,5	124,8	87,2	148,0	140,2	118,4	114,1
Octobre p	118,9	86,6	127,8	160,0	102,9	126,6	136,7	127,1	90,1	153,2	141,6	121,0	116,8
Novemb. p	110,9	83,4	118,4	144,6	96,4	110,9	125,6	132,5	95,6	151,8	150,1	135,4	129,2
Décembre p	114,7	85,8	122,6	156,1	102,7	126,4	130,8	126,2	95,0	152,4	139,6	128,5	117,9
1960 Janvier p	108,1	77,4	117,2	148,0	96,7	131,5	121,6	121,5	92,4	147,0	131,6	137,7	114,4
Février p	109,9	79,7	118,2	156,3	96,5	118,6	120,6	127,6	94,3	160,2	143,2	124,9	112,2
Mars p								128,4	91,4	160,8		124,8	118,3
Avril p								129,1	90,4			120,3	
Mai p								130,0 ¹					

¹ Programme.

II. — COMBUSTIBLES ET PRODUITS METALLURGIQUES

 55¹

Source : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines).

Périodes	Mines de houille									Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de période (milliers de tonnes)
	Nombre moyen d'ouvriers présents (milliers)		Production par bassin (milliers de tonnes)								
	du fond	fond et surf.	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	Total			
1936-1938 Moyenne	87	125	408	353	640	451	541	2.425 ¹	24,0	1.502	
1958 Moyenne	91	122	300	245	540	339	831	2.255	21,3	6.928	
1959 Moyenne	78	106	215	172	460	318	731	1.896	18,7	7.496	
1959 Avril	84	113	249	188	497	371	752	2.057	19,5	7.541	
Mai	81	110	200	171	470	324	686	1.851	17,5	7.555	
Juin	79	108	217	177	484	325	702	1.905	18,4	7.627	
Juillet	74	102	175	144	362	224	696	1.601	16,4	7.690	
Août	72	99	199	161	391	289	658	1.698	18,2	7.763	
Septembre	73	100	210	174	457	326	715	1.882	19,5	7.753	
Octobre	73	100	221	187	498	355	755	2.016	20,6	7.767	
Novembre	73	99	222	179	465	314	812	1.992	19,7	7.716	
Décembre	72	98	221	184	486	343	819	2.053	20,3	7.496	
1960 Janvier	70	95	203	173	434	310	784	1.904	19,8	7.341	
Février	67	92	203	170	475	316	768	1.932	20,2	7.386	
Mars	69	95	215	175	494	340	824	2.048	20,7	7.440	
Avril	68	93	214	166	465	317	759	1.921	19,9	7.439	
Mai			198	166	462	301	739	1.866		7.440	
Juin			187	170	472	294	703	1.826		7.400	

¹ Y compris 32.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

 55²

Sources : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines et Institut National de Statistique) — Ministère des Finances (Accises).

Périodes	Cokes		Agglomérés		Pétroles bruts mis en œuvre (milliers de kilolitres)	Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	Production métallurgique (milliers de tonnes)		
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers			Fonte	Acier brut	Acier et fer finis
1936-1938 Moyenne	435	3.831	142	855	—	37	261	253	202
1958 Moyenne	576	4.632	86	477	630	49	460	501	349
1959 Moyenne	601	4.539	83	453	644	50	497	536	386
1959 Mars	599	4.575	84	499	753	49	485	505	369
Avril	586	4.475	90	471	675	49	486	541	406
Mai	604	4.525	105	483	767	47	473	485	364
Juin	595	4.558	71	462	564	47	505	568	404
Juillet	592	4.507	46	420	623	45	485	521	352
Août	594	4.549	56	423	650	48	470	506	340
Septembre	602	4.519	72	415	620	47	517	573	416
Octobre	635	4.544	82	397	577	49	557	619	442
Novembre	623	4.519	91	437	578	50	520	549	399
Décembre	652	4.529	103	450	641	50	555	604	429
1960 Janvier	646	4.551	115	491	698	51	540	562	408
Février	610	4.476	96	482	700	52	536	593	437
Mars	654	4.493	92	428	683	52	590	665	453
Avril	620	4.532	108	424	631		527	593	401
Mai					580				

III. — PRODUITS TEXTILES

56¹

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Production de fils (tonnes)							Production de rayonne (tonnes)	Production de tissus écus tombés de métiers (pour compte propre, services publics et ordres à façon) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine			Lin	Jute 1	Coton	Laine 2	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée						
1958 Moyenne .	729	6.110	70	6.232	349	1.924	1.248	2.251	562	3.331	5.597	2.056	703
1959 Moyenne .	950	6.591	61	7.189	344	2.427	1.446	2.366	628	3.106	6.224	2.437	752
1959 Février ...	859	7.027	74	6.931	381	1.976	1.277	2.200	549	2.925	5.795	2.214	749
Mars	916	6.767	42	6.707	372	2.144	1.362	2.459	605	2.787	5.984	2.263	783
Avril	999	6.585	79	6.717	364	2.289	1.482	2.420	598	2.611	6.113	2.516	796
Mai	752	5.773	37	6.251	281	2.225	1.357	2.270	489	2.446	5.546	2.123	596
Juin	958	7.061	60	7.466	308	2.742	1.498	2.423	632	3.101	6.437	2.490	770
Juillet	888	5.662	57	6.680	316	1.471	1.296	1.647	577	2.746	5.698	2.152	601
Août	735	5.502	56	6.710	241	2.674	1.415	2.417	526	2.665	5.363	2.342	638
Septembre .	1.035	6.880	66	7.458	384	2.831	1.629	2.258	691	3.449	6.680	2.707	811
Octobre ...	1.129	7.315	62	7.616	378	2.953	1.681	2.448	733	3.905	7.150	2.870	897
Novembre .	1.053	6.444	65	7.314	338	2.831	1.486	2.514	737	3.608	6.848	2.556	775
Décembre .	1.141	7.274	64	7.672	366	2.882	1.607	2.774	831	3.720	6.975	2.622	881
1960 Janvier ...	1.090	6.655	42	9.378	356	2.784	1.492	2.597	707	2.647	6.968	2.420	761
Février ...	948	6.473	100	7.273	353	2.801	1.538	2.606	695	3.223	6.646	2.377	827
Mars	1.120	7.895	75	7.728	396	3.109	1.462	2.528	796	3.713	7.528	2.574	1.025
Avril	1.109	6.596	67	7.213	329	2.707	1.333	2.291	703	3.093	6.816	2.302	926

1 Y compris les tapis en jute.

2 Y compris couvertures et tapis en laine.

IV. — PRODUITS DIVERS

56²

Sources : Institut National de Statistique et Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Ciment	Chaux	Calcaires	Ammoniaque de synthèse et dérivés			Engrais composés	Papier		Briques		Sucres				Brasseries 4	Distilleries (milliers d'hectolitres)	Allumettes (millions de tiges)	Pêche Vente de poisson 5	
				Azote primaire	Azote dans les engrais finis			Papier	Cartons	Briques ordinaires	Briques de parement	Production		Stocks (sucres bruts et raf.) 3	Déclarations en consomm.				Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)
					bruts	sucres raffinés						bruts	sucres raffinés							
1936-1938 Moy. .	250 ¹	117 ²	154 ²	22,9	20,6	20,1	26,2	4,0	171	12,8	17,5	17,2	159	20,7	16,4	35,0	4.421	2,3	7,2	
1958 Moyenne .	338	147	239	25,3	22,6	19,8	27,3	4,3	165	14,1	40,9	16,4	303	22,2	13,7	18,1	4.651	3,7	38,0	
1959 Moyenne .	370	148	282	25,3	22,6	19,8	27,3	4,3	165	14,1	17,6	14,9	167	22,2	14,4	17,4	4.336	3,3	35,4	
1959 Mars	399	148	245	26,2	23,9	28,2	25,8	4,2	96	11,0	—	14,3	235	18,7	14,1	14,3	4.262	4,3	47,1	
Avril	402	150	285	25,9	23,7	21,4	28,6	4,6	132	15,4	—	13,3	213	19,7	15,7	9,9	4.613	3,5	34,1	
Mai	423	133	293	27,0	24,6	15,4	25,1	4,1	173	12,9	—	10,0	194	20,7	15,6	13,2	3.936	2,6	27,5	
Juin	434	148	317	25,3	23,1	12,1	29,2	5,2	223	14,9	—	10,5	143	26,4	16,1	25,9	4.223	3,1	32,0	
Juillet	405	143	261	23,2	21,2	11,4	21,0	3,2	204	16,6	—	12,8	107	25,7	17,7	12,2	3.752	2,9	27,5	
Août	434	145	302	23,9	20,2	17,5	25,0	4,6	198	16,0	—	11,0	61	26,3	15,7	10,9	3.776	3,1	30,1	
Septembre .	447	166	345	23,1	19,9	18,9	30,1	4,8	218	17,7	0,2	14,4	35	23,2	14,6	18,2	3.538	3,6	37,6	
Octobre ...	426	171	340	26,4	23,0	22,1	31,3	4,3	208	17,0	55,3	20,4	62	26,9	14,7	23,7	5.212	3,1	37,5	
Novembre .	388	155	277	27,1	23,8	19,0	27,3	4,2	178	15,9	127,7	27,4	163	21,5	12,1	12,3	4.129	3,3	42,3	
Décembre .	334	154	284	26,1	22,8	28,9	29,7	4,8	165	15,1	17,7	16,8	167	18,6	12,6	29,7	5.240	2,6	37,1	
1960 Janvier ...	250	141	219	26,9	24,3	22,8	29,7	4,4	121	10,0	—	14,2	170	19,9	12,2	17,1	4.336	3,9	44,6	
Février ...	249	162	243	25,6	22,9	32,0	29,7	4,2	104	8,7	3,8	13,2	169	18,0	12,9	21,5	4.523	4,5	45,6	
Mars	426	189	315	27,5	24,4	39,9	33,7	5,2	129	12,3	—	15,5	160	19,7	14,4	13,8	5.269	4,3	50,4	
Avril	408	p158	p323	27,3	24,0	17,7	p30,6	p4,9	p146	p14,1	—	14,2	137	19,6	16,2	11,3	4.334	—	—	
Mai	416										—	13,0	111	21,4	15,5	29,0	4.419			

1 Moyenne 1938.

2 Moyenne 1937-1938-1939.

3 Fin de période.

4 Quantités de matières premières déclarées (substances farineuses et substances sucrées). Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

5 Vente aux minques d'Ostende, Nieupoort, Zeebrugge et Blankenberge; en 1936-1937-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement. Non compris les harengs, esprots et crevettes.

V. — ENERGIE ELECTRIQUE *
(millions de kWh)

58

Source : Ministère des Affaires économiques — Direction Energic Electrique.

Périodes	Production 1					Importations (6)	Exportations (7)	Solde importation exportation (8) = (6) - (7)	Total énergie absorbée par les réseaux (9) = (5) + (8)
	Centrales des producteurs industriels		Entreprises mixtes (3)	Centrales des auto- producteurs industriels (4)	Total pour la Belgique (5) = (1) à (4)				
	Régies communales (1)	Sociétés privées (2)							
1958 Moyenne	36,9	516	45,5	445	1.043	24,7	19,5	5,2	1.048
1959 Moyenne	34,9	552	46,1	465	1.098	22,1	31,0	- 8,9	1.089
1959 Février	38,8	496	73,4	414	1.022	15,1	12,0	3,1	1.025
Mars	38,3	521	60,7	456	1.076	21,5	10,1	11,4	1.087
Avril	37,9	529	56,0	455	1.078	14,6	23,9	- 9,3	1.068
Mai	32,2	497	38,8	421	989	30,3	7,2	23,1	1.012
Juin	30,9	514	41,9	430	1.017	21,5	4,3	17,2	1.034
Juillet	22,8	473	22,8	420	939	21,5	6,8	14,7	954
Août	29,6	515	15,1	437	997	17,4	11,9	5,5	1.002
Septembre	32,0	566	44,0	484	1.126	17,3	59,0	-41,7	1.085
Octobre	34,4	626	44,2	554	1.258	23,9	95,6	-71,7	1.186
Novembre	34,3	626	46,7	523	1.230	27,7	70,2	-42,5	1.187
Décembre	41,2	662	72,7	509	1.285	26,8	50,4	-23,6	1.261
1960 Janvier	44,5	612	101,1	472	1.232	27,3	29,7	- 2,4	1.229
Février	43,4	557	112,3	469	1.181	24,3	24,0	0,3	1.181
Mars	44,8	552	137,2	487	1.221	24,0	11,1	12,9	1.234
Avril	35,9	508	139,4	454	1.138	19,8	19,1	0,7	1.139

* Nombre de centrales en activité au début de l'année 1958 : 100; au début de l'année 1959 : 151.

1 Production nette des centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

VI. — GAZ
(Production, Importation et Exportation) 1
(millions de mètres cubes)

59

Source : Ministère des Affaires économiques (Administration de l'Industrie).

Périodes	Production					Importations (6)	Exportations (7)	Solde importation exportation (8) = (6) - (7)	Total de gaz disponible en Belgique (9) = (5) + (8)
	des usines à gaz 2 (1)	des cokeries		des charbon- nages (4)	total (5) = (1) + (2) + (4)				
		total (2)	dont production destinée aux fournitures industrielles directes (3)						
1958 Moyenne	0,23	171,55	100,30	16,20	188	0,76	6,58	-5,82	182
1959 Moyenne	0,23	176,49	102,91	16,00	193	0,75	5,60	-4,95	188
1959 Février	0,21	168,73	95,40	18,07	187	0,63	5,62	-4,99	182
Mars	0,23	178,62	105,28	16,70	196	0,66	5,89	-5,23	190
Avril	0,23	177,76	106,60	15,29	193	0,67	6,07	-5,40	188
Mai	0,25	172,15	100,93	14,87	187	0,71	5,77	-5,06	182
Juin	0,26	172,62	101,80	14,70	188	0,75	6,14	-5,39	182
Juillet	0,21	161,32	97,34	11,92	173	0,59	5,27	-4,68	169
Août	0,22	162,22	94,87	11,92	174	0,78	3,30	-2,52	172
Septembre	0,21	174,12	101,50	13,69	188	0,86	5,40	-4,54	183
Octobre	0,21	186,28	109,02	16,46	203	0,81	5,97	-5,16	198
Novembre	0,20	181,89	103,57	18,53	201	0,87	6,04	-5,17	195
Décembre	0,30	197,49	113,22	19,85	218	0,93	6,45	-5,52	212
1960 Janvier	8,41	196,50	108,32	11,78	217	0,96	6,50	-5,54	211
Février	7,89	189,72	107,00	10,83	208	0,89	6,48	-5,59	203
Mars	12,14	197,86	116,43	10,82	221	1,04	6,53	-5,49	215
Avril	7,40	181,40	106,26	9,31	198	0,94	6,11	-5,17	193

1 Pour les conditions d'utilisation de cette statistique cfr. Bulletin de décembre 1957, p. 528.

2 A partir de janvier 1960, y compris la production du gaz à partir d'hydrocarbures, laquelle était comprise dans la production de gaz des charbonnages.

CONSOMMATION *

I. — Indices mensuels des ventes à la consommation : base moyenne 1953 = 100

65²

Source : Institut National de Statistique.

Mois	Grands magasins à rayons multiples																					
	Indices général	Alimentation				Habillement					Ameublement			Ménage			Tabacs	Librairie-Papeterie		Parf.		
		Périssable	Non périssable	Restaurant	Total	Aunages	Dessus hommes	Dessus femmes	Bonneterie, lingerie, chemiserie, chapell.	Total 1	Textiles	Meubles, lustrerie	Total	Articles de ménage	Appareils ménagers, électricité	Total	Articles pour fumeurs	Librairie	Papeterie	Total	Toilette	Jeux, jouets, sports, voyage
1959 Mai	139	133	128	144	132	124	212	169	187	160	112	142	126	125	234	143	135	98	103	103	124	92
Juin	138	126	129	148	129	126	198	151	198	159	113	138	125	121	223	138	159	102	103	103	131	112
Juillet	146	123	128	158	128	121	216	157	220	168	121	139	129	127	272	152	153	111	104	105	149	154
Août	126	125	130	150	129	84	121	106	137	113	111	123	117	127	226	144	146	110	238	220	126	82
Septembre	130	131	150	145	138	123	120	112	143	124	112	142	126	123	253	145	142	121	205	193	117	55
Octobre	154	166	162	159	158	133	228	168	191	169	123	129	125	127	290	155	152	138	130	131	126	126
Novembre	167	153	169	159	159	117	195	134	193	163	115	116	115	113	271	140	164	319	164	187	118	446
Décembre	199	172	229	196	192	106	185	148	242	196	119	144	131	170	360	202	346	316	264	272	192	305
1960 Janvier	135	155	149	148	153	111	120	102	190	140	148	110	130	106	260	132	153	130	127	127	112	49
Février	132	151	163	148	154	108	108	91	147	116	124	148	135	128	266	151	140	117	117	117	120	69
Mars	151	160	182	170	167	160	178	142	159	147	142	165	153	138	296	164	158	123	124	124	130	75
Avril	159	163	187	169	171	133	250	181	180	168	128	166	145	134	272	157	164	138	124	126	141	114
Mai	152	140	158	156	147	132	228	180	186	168	119	182	148	132	286	158	141	104	117	115	137	108

1 Le total comprend, en outre, les rubriques : mercerie, rubans, patrons; chaussures, pantoufles; articles divers de parure.
* Pour la consommation de sucre, voir tableau 562.

65³

Mois	Grandes entreprises spécialisées dans l'habillement			Coopératives										Magasins à succursales		Gros-sistes	Entreprises à succursales	
	Hommes	Dames	Sous-vêtements accessoires, articles de parure	Indices général	Boulangerie	Alimentation sauf boulangerie	Habillement	Ameublement	Articles de ménage	Tabacs	Librairie papeterie	Parfumerie articles de luxe	Restaurant, tea-room	Divers	Sous-vêtements et mercerie, articles de parure	Chaussures	Alimentation générale	Alimentation
	1959 Avril	178	131	106	129	118	138	114	163	108	124	110	137	117	113	123	139	148
Mai	166	94	102	132	114	138	107	127	106	106	79	133	126	172	113	155	140	137
Juin	137	66	108	129	119	137	101	146	98	111	97	135	108	147	137	134	148	133
Juillet	127	68	161	127	115	141	85	160	88	116	190	165	132	111	143	136	158	135
Août	92	49	59	124	114	137	76	128	112	102	274	131	118	116	87	103	150	133
Septembre	98	86	70	130	117	139	98	170	114	103	222	130	119	130	98	106	153	135
Octobre	146	151	101	140	125	151	115	137	126	114	249	174	111	130	116	133	150	148
Novembre	121	90	87	127	113	134	115	170	110	106	120	144	112	122	p117	121	134	140
Décembre	135	77	129	155	134	169	130	141	138	151	147	198	129	135	p144	137	163	p170
1960 Janvier	p140	68	146	138	110	150	116	102	144	109	92	114	100	147	p107	p124	p140	p136
Février	p 92	46	56	p129	p113	p136	p112	p124	p116	p110	p 85	p134	p 94	p144	p 96	p 70	p138	p138
Mars	p139		79	p135	p125	p142	p124	p165	p127	p102	p 93	p139	p112	p126	p100	p104	p151	p142
Avril	p207		113	p135	p124	p142	p115	p154	p126	p124	p 96	p179	p120	p131	p114	p176	p150	p144

II. — CONSOMMATION DE TABAC 66 (Fabrication et importation)

Source : Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Cigares	Gigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher
	(millions de pièces)			(tonnes)
1936-1938 Moy.	16,2	49,4	430	1.097
1958 Moyenne	16,1	46,7	873	739
1959 Moyenne	18,1	49,7	859	732
1959 Juin	20,1	67,8	1.049	801
Juillet	16,9	43,5	811	680
Août	16,2	58,3	870	718
Septembre	24,7	64,7	921	802
Octobre	23,2	52,9	829	700
Novembre	21,4	53,5	738	653
Décembre	18,1	52,6	897	779
1960 Janvier	17,8	41,8	862	747
Février	14,9	38,7	726	564
Mars	15,6	46,2	929	660
Avril	15,8	56,0	918	734
Mai	18,5	53,7	971	710
Juin	17,6	62,0	1.079	845

III. — ABATTAGES DANS LES 67 12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

Périodes	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	(milliers de têtes)				
1936-1938 Moy.	16,5	0,7	12,2	26,7	6,5
1958 Moyenne	20,8	2,6	9,6	33,9	4,8
1959 Moyenne	21,2	3,3	9,8	34,3	5,1
1959 Avril	21,9	2,9	11,2	35,6	3,8
Mai	19,8	3,0	10,4	35,0	2,5
Juin	20,3	3,2	10,5	36,4	2,1
Juillet	20,2	3,1	10,2	33,9	1,6
Août	19,6	3,2	9,1	33,5	1,6
Septembre	25,3	3,8	10,7	36,2	3,9
Octobre	21,7	3,8	8,4	31,9	7,2
Novembre	21,3	3,0	8,6	33,1	9,7
Décembre	23,8	3,7	10,3	35,9	9,8
1960 Janvier	20,1	3,3	8,9	32,9	8,3
Février	19,5	3,2	9,7	33,8	5,1
Mars	22,8	3,6	11,3	35,3	3,9
Avril	19,0	3,2	10,3	32,2	4,0

TRANSPORTS

I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

70¹

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

Périodes	Recettes				Dépenses ²	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploitation
	Voyageurs et bagages	Marchandises	Diverses ²	Total			
1938 Moyenne ¹	74	147	5	226	239	- 13	106
1958 Moyenne	304	512	346	1.162	1.136	26	98
1959 Moyenne	300	513	349	1.162	1.108	54	95
1959 Janvier	280	497	955	1.192	1.155	- 23	102
Février	237	442	842	1.021	1.080	- 51	106
Mars	306	487	342	1.135	1.108	27	98
Avril	286	517	342	1.145	1.125	20	98
Mai	303	491	343	1.137	1.075	62	95
Juin	286	528	359	1.173	1.122	51	96
Juillet	374	479	346	1.199	1.090	109	91
Août	354	468	344	1.166	1.080	86	93
Septembre	318	519	345	1.182	1.090	92	92
Octobre	293	568	354	1.215	1.131	84	93
Novembre	274	565	344	1.183	1.084	99	92
Décembre	291	588	377	1.256	1.155	101	92
1960 Janvier	p 301	518	318	1.137	1.100	37	97
Février	p 254	529	310	1.093	1.076	17	98
Mars	p 283	556	311	1.150	1.116	34	97

¹ Y compris le Nord-Belge.

² Compte tenu des interventions de l'Etat.

b) Nombre de wagons fournis à l'industrie¹

c) Statistique du trafic 1° Trafic général

70²

Périodes	A	B	C	A+C	Voyageurs		Wagons complets ²				
					Nombre	Voyageurs km.	Tonnes transp.	Tonnes-km.			Total
								Service interne belge	Service international	Transit	
(milliers)				(millions)	(milliers)	(millions)					
1938 Moyenne ³	389	115	91	480	16,8	535	6.169	186	154	88	428
1958 Moyenne	214	66	64	278	22,0	755	4.816	128	246	112	486
1959 Moyenne	204	64	70	274	21,2	710	4.874	127	256	122	505
1959 Mars	199	62	65	264	22,3	793	4.657	117	248	113	478
Avril	210	64	68	278	22,3	731	4.898	131	254	113	498
Mai	196	64	66	262	20,6	704	4.706	128	250	112	490
Juin	213	64	70	283	20,0	690	4.967	139	260	114	513
Juillet	190	56	68	258	19,4	744	4.475	115	239	115	469
Août	194	56	62	256	18,8	699	4.537	125	233	108	466
Septembre	213	63	68	281	21,4	700	5.007	134	261	116	511
Octobre	228	69	81	309	22,0	699	5.570	144	289	146	579
Novembre	219	71	75	294	21,4	689	5.313	142	272	132	546
Décembre	220	74	85	305	22,6	699	5.582	135	288	167	590
1960 Janvier	197	70	74	271	p23,4	p739	5.028	125	276	133	534
Février	203	67	75	278	p21,2	p667	5.069	120	279	133	532
Mars	224	69	75	299	p23,0	p726	5.470	138	301	130	569
Avril	207	66	70	277			4.965				506
Mai	209	66	71	280			5.052				527

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

¹ Wagons chemins de fer et particuliers.

² Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.

³ Y compris le Nord-Belge, sauf en ce qui concerne les tonnes-km.

c) Statistique du trafic

2° Transport des principales grosses marchandises

A. — Ensemble du trafic

Périodes	Tonnes km.	Total	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Huiles industrielles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers
	(millions)										
1958 Moyenne	485	4.818	180	1.810	66	959	713	742	13	271	64
1959 Moyenne	505	4.874	131	1.808	58	1.043	757	725	14	275	63
1959 Janvier	471	4.594	105	1.913	62	965	698	556	11	232	52
Février	449	4.170	101	1.613	62	916	657	509	11	244	57
Mars	478	4.657	106	1.711	57	1.020	722	688	11	277	65
Avril	498	4.898	108	1.789	61	1.022	781	803	14	253	67
Mai	490	4.706	86	1.788	52	1.036	700	729	14	245	56
Juin	513	4.967	92	1.815	58	1.096	762	788	15	274	67
Juillet	469	4.475	94	1.631	53	1.007	676	697	14	234	69
Août	466	4.537	88	1.597	52	1.026	688	751	15	262	58
Septembre	511	5.007	101	1.801	57	1.072	793	851	15	256	61
Octobre	579	5.570	209	1.962	62	1.159	881	887	16	324	70
Novembre	546	5.313	321	1.938	53	1.055	797	750	18	324	57
Décembre	590	5.582	165	2.134	63	1.143	933	691	18	373	62
1960 Janvier	534	5.028	135	2.013	65	1.102	783	558	17	298	57
Février	532	5.069	122	1.897	66	1.136	847	594	17	335	55
Mars	569	5.470	118	1.893	68	1.271	944	762	15	334	65

B. — Service interne belge

Périodes	Total	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Huiles industrielles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers	II Soc. Nat. des Chemins de fer vicinaux T.-km. transportés (milliers)
1958 Moyenne	2.329	81	1.238	20	121	229	493	1	125	21	618
1959 Moyenne	2.296	46	1.240	16	132	250	468	1	123	20	364
1959 Février	1.842	20	1.083	15	102	187	309	1	110	15	280
Mars	2.189	21	1.175	16	132	232	456	1	138	18	419
Avril	2.373	19	1.249	17	140	279	532	—	116	21	412
Mai	2.249	17	1.235	17	129	239	486	1	108	17	333
Juin	2.403	25	1.252	17	140	273	528	1	143	24	375
Juillet	2.052	28	1.084	14	119	219	438	2	120	28	253
Août	2.212	24	1.117	14	146	256	507	2	125	21	265
Septembre	2.421	22	1.249	17	139	278	558	—	136	22	290
Octobre	2.615	108	1.337	18	143	285	568	—	132	24	471
Novembre	2.563	207	1.372	16	130	258	455	1	106	18	760
Décembre	2.477	42	1.427	16	140	274	429	1	129	19	218
1960 Janvier	2.256	17	1.394	17	117	259	327	1	107	17	125
Février	2.223	18	1.309	17	107	274	358	1	127	12	189
Mars	2.522	19	1.374	16	119	326	485	1	163	19	232
Avril											264

III. — MOUVEMENT DES PORTS

71¹

a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale					
	Entrées			Sorties			Entrées			Sorties		
	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ²	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ²
chargés				sur lest								
1958 Moyenne	1.357	3.545	1.723	1.166	190	1.210	4.208	2.063	807	4.091	2.018	1.139
1959 Moyenne	1.335	3.622	1.668	1.158	172	1.266	4.264	2.129	831	4.104	2.065	1.019
1959 Juin	1.298	3.528	1.779	1.115	175	1.127	4.283	2.119	866	4.113	2.044	1.042
Juillet	1.313	3.625	1.329	1.170	150	1.297	3.988	2.016	842	3.833	1.957	969
Août	1.332	3.646	1.646	1.150	160	1.225	3.921	1.936	728	3.817	1.890	964
Septembre	1.345	3.523	1.518	1.178	187	1.325	4.439	2.242	779	4.271	2.176	1.003
Octobre	1.422	3.816	1.597	1.262	170	1.463	4.626	2.309	778	4.471	2.231	983
Novembre	1.418	3.892	1.890	1.174	193	1.270	4.556	2.242	865	4.280	2.102	1.036
Décembre	1.306	3.643	1.997	1.132	191	1.337	4.698	2.285	802	4.511	2.229	1.129
1960 Janvier	1.457	4.060	1.923	1.245	182	1.629	4.551	2.203	809	4.521	2.158	1.259
Février	1.390	3.866	1.959	1.269	146	1.368	4.245	2.126	843	4.267	2.125	1.078
Mars	1.524	4.018	2.097	1.345	173	1.406	4.515	2.225	916	4.492	2.177	1.134
Avril	1.424	3.802		1.272	162		4.400	2.124	839	4.287	2.109	1.028
Mai	1.391	3.726		1.249	121		4.434	2.162	873	4.329	2.088	1.061
Juin	1.374	3.764		1.227	153		4.369	2.093	827	4.270	2.060	1.134

¹ Trafic international. — ² Trafic international et intérieur.

b) Port de Gand

71²

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale	
	Entrées			Sorties			Marchandises ¹	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Entrées	Sorties
(milliers de tonnes métriques)								
1958 Moyenne	219	163	169	217	156	82	125	73
1959 Moyenne	194	145	152	194	147	83	160	83
1959 Juin	187	155	182	180	137	88	187	114
Juillet	202	153	134	199	150	75	180	118
Août	213	190	234	213	181	91	188	70
Septembre	186	134	182	190	132	90	152	101
Octobre	185	129	125	185	141	75	159	61
Novembre	181	125	161	183	148	69	159	70
Décembre	160	139	137	166	153	57	128	86
1960 Janvier	188	135	90	177	120	104	142	82
Février	174	126	161	182	143	69	127	132
Mars	205	177	124	206	171	99	164	120
Avril	183	133		187	142			
Mai	154	142		155	140			
Juin	169	162		161	148			

¹ Trafic international.

IV. — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

72

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Bateaux chargés														
	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics
	Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.				
1958 Moyenne ..	6.842	3.698	2.745	636	13.921	1.866	1.307	932	164	4.269	181,5	89,1	66,9	23,0	360,5
1959 Moyenne ..	7.148	3.889	2.970	791	14.798	1.968	1.366	999	201	4.534	190,5	101,4	82,1	28,4	402,4
1959 Mars	7.287	3.586	3.003	701	14.577	1.975	1.299	1.031	174	4.479	194,5	101,5	79,0	22,5	397,5
Avril	7.118	3.898	2.892	768	14.676	1.919	1.380	999	201	4.499	182,7	107,0	79,5	27,6	396,8
Mai	6.711	3.370	3.079	849	14.009	1.835	1.218	1.029	221	4.303	171,4	94,0	84,0	29,6	379,0
Juin	7.599	3.632	3.551	994	15.776	2.016	1.285	1.196	255	4.752	203,2	99,5	99,4	35,6	437,7
Juillet	6.583	4.034	3.383	998	14.998	1.811	1.415	1.215	262	4.703	177,1	106,5	104,0	37,9	425,5
Août	6.879	3.735	3.179	888	14.681	1.922	1.285	1.075	236	4.518	188,9	102,3	88,6	32,8	412,6
Septembre ..	7.600	3.852	3.228	766	15.446	2.101	1.315	1.019	192	4.627	212,1	100,6	87,5	28,6	428,8
Octobre	8.380	5.927	3.460	902	18.669	2.334	1.980	1.078	218	5.610	227,9	136,4	94,1	33,7	492,1
Novembre	7.800	4.694	2.766	808	16.068	2.179	1.658	891	196	4.924	207,6	109,9	73,5	27,4	418,4
Décembre ..	8.169	4.597	2.838	856	16.460	2.313	1.614	935	207	5.069	220,6	111,8	73,8	29,0	435,2
1960 Janvier ..	6.454	3.474	2.300	702	12.930	1.914	1.355	824	176	4.269	186,1	88,6	64,0	25,1	363,8
Février	7.198	4.143	2.746	792	14.879	1.939	1.589	939	200	4.667	191,7	102,9	72,4	28,3	395,3
Mars	7.626	4.639	3.362	1.135	16.812	2.066	1.847	1.198	294	5.405					

**COMMERCE EXTERIEUR
DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE**

**NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL
D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.)**

75

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	(0) Produits alimen- taires	(1) Boissons et tabacs	(2) Mat. brutes non comest. à l'ex- ception des car- burants	(3) Com- bustibles miné- raux lu- brifiants et produits connexes	(4) Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	(5) Produits chimi- ques	(6) Art. manuf., classés princi- palement d'après la mat. première	(7) Ma- chines et matériel de transport	(8) Articles manu- facturés divers	(9) Mar- chan- dises non dénom- mées ailleurs	Totaux	Prix moyen par tonne (francs)	Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux impor- tations en p.c.
<i>Importations</i>														
Valeurs (millions de francs)														
1958 Moyenne	1.720	224	2.366	1.761	118	853	2.792	2.454	720	29	13.037	2.744		
1959 Moyenne	1.846	231	2.652	1.649	123	949	3.380	2.679	802	30	14.341	2.910		
1959 Mai	1.538	217	2.491	1.626	123	877	2.827	2.292	771	28	12.790	2.715		
Juin	1.669	248	2.826	1.572	114	949	3.484	3.153	771	31	14.817	3.012		
Juillet	1.599	210	2.715	1.223	107	872	3.249	2.617	762	28	13.382	2.795		
Août	1.600	189	2.745	1.495	80	899	3.180	1.920	748	26	12.882	2.661		
Septembre ..	1.797	229	2.599	1.265	103	907	3.660	2.629	925	31	14.145	2.967		
Octobre	2.110	257	2.777	1.610	124	1.007	3.690	2.898	994	37	15.504	2.930		
Novembre ...	2.376	231	2.975	1.572	152	1.003	3.810	2.638	776	29	15.562	3.073		
Décembre	2.248	296	3.173	1.858	160	1.078	3.751	3.341	755	32	16.692	3.082		
1960 Janvier	2.105	221	3.301	1.583	137	996	3.409	3.375	618	30	15.775	3.182		
Février	1.902	219	3.220	1.776	125	1.064	3.870	3.971	833	29	17.009	3.406		
Mars	1.946	244	3.404	1.991	144	1.158	4.014	3.192	1.001	34	17.128	2.957		
Avril											15.648	3.080		
Mai											16.166	3.073		
Mai														
<i>Exportations</i>														
1958 Moyenne	598	38	714	793	56	962	6.999	1.775	597	159	12.691	5.499	- 346	97,3
1959 Moyenne	594	46	861	716	54	1.074	7.844	1.778	669	94	13.730	5.620	- 611	95,7
1959 Juin	638	55	901	777	46	1.026	7.590	1.692	710	88	13.523	5.328	-1.294	91,3
Juillet	599	54	803	774	48	976	8.323	2.145	712	95	14.529	5.456	+1.147	108,6
Août	512	47	670	644	35	1.011	6.413	1.437	597	81	11.447	4.983	-1.435	88,9
Septembre ...	588	48	934	721	53	1.070	8.270	1.982	778	104	14.548	5.648	+ 403	102,9
Octobre	629	47	971	625	57	1.099	8.971	1.670	811	94	14.974	6.085	- 530	96,6
Novembre ...	641	45	911	626	68	1.222	8.564	1.529	719	104	14.429	5.790	-1.133	92,7
Décembre	601	48	1.196	586	71	1.202	8.714	2.469	718	118	15.718	5.944	- 974	94,2
1960 Janvier	602	46	1.189	821	67	1.255	9.095	2.083	683	132	15.973	6.020	+ 198	101,3
Février	564	50	1.201	669	57	1.270	8.787	1.765	702	125	15.190	6.188	-1.819	89,3
Mars	569	51	1.229	690	66	1.244	10.215	2.002	787	215	17.068	5.859	- 60	99,6
Avril	552	58	1.128	577	54	1.143	9.399	2.452	691	197	16.251	6.216	+ 603	103,9
Mai											15.457	5.993	- 709	95,6
Juin											15.773	5.560		
<i>Importations</i>														
Quantités (milliers de tonnes)														
1958 Moyenne	304	18,1	2.465	1.606	9,9	152	146	43,1	7,1	1,2	4.752			
1959 Moyenne	330	27,3	2.603	1.561	10,6	161	175	51,3	8,0	1,4	4.929			
1959 Mai	228	12,2	2.584	1.523	10,1	133	156	54,2	7,8	1,4	4.710			
Juin	277	13,2	2.684	1.527	9,5	153	192	54,9	8,3	1,3	4.920			
Juillet	274	62,8	2.861	1.184	9,3	152	165	69,0	8,5	1,1	4.787			
Août	289	10,2	2.724	1.417	7,0	153	189	42,4	7,6	1,3	4.841			
Septembre ...	356	12,3	2.782	1.222	9,0	123	191	62,5	9,1	1,5	4.768			
Octobre	421	68,8	2.871	1.506	9,8	171	186	47,3	9,4	1,8	5.292			
Novembre ...	462	12,3	2.669	1.469	12,4	189	199	42,0	7,9	1,2	5.064			
Décembre	424	15,0	2.691	1.810	14,3	199	202	49,6	7,9	1,4	5.415			
1960 Janvier	398	47,8	2.573	1.497	11,4	179	181	61,3	6,7	1,6	4.957			
Février	316	12,3	2.548	1.660	10,4	173	206	57,9	8,3	1,5	4.993			
Mars	329	13,6	3.129	1.846	12,0	192	205	53,3	9,7	1,7	5.791			
Avril											5.081			
Mai											5.260			
<i>Exportations</i>														
1958 Moyenne	92	1,7	417	553	4,2	367	782	30,5	5,9	54,7	2.308			
1959 Moyenne	80	7,9	527	529	4,4	383	866	33,0	6,8	5,9	2.443			
1959 Juin	89	2,6	607	561	3,9	352	887	22,5	7,3	5,3	2.538			
Juillet	81	2,7	649	609	3,8	340	929	35,5	7,2	5,8	2.663			
Août	70	2,9	557	478	2,8	356	787	31,5	6,7	5,5	2.297			
Septembre ...	80	2,1	617	518	4,2	399	903	38,7	7,4	6,4	2.576			
Octobre	93	1,6	533	468	4,6	358	957	32,0	8,3	6,0	2.461			
Novembre ...	75	1,6	521	501	5,3	432	921	20,5	7,8	6,4	2.492			
Décembre	60	74,4	532	488	5,5	460	926	83,6	7,6	7,4	2.645			
1960 Janvier	61	1,8	477	663	5,0	453	944	33,9	6,5	8,2	2.653			
Février	61	1,7	469	526	4,4	457	895	25,4	7,2	7,6	2.454			
Mars	61	92,6	615	555	5,1	453	1.067	29,6	7,4	27,7	2.913			
Avril	61	2,5	623	438	3,9	401	1.022	42,4	7,2	27,8	2.629			
Mai											2.579			
Juin											2.837			

CHOMAGE

I. — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

81¹

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de chômeurs contrôlés						Nombre de journées perdues		
	Chômeurs inscrits au cours du mois			Moyenne journalière			Chômeurs		Totaux
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels et accidentels	
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
(milliers)									
1959 Juin	134	186	320	108	57	165	2.593	1.374	8.967
Juillet	122	171	293	104	48	152	2.382	1.113	3.495
Août	131	174	305	100	46	146	2.904	1.343	4.247
Septembre	132	167	299	102	49	151	2.449	1.180	3.629
Octobre	133	179	312	106	51	157	2.542	1.229	3.771
Novembre	148	185	333	116	45	161	3.258	1.247	4.505
Décembre	153	205	358	125	74	199	2.910	1.457	4.367
1960 Janvier	175	324	499	147	105	252	4.412	3.136	7.548
Février	161	253	414	138	91	229	3.318	2.170	5.488
Mars	150	176	326	127	50	176	3.033	1.204	4.237
Avril	136	158	294	115	46	161	2.648	1.061	3.709
Mai				104	44	148			
Juin				97	40	137			

II. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR PROVINCE

81²

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
		(milliers)									

Moyenne journalière par mois

1959 Juillet	23	151,9	29,1	23,4	19,5	30,8	20,9	13,7	12,0	0,5	2,0
Août	29	146,4	27,8	22,1	17,3	29,0	23,5	13,0	11,3	0,5	1,9
Septembre	24	151,2	28,5	21,3	20,4	28,5	24,3	12,7	13,0	0,6	1,9
Octobre	24	157,1	30,1	21,1	23,1	30,0	25,0	12,6	12,5	0,7	2,0
Novembre	28	160,9	31,3	23,7	25,2	31,6	22,8	13,1	9,7	1,1	2,4
Décembre	22	198,5	39,1	28,4	31,5	41,9	25,6	15,2	11,7	2,2	2,9
1960 Janvier	30	251,6	48,2	37,2	38,4	50,7	30,9	19,5	17,1	4,3	5,3
Février	24	228,6	44,6	34,2	34,6	45,2	27,6	17,1	16,4	4,1	4,8
Mars	24	176,7	34,5	25,3	26,2	34,0	25,2	13,8	13,3	1,5	2,9
Avril	23	161,3	31,1	23,0	22,7	31,8	24,0	13,3	12,3	0,7	2,4
Mai	28	147,9	27,5	20,9	19,9	28,8	22,9	12,7	12,6	0,5	2,1
Juin	23	136,6	24,9	19,7	18,5	26,6	21,3	11,5	11,6	0,5	2,0

Moyenne journalière par semaine

1960 Juin	5 au 11 ...	5	138,6	26,0	20,3	18,9	26,9	20,7	11,4	11,8	0,6	2,0
	12 au 18 ...	6	138,6	25,0	20,0	18,7	26,9	21,6	11,7	12,3	0,5	1,9
	19 au 25 ...	6	134,3	24,3	19,4	18,1	26,5	21,7	11,6	10,2	0,5	2,0
	26 au 2/7.	6	135,3	24,5	19,4	18,2	26,1	21,2	11,3	12,2	0,5	1,9
Juillet	3 au 9 ...	6	126,8	23,2	19,5	17,2	25,9	16,7	10,7	11,1	0,6	1,9

III. — MOYENNE JOURNALIERE DES CHOMEURS CONTROLES

81³

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Ensemble			Chômeurs complets			Chômeurs partiels		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(milliers)								
1958 Moyenne ¹	132,3	48,6	180,9	81,3	28,5	109,8	51,0	20,1	71,1
1959 Moyenne	150,3	48,9	199,2	92,1	32,9	125,0	58,2	16,0	74,2
1959 Juin	121,0	44,1	165,1	77,3	30,4	107,7	43,7	13,7	57,4
Juillet	110,0	41,9	151,9	74,3	29,2	103,5	35,7	12,7	48,4
Août	106,8	39,6	146,4	71,6	28,5	100,1	35,2	11,1	46,3
Septembre	112,0	39,2	151,2	72,9	29,1	102,0	39,1	10,1	49,2
Octobre	115,7	41,4	157,1	75,7	30,2	105,9	40,0	11,2	51,2
Novembre	116,6	44,3	160,9	84,3	32,0	116,3	32,3	12,3	44,6
Décembre	145,1	53,4	198,5	98,7	33,6	132,3	46,4	19,8	66,2
1960 Janvier	200,2	51,4	251,6	112,1	35,0	147,1	88,1	16,4	104,5
Février	183,5	45,1	228,6	105,1	33,1	138,2	78,4	12,0	90,4
Mars	134,4	42,3	176,7	94,7	31,7	126,4	39,7	10,6	50,3
Avril	120,9	40,4	161,3	85,5	29,5	115,0	35,4	10,9	46,3
Mai	109,9	38,0	147,9	76,0	27,7	103,7	33,9	10,3	44,2
Juin	101,7	34,9	136,6	71,8	25,1	96,9	29,9	9,8	39,7

¹ Dans ces chiffres ne sont pas compris les chômeurs dont l'interruption de travail résulte de l'incidence des grèves dans les secteurs gaz et électricité.

IV. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPES DE PROFESSIONS

81⁴

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés) (milliers)

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Agriculture	Forêt, chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameublement	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussure	Alimentation Tabac	Transport	Dockers	Réparateurs de navires	Hôtels-restaurants	Gens de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Total	
Chômeurs complets																										
1959	Avril	8,4	0,5	2,8	1,0	3,4	1,3	22,6	6,5	22,7	1,7	0,9	0,9	16,8	5,7	2,4	6,6	10,7	—	—	4,6	2,8	0,5	8,6	0,9	132,3
	Mai	4,7	0,5	3,5	0,9	2,5	1,2	18,6	5,8	20,7	1,6	0,8	0,8	15,8	5,6	2,3	5,6	10,0	—	—	4,0	2,8	0,5	8,3	1,0	117,5
	Juin	6,3	0,5	3,7	0,8	2,1	1,1	16,0	5,0	18,3	1,4	0,7	0,8	14,2	5,5	2,2	4,6	9,2	—	—	3,4	2,7	0,5	7,8	0,9	107,7
	Juillet	5,9	0,5	3,8	0,7	2,0	1,1	15,1	4,8	17,5	1,4	0,7	0,8	13,3	5,8	2,2	4,5	8,9	—	—	2,7	2,7	0,5	7,7	0,9	103,5
	Août	5,0	0,6	3,7	0,8	1,9	1,0	15,4	4,6	16,6	1,4	0,6	0,7	12,4	5,7	2,1	4,6	8,8	—	—	2,6	2,7	0,4	7,6	0,9	100,1
	Septembre	5,5	0,5	3,5	0,8	2,3	1,1	15,5	4,3	16,3	1,4	0,6	0,8	12,2	5,4	2,1	4,7	8,9	—	—	3,9	2,8	0,5	8,1	0,8	102,0
	Octobre	4,8	0,5	3,4	0,8	3,7	1,0	17,5	4,5	16,3	1,3	0,7	0,7	12,5	5,4	2,1	4,6	9,0	—	—	4,7	2,8	0,5	8,4	0,7	105,9
	Novembre	6,5	0,6	3,6	0,9	4,2	1,1	21,2	5,1	17,2	1,4	0,7	0,7	12,3	6,0	2,3	5,1	9,3	—	—	5,3	2,9	0,5	8,7	0,7	116,3
	Décembre	8,7	0,6	3,7	1,0	5,2	1,2	27,5	6,0	18,8	1,5	0,7	0,8	13,2	6,9	2,4	5,7	10,2	—	—	5,3	2,9	0,5	8,8	0,7	132,3
1960	Janvier	9,7	0,7	4,0	1,2	5,9	1,3	34,9	6,5	19,8	1,6	0,7	0,8	13,9	7,6	2,6	6,4	11,0	—	—	5,3	2,8	0,5	9,2	0,7	147,1
	Février	9,3	0,6	3,7	1,1	5,4	1,3	32,0	5,9	18,6	1,5	0,7	0,8	13,2	6,6	2,5	6,3	10,7	—	—	5,2	2,8	0,5	8,8	0,7	138,2
	Mars	8,3	0,6	3,7	1,0	4,0	1,2	27,0	5,3	17,6	1,4	0,7	0,8	12,7	5,5	2,4	6,2	10,3	—	—	5,0	2,7	0,6	8,7	0,7	126,4
	Avril	7,4	0,4	3,9	0,9	2,6	1,2	22,9	4,7	16,8	1,5	0,7	0,7	12,2	4,9	2,3	6,0	9,8	—	—	3,9	2,7	0,5	8,2	0,9	115,1
Chômeurs partiels et accidentels																										
1959	Avril	0,6	0,4	25,8	0,3	0,5	0,5	3,0	1,5	7,8	0,7	0,4	0,2	13,1	4,4	1,8	2,1	2,3	5,0	1,1	0,4	0,3	0,0	0,2	0,0	72,4
	Mai	1,0	0,3	20,6	0,2	0,3	0,6	2,3	1,3	6,4	0,5	0,3	0,2	10,3	4,5	2,0	1,6	1,8	4,3	0,8	0,3	0,2	0,0	0,2	0,0	60,0
	Juin	1,0	0,3	21,9	0,2	0,4	0,4	1,9	1,1	5,0	0,5	0,3	0,2	7,4	5,3	2,4	1,6	1,7	3,9	1,1	0,3	0,3	0,0	0,2	0,0	57,4
	Juillet	0,9	0,2	15,9	0,2	0,3	0,5	1,9	1,1	4,5	0,5	0,3	0,2	7,0	5,0	2,0	1,6	1,5	3,1	1,0	0,2	0,3	0,0	0,2	0,0	48,4
	Août	0,9	0,2	17,1	0,1	0,3	0,4	1,9	1,0	4,1	0,5	0,2	0,1	5,9	4,9	1,2	1,3	1,4	3,0	1,1	0,2	0,3	0,0	0,2	0,0	46,3
	Septembre	1,0	0,3	19,2	0,1	0,3	0,4	1,9	1,0	4,2	0,4	0,2	0,1	5,3	4,9	1,3	1,1	1,4	4,0	1,5	0,2	0,2	0,0	0,2	0,0	49,2
	Octobre	1,0	0,4	18,2	0,1	0,3	0,4	2,9	1,2	4,1	0,4	0,2	0,1	5,0	5,5	2,1	1,4	1,5	4,6	1,1	0,3	0,2	0,0	0,2	0,0	51,2
	Novembre	0,7	0,4	10,8	0,2	0,4	0,5	4,2	1,5	4,1	0,5	0,1	0,1	4,7	6,5	2,1	1,5	1,6	2,8	1,0	0,4	0,3	0,0	0,2	0,0	44,6
	Décembre	1,2	0,8	11,0	0,4	0,6	0,8	9,8	3,0	5,7	0,7	0,3	0,1	7,6	10,9	3,0	2,2	2,4	3,4	1,4	0,4	0,3	0,0	0,2	0,0	66,2
1960	Janvier	2,0	1,3	10,3	2,2	1,2	0,5	43,9	5,6	6,2	0,5	0,2	0,2	7,3	9,0	1,7	2,2	4,2	3,5	1,4	0,4	0,3	0,1	0,3	0,0	104,5
	Février	1,6	1,3	10,2	1,3	0,9	0,5	39,6	4,5	4,4	0,5	0,2	0,2	6,4	5,8	1,2	1,9	3,5	3,9	1,6	0,4	0,2	0,0	0,3	0,0	90,4
	Mars	0,5	0,3	15,6	0,3	0,4	0,5	5,8	1,3	3,0	0,4	0,1	0,1	5,8	4,1	1,5	1,8	1,9	4,8	1,2	0,4	0,3	0,0	0,2	0,0	50,3
	Avril	0,5	0,3	14,7	0,1	0,3	0,8	2,2	1,0	3,2	0,6	0,2	0,2	6,0	3,8	1,8	1,6	1,7	5,6	0,9	0,3	0,3	0,0	0,2	0,0	46,3
Total des chômeurs contrôlés																										
1959	Avril	9,0	0,9	28,6	1,3	3,9	1,8	25,6	8,0	30,5	2,4	1,3	1,1	29,9	10,1	4,2	8,7	13,0	5,0	1,1	5,0	3,1	0,5	8,8	0,9	204,7
	Mai	5,7	0,8	24,1	1,1	2,8	1,8	20,9	7,1	27,1	2,1	1,1	1,0	26,1	10,1	4,3	7,2	11,8	4,3	0,8	4,3	3,0	0,5	8,5	1,0	177,5
	Juin	7,3	0,8	25,6	1,0	2,5	1,5	17,9	6,1	23,3	1,9	1,0	1,0	21,6	10,8	4,6	6,2	10,9	3,9	1,1	3,7	3,0	0,5	8,0	0,9	165,1
	Juillet	6,8	0,7	19,7	0,9	2,3	1,6	17,0	5,9	22,0	1,9	1,0	1,0	20,3	10,8	4,2	6,1	10,4	3,1	1,0	2,9	3,0	0,5	7,9	0,9	151,9
	Août	5,9	0,8	20,8	0,9	2,2	1,4	17,3	5,6	20,7	1,9	0,8	0,8	18,3	10,6	3,3	5,9	10,2	3,0	1,1	2,8	3,0	0,4	7,8	0,9	146,4
	Septembre	6,5	0,8	22,7	0,9	2,6	1,5	17,4	5,3	20,5	1,8	0,8	0,9	17,5	10,3	3,4	5,8	10,3	4,0	1,5	4,1	3,0	0,5	8,3	0,8	151,2
	Octobre	5,8	0,9	21,6	0,9	4,0	1,4	20,4	5,7	20,4	1,7	0,9	0,8	17,5	10,9	4,2	6,0	10,5	4,6	1,1	5,0	3,0	0,5	8,6	0,7	157,1
	Novembre	7,2	1,0	14,4	1,1	4,6	1,6	25,4	6,6	21,3	1,9	0,8	0,8	17,0	12,5	4,4	6,6	10,9	2,8	1,0	5,7	3,2	0,5	8,9	0,7	160,9
	Décembre	9,9	1,4	14,7	1,4	5,8	2,0	37,3	9,0	24,5	2,2	1,0	0,9	20,8	17,8	5,4	7,9	12,6	3,4	1,4	5,7	3,2	0,5	9,0	0,7	198,5
1960	Janvier	11,7	2,0	14,3	3,4	7,1	1,8	78,8	12,1	26,0	2,1	0,9	1,0	21,2	16,6	4,3	8,6	15,2	3,5	1,4	5,7	3,1	0,6	9,5	0,7	251,6
	Février	10,9	1,9	13,9	2,4	6,3	1,8	71,6	10,4	23,0	2,0	0,9	1,0	19,6	12,4	3,7	8,2	14,2	3,9	1,6	5,6	3,0	0,5	9,1	0,7	228,6
	Mars	8,8	0,9	19,3	1,3	4,4	1,7	32,8	6,6	20,6	1,8	0,8	0,9	18,5	9,6	3,9	8,0	12,2	4,8	1,2	5,4	3,0	0,6	8,9	0,7	176,7
	Avril	7,9	0,7	18,7	1,0	2,8	2,0	25,1	5,7	20,0	2,1	0,8	0,9	18,2	8,7	4,1	7,6	11,5	5,6	0,9	4,3	3,0	0,5	8,4	0,9	161,4

STATISTIQUES BANCAIRES ET MONÉTAIRES

I. — BELGIQUE ET CONGO BELGE SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES ¹ (millions de francs)

85¹

Rubriques	1959 31 octobre	1959 30 novembre	1959 31 décembre	1960 31 janvier	1960 29 février	1960 31 mars	1960 30 avril	1960 31 mai
ACTIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :								
Caisse, Banque Nation., Chèques post.	2.818	3.133	5.972	2.928	2.818	4.660	3.011	3.087
Prêts au jour le jour	1.474	1.960	1.013	2.328	2.424	2.634	2.982	2.575
Banquiers	5.804	6.507	6.696	7.333	7.082	7.043	7.327	7.824
Maison-mère, succursales et filiales ...	1.774	2.136	2.345	1.912	1.772	2.142	2.046	2.566
Autres valeurs à recevoir à court terme	5.289	4.536	5.205	5.607	5.053	5.007	6.758	6.211
Portefeuille-effets	56.593	55.843	52.469	55.220	54.938	57.559	61.811	59.956
a) Portefeuille commercial ²	19.266	18.288	18.128	19.158	19.097	20.830	21.105	19.678
b) Eff. publ. réesc. à la B.N.B. ...	22.557	22.594	20.709	22.534	23.706	24.252	26.969	24.098
c) Effets publ. mob. à la B.N.B. à concurrence de 95 %	14.770	14.961	13.632	13.528	12.135	12.477	13.737	16.180
Reports et avances sur titres	1.340	1.308	1.364	1.257	1.270	1.210	1.173	1.125
Débiteurs par acceptations	10.586	10.986	11.944	11.695	11.530	11.747	11.387	11.290
Débiteurs divers	21.924	22.337	22.792	22.286	23.770	24.184	23.895	24.155
Portefeuille-titres	34.326	34.700	34.988	37.036	35.827	36.344	37.079	36.916
a) Valeurs de la réserve légale	365	366	366	366	367	371	381	382
b) Fonds publics belges	31.380	31.701	32.021	34.063	32.810	33.286	33.977	33.770
c) Fonds publics étrangers	207	235	231	241	242	243	268	281
d) Actions de banques	1.383	1.402	1.340	1.340	1.341	1.317	1.325	1.333
e) Autres titres	991	996	1.030	1.026	1.067	1.127	1.128	1.150
Divers	1.317	1.426	1.730	1.298	1.055	985	987	1.075
Capital non versé	6	6	7	7	7	7	7	7
Total disponible et réalisable ...	143.251	144.928	146.525	148.907	147.546	153.522	158.463	156.787
C. Immobilisé :								
Frais de constitut. et de premier établ.	23	24	23	22	20	21	21	21
Immeubles	1.119	1.122	1.126	1.099	1.101	1.102	1.041	1.132
Participation dans les filiales immobil.	249	249	257	257	257	257	257	257
Créances sur filiales immobilières	343	346	350	343	348	343	336	340
Matériel et mobilier	148	150	140	140	142	145	147	150
Total de l'immobilisé ...	1.882	1.891	1.896	1.861	1.868	1.868	1.802	1.900
Total général actif ...	145.133	146.819	148.421	150.768	149.414	155.390	160.265	158.687
PASSIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Exigible :								
Créanciers privilégiés ou garantis	731	1.102	415	1.505	990	460	1.831	541
Emprunts au jour le jour	101	539	644	1.115	684	1.213	1.404	1.273
a) Garanties par des sûretés réelles	—	474	571	1.069	599	1.171	1.318	1.187
b) Non garant. par des sûretés réelles	—	65	73	46	85	42	86	86
Banquiers	8.569	8.294	8.568	8.409	8.165	9.768	10.687	10.533
Maison-mère, succursales et filiales ...	2.158	2.275	2.398	2.145	1.771	2.299	2.897	2.890
Acceptations	10.586	10.987	11.945	11.695	11.533	11.748	11.387	11.291
Autres valeurs à payer à court terme	2.400	2.092	2.690	2.787	2.204	2.351	3.745	3.384
Créditeurs pour effets à l'encaissement	902	878	889	976	855	927	956	956
Dépôts et comptes courants	97.627	98.423	99.256	100.175	101.524	105.258	105.261	105.438
a) A vue	60.762	61.329	62.077	60.981	60.756	63.286	63.897	65.075
b) A un mois au plus	3.357	3.407	3.319	3.512	3.346	3.315	3.462	3.235
c) A plus d'un mois	14.953	14.897	14.800	16.260	18.412	19.554	18.928	18.039
d) A plus d'un an	1.646	1.628	1.495	1.507	1.219	1.245	1.219	1.311
e) A plus de deux ans	2.054	2.061	2.097	2.027	2.017	2.009	1.976	1.991
f) Carnets de dépôts	13.127	13.381	13.730	14.170	14.133	14.197	14.152	14.177
g) Autres dépôts reçus en carnets ou livrets	1.728	1.721	1.738	1.718	1.641	1.652	1.627	1.610
Obligations et bons de caisse	6.900	6.883	6.891	6.858	6.837	6.909	6.943	7.011
Montants à libérer sur titres et partic.	661	660	664	663	662	683	680	678
Divers	4.953	5.138	4.451	4.809	4.501	4.012	4.728	4.641
Total de l'exigible ...	135.588	137.271	138.811	141.137	139.726	145.628	150.519	148.636
C. Non exigible :								
Capital	5.743	5.743	5.746	5.630	5.630	5.652	5.665	5.964
Fonds indispos. par prime d'émission ...	294	281	283	288	287	287	287	288
Réserve légale (art. 13, A. R. 185) ...	369	369	369	369	369	373	385	385
Réserve disponible	3.061	3.063	3.106	3.244	3.309	3.359	3.258	3.263
Provisions	78	92	106	100	93	91	151	151
Total du non exigible ...	9.545	9.548	9.610	9.631	9.688	9.762	9.746	10.051
Total général passif ...	145.133	146.819	148.421	150.768	149.414	155.390	160.265	158.687

¹ La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou au Congo belge, que des éléments d'actif et de passif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou au Congo belge apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

² L'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale de Belgique et aux instituts paratitiques s'élevait aux 31 octobre, 30 novembre, 31 décembre 1959, 31 janvier, 29 février, 31 mars, 30 avril et au 31 mai 1960 respectivement à 4.860, 5.114, 6.835, 5.809, 5.480, 4.986, 4.220 et 5.275 millions de francs, montants qui ne sont pas compris dans le portefeuille commercial.

SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE
(millions de francs)

85²

Rubriques	1960 30 mai	1960 3 juin	1960 13 juin	1960 20 juin	1960 27 juin	1960 4 juillet	1960 11 juillet	1960 18 juillet
ACTIF								
Encaisse en or	59.098	58.983	58.758	58.815	58.991	59.528	59.757	59.367
Monnaies étrangères	7.234	7.329	6.594	7.790	7.917	7.670	7.441	6.687
Monnaies étrangères et or à recevoir ...	1.672	1.672	1.376	1.543	1.486	1.835	1.971	2.199
Accords internationaux (Loi du 28 juillet 1948) :								
a) U.E.P.	5.536	5.536	5.536	5.536	5.536	5.536	5.536	5.283
b) A.M.E.	47	—	20	20	20	—	10	25
c) F.M.I.	4.388	4.388	4.388	4.388	4.388	4.388	4.388	4.388
d) autres accords	28	31	34	21	—	—	—	—
Débiteurs pour change et or, à terme ...	3.290	3.290	3.142	3.319	3.534	3.008	3.283	3.283
Effets de commerce	2.814	2.562	2.377	2.227	2.288	2.398	2.425	4.809
Avances sur nantissement	27	135	148	127	85	466	28	35
Effets publics (art. 20 des statuts. Conventions des 14-9-48 et 15-4-52) :								
a) certificats du Trésor	7.990	9.215	8.990	5.890	6.690	9.615	9.790	6.565
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	—	—	—	—	—	—	—	—
c) autres effets publics belges	—	—	—	—	—	—	—	—
Monnaies divisionnaires et d'appoint ...	672	644	653	660	673	658	636	648
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux ...	2	2	2	1	1	1	2	1
Créance consolidée sur l'Etat (art. 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.000	34.000	34.000	34.000	34.000	34.000	34.000	34.000
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	2.524	2.523	2.523	2.523	2.521	2.520	2.503	2.482
Immeubles, matériel et mobilier	1.508	1.508	1.508	1.508	1.508	1.508	1.508	1.508
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	1.079	1.079	1.079	1.081	1.082	1.078	1.079	1.080
Divers	834	932	1.208	899	701	845	872	988
	132.743	133.829	132.336	130.348	131.421	135.054	135.229	133.348
Compte d'ordre :								
Office des Chèques Postaux : Avoir pour compte du Ministre de l'Instruction Publique (Pacte scolaire, loi du 29 mai 1959, article 15)	1.128	1.116	1.108	1.083	1.910	1.884	1.858	1.858
PASSIF								
Billets en circulation	116.543	118.882	117.384	116.519	116.551	120.471	120.665	120.127
Comptes courants :								
Trésor public { compte ordinaire ...	—	23	8	5	12	14	13	15
{ taxe exceptionnelle de conjonct. (Loi du 12-3-1957) ...	44	44	44	85	84	84	84	—
{ compte spécial liquidation U.E.P. ...	331	331	331	330	304	304	304	284
Banques à l'étranger : comptes ordin.	217	225	214	212	227	230	218	229
Comptes courants divers	5.911	4.595	4.989	3.557	4.407	4.209	3.698	2.198
Accords internationaux (Loi du 28 juillet 1948) :								
a) A.M.E.	392	412	475	405	432	470	520	454
b) autres accords	162	162	169	165	166	168	181	196
Total des engagements à vue ...	123.600	124.674	123.614	121.278	122.183	125.950	125.683	123.503
Monnaies étrangères et or à livrer	4.961	4.959	4.513	4.859	5.014	4.843	5.270	5.489
Caisse de Pensions du Personnel	1.079	1.079	1.079	1.081	1.082	1.078	1.079	1.080
Divers	579	593	606	606	618	659	673	752
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement ...	2.124	2.124	2.124	2.124	2.124	2.124	2.124	2.124
	132.743	133.829	132.336	130.348	131.421	135.054	135.229	133.348
Compte d'ordre :								
Ministre de l'Instruction Publique : Avoir pour son compte à l'Office des Chèques Postaux (Pacte scolaire, loi du 29 mai 1959, article 15)	1.128	1.116	1.108	1.083	1.910	1.884	1.858	1.858

SITUATIONS MENSUELLES

85³

DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA URUNDI

(millions de francs)

Rubriques	1959 31 octobre	1959 30 novembre	1959 31 décembre	1960 31 janvier	1960 29 février	1960 31 mars	1960 30 avril	1960 31 mai
ACTIF								
Encaisse or	2.100	2.106	2.113	2.118	1.901	1.907	1.910	1.915
Avoirs en monnaies convertibles en or ...	1.608	1.467	1.626	1.549	1.378	1.778	1.552	1.797
Avoirs en francs belges :								
Banques et divers organismes	1	1	178	1	1	1	135	2
Certificats du Trésor belge	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres avoirs	176	83	171	126	180	120	97	199
Avoirs en autres monnaies	136	172	270	469	631	619	619	1.116
Monnaies étrangères et or à recevoir	132	175	263	463	625	616	627	1.136
Débiteurs pour change et or à terme	17	8	—	—	22	77	97	105
Effets commerc. sur le Congo Belge et le Ruanda-Urundi	356	277	281	326	616	657	643	401
Avances sur fonds publ. et subst. précieux.	642	448	593	532	950	495	512	640
Avoirs aux Offices des Chèques Postaux	10	7	9	7	12	14	10	13
Effets publics (stat. : art. 6, § 1, n° 3) émis par le Congo Belge	1.400	1.575	1.415	1.565	1.615	1.615	1.965	1.810
émis par le Ruanda-Urundi	—	225	350	375	325	200	225	375
Avances (Stat. : art. 6, § 1, n° 4, litt. a et c) : au Ruanda-Urundi	36	—	—	—	—	—	—	—
au Congo Belge	—	—	—	—	—	—	—	—
à des organismes créés ou régis par des disp. lég. partic. ou dont les engag. sont garan- tis par le Congo Belge	179	186	165	154	135	118	109	125
Ruanda-Urundi ...	—	4	4	1	1	1	—	—
Effets publics belges émis en francs cong.	1.276	828	—	—	—	—	—	—
Fonds publics :								
Stat. : art. 6, § 1, nos 12 et 13	1.623	1.606	1.582	1.575	1.574	1.527	1.527	1.515
Stat. : art. 6, § 2, n° 4, al. 2	85	88	89	91	100	103	104	105
Immeubles, matériel et mobilier	465	466	480	480	482	486	497	504
Divers	222	221	103	49	65	135	111	111
	10.464	9.943	9.692	9.881	10.613	10.469	10.740	11.869
PASSIF								
Billets et monnaies métalliques en circul.	6.092	6.041	6.315	6.169	6.163	6.162	6.126	6.319
Comptes courants et créditeurs divers :								
Congo Belge	26	12	11	13	16	23	15	16
Ruanda-Urundi	—	1	9	19	12	7	10	15
Comptes courants divers	1.375	1.239	1.383	1.251	1.017	1.131	1.448	1.499
Valeurs à payer	299	190	226	227	215	251	635	502
Total des engagements à vue	7.792	7.483	7.944	7.679	7.423	7.574	8.234	8.351
Créditeurs pour change et or à terme ...	5	5	—	—	—	—	—	—
Engagements en francs belges :								
A vue	1.311	1.042	403	559	1.392	1.047	625	698
A terme	72	77	45	22	66	69	45	56
Engagements en monnaies étrangères :								
En monnaies convertibles	1	5	12	148	68	43	67	509
En autres devises	13	1	—	—	—	—	—	2
Monnaies étrangères et or à livrer	136	177	262	459	630	671	690	1.192
Divers	495	514	387	375	395	426	440	357
Capital	150	150	150	150	150	150	150	150
Fonds de réserve et d'amortissement	489	489	489	489	489	489	489	554
	10.464	9.943	9.692	9.881	10.613	10.469	10.740	11.869

Mois		Comptes Chèques postaux 1 3	Mois		Dépôts à vue dans les banques 2 3
1959	Avril	4,18	1959	Mars	1,89
	Mai	4,50		Avril	1,94
	Juin	3,93		Mai	2,03
	Juillet	4,14		Juin	1,89
	Août	3,82		Juillet	1,87
	Septembre	3,84		Août	1,65
	Octobre	4,00		Septembre	1,82
	Novembre	4,07		Octobre	1,81
	Décembre	3,80		Novembre	1,97
1960	Janvier	4,04	1960	Décembre	2,12
	Février	4,07		Janvier	1,91
	Mars	3,66		Février	2,06
	Avril	4,21		Mars	1,98
	Mai	3,89		Avril	1,98
	Juin	3,87		Mai	2,07

1 Voir tableau n° 36.

2 Méthode d'établissement : voir notre *Bulletin d'Information et de Documentation* d'octobre 1950, p. 222.

3 Chiffres réduits en mois-type de 25 jours.

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, parce qu'ils ne sont pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

STOCK MONETAIRE INTERIEUR

(en milliards de francs)

Fin de mois	Monnaie fiduciaire			Monnaie scripturale détenue par					Total du stock monétaire	Pourcentage de monnaie fiduciaire	Mouvements du stock monétaire total	
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire *	le Trésor et les pouvoirs publics subordonnés	les entreprises et particuliers **							
					Comptes courants à la Banque Nationale de Belgique *	Avoirs en comptes chèques postaux *	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établissements paraéatiques *	Total				Stock de monnaie scripturale
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) = (4) + (8)	(10) = (3) + (9)	(11) = (8) / (10)	(12)	
1958 Mars	5,4	111,7	114,5	6,4	0,4	22,2	53,5	76,1	82,5	197,0	58,1	+ 3,9
Avril	5,4	113,1	115,9	6,7	0,5	23,7	54,1	78,3	85,0	200,9	57,7	+ 3,9
Mai	5,4	114,2	116,9	6,7	0,4	23,1	56,3	79,8	86,5	203,4	57,5	+ 2,5
Juin	5,5	115,3	118,1	7,6	0,4	23,2	56,8	80,4	88,0	206,1	57,3	+ 2,7
Juillet	5,5	117,4	120,2	6,3	0,4	24,1	55,7	80,2	86,5	206,7	58,1	+ 0,6
Août anc. sér. .	5,5	116,4	119,3	7,6	0,4	23,2	56,5	80,1	87,7	207,0	57,6	+ 0,3
Août n. sér. 1	5,5	116,4	119,3	7,6	0,4	23,2	55,0 ¹	78,6 ¹	86,2 ¹	205,5 ¹	58,0 ¹	- 1,2 ¹
Septembre ...	5,5	115,2	118,0	8,1	0,3	22,4	53,2	75,9	84,0	202,0	58,4	- 3,5
Octobre	5,5	115,8	118,8	6,2	0,3	22,8	54,7	77,8	84,0	202,8	58,6	+ 0,8
Novembre	5,5	115,2	118,1	6,3	0,6	23,0	56,8	80,4	86,7	204,8	57,7	+ 2,0
Décembre	5,5	117,4	120,3	7,2	0,5	24,0	57,5	82,0	89,2	209,5	57,4	+ 4,7
1959 Janvier	5,5	115,4	118,2	6,0	0,4	23,9	55,9	80,2	86,2	204,4	57,8	- 5,1
Février	5,5	116,0	118,9	6,6	0,4	23,2	56,0	79,6	86,2	205,1	58,0	+ 0,7
Mars	5,5	116,3	119,0	7,6	0,3	24,0	58,8	83,1	90,7	209,7	56,7	+ 4,6
Avril	5,5	116,8	119,8	8,2	0,3	23,9	58,5	82,7	90,9	210,7	56,9	+ 1,0
Mai	5,5	116,5	119,4	7,1	0,5	24,4	60,7	85,6	92,7	212,1	56,3	+ 1,4
Juin	5,5	117,5	120,3	7,8	0,4	24,9	60,6	85,9	93,7	214,0	56,2	+ 1,9
Juillet	5,6	118,8	121,7	6,2	0,3	24,5	58,6	83,4	89,6	211,3	57,6	- 2,7
Août	5,6	117,5	120,4	7,0	0,4	23,9	59,1	83,4	90,4	210,8	57,1	- 0,5
Septembre ...	5,6	115,6	118,3	8,3	0,4	24,2	58,4	83,0	91,3	209,6	56,4	- 1,2
Octobre	5,6	116,0	119,1	6,6	0,4	24,6	60,2	85,2	91,8	210,9	58,5	+ 1,3
Novembre	5,6	116,0	118,7	7,8	0,4	24,5	60,5	85,4	93,2	211,9	56,0	- 0,5
Décembre	5,6	118,3	121,3	7,6	0,5	25,8	61,1	87,4	95,0	216,3	56,1	+ 4,4
1960 Janvier	5,6	116,6	119,6	6,6	0,4	24,3	59,9	84,6	91,2	210,8	56,7	- 5,5
Février	5,6	115,5	118,5	7,2	0,3	24,6	59,3	84,2	91,4	209,9	56,5	- 0,9
Mars	5,6	115,9	118,8	7,5	0,3	24,5	61,4	86,2	93,7	212,5	55,9	+ 2,6
Avril	5,6	117,5	120,5	6,8	0,3	24,8	62,2	87,3	94,1	214,6	56,1	+ 2,1
Mai	5,6	118,0	120,8	7,7	0,4	25,6	63,0	89,0	96,7	217,5	55,6	+ 2,9

* Déduction faite des encaisses des organismes émetteurs de monnaie.

** Y compris des organismes paraéatiques administratifs.

1 Depuis août 1958, grâce à une nouvelle ventilation, les comptes à plus d'un mois des sociétés financières dans les banques sont éliminés du stock monétaire.

BILANS INTEGRES DES ORGANISMES MONETAIRES

(en milliards de francs)

Dates	Stock monétaire				Avoirs extérieurs nets				Créances sur le Trésor et sur d'autres emprunteurs publics				Crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers résidant en Belgique		Divers				Total	Sous déduction de					Différence (20) - (21) à (25)			
	Monnaie fiduciaire	Monnaie scripturale			Total	Avoirs et engagements à vue (montants nets)			Total	Créances sur l'Etat	Créances sur d'autres emprunteurs publics	Avances nettes au Fonds des Rentes	Total	financés par les organismes monétaires	Pour mémoire financés par et hors des organismes monétaires	Solde des opérations de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel et du Fonds Monétaire, autres qu'à court terme	Créances et engagements sur et envers des organismes financiers non monétaires	Solde des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux		Comptes pour balance	Total	Engagements quasi monétaires des organismes émetteurs de monnaies envers l'économie nationale				Emprunts obligataires (banques de dépôts)		
		détenue par les entreprises et particuliers	détenue par les pouvoirs publics	Total		B.N.B.	Autres organismes monétaires belges	Total														Détenus par les entreprises et particuliers	Dépôts en devises détenus par les entreprises et particuliers	Détenus par le Trésor			Ecart entre les fonds propres et immobilisations et participations (Banque Nationale, et banques de dépôts)	Emprunts obligataires (banques de dépôts)
		(2)	(3)	(4)		(6)	(7)	(8)														(9)	(10)	(11)				
1952 Décembre	102,0	65,1	7,4	72,5	174,5	+51,0	- 4,3	+3,7	50,4	115,1	1,4	0,3	116,8	36,5	43,3	+0,1	-0,1	-1,6	+0,2	202,3	-18,6	-1,6	-1,4	-5,2	-1,0	174,5		
1953 Mars	101,4	65,0	6,9	71,9	173,3	+49,1	- 4,6	+3,2	47,7	118,0	1,7	—	119,7	35,9	43,5	+0,2	+0,3	-3,0	+0,6	201,4	-19,9	-1,7	-0,3	-5,1	-1,1	173,3		
Juin	102,6	66,3	6,9	73,2	175,8	+48,8	- 4,0	+2,7	47,5	116,7	1,7	0,7	119,1	36,1	43,7	+0,3	+0,5	-1,4	+1,5	203,6	-19,3	-1,6	-0,5	-5,2	-1,2	175,8		
Septembre	104,4	66,5	7,3	73,8	178,2	+49,7	- 3,4	+2,6	48,9	121,0	1,4	0,3	122,7	36,3	43,6	+0,2	+0,5	-2,0	+1,9	208,5	-19,9	-2,3	-1,2	-5,4	-1,5	178,2		
Décembre	105,9	67,3	7,1	74,4	180,3	+52,4	- 4,8	+2,7	50,3	120,0	1,6	—	121,6	38,7	45,4	—	+0,1	-1,9	+1,0	209,8	-20,6	-1,5	-0,2	-5,3	-1,9	180,3		
1954 Mars	102,9	66,5	7,5	74,0	176,9	+52,3	- 6,8	+4,3	49,8	116,7	1,7	—	118,4	37,4	45,1	+0,1	+0,2	-1,5	+2,7	207,1	-21,1	-1,4	-0,1	-5,4	-2,2	176,9		
Juin	104,3	69,9	8,1	78,0	182,3	+49,7	- 4,8	+2,9	47,8	121,6	1,8	0,2	123,6	38,2	43,2	+0,3	+1,0	-1,9	+2,6	211,6	-19,6	-1,6	-0,1	-5,5	-2,5	182,3		
Septembre	105,2	67,1	7,9	75,0	180,2	+49,6	- 4,4	+2,7	47,9	120,7	2,1	—	122,8	38,8	47,0	+0,6	+0,8	-2,5	+2,0	210,4	-20,2	-1,4	-0,1	-5,7	-2,8	180,2		
Décembre	106,7	69,5	7,4	76,9	183,6	+50,5	- 3,7	+1,5	48,3	119,9	2,8	1,2	123,9	41,7	49,8	+0,6	+1,0	-1,2	+1,6	215,9	-21,3	-2,0	-0,1	-6,0	-2,9	183,6		
1955 Mars	107,5	70,1	7,1	77,2	184,7	+53,7	- 4,7	+2,4	51,4	120,4	2,5	0,1	123,0	41,4	49,6	+0,7	+1,3	-1,4	+1,3	217,7	-22,3	-1,7	-0,1	-5,7	-3,2	184,7		
Juin	108,6	71,7	7,3	79,0	187,6	+52,9	- 4,8	+2,7	50,8	121,1	3,3	0,9	125,3	43,0	50,1	+0,7	+1,3	-2,0	+2,2	221,3	-22,4	-1,7	-0,1	-6,1	-3,4	187,6		
Septembre	109,7	70,3	7,4	77,7	187,4	+54,3	- 4,8	+2,9	52,4	120,9	4,1	1,4	126,4	41,4	49,5	+0,8	+1,3	-1,9	+1,0	221,4	-22,2	-2,0	-0,1	-6,2	-3,5	187,4		
Décembre	110,7	73,9	7,9	81,8	192,5	+56,1	- 4,8	+3,4	54,7	122,3	5,0	0,7	128,0	44,4	52,0	+0,7	+1,3	-1,8	+0,9	228,2	-23,4	-2,4	-0,1	-6,0	-3,8	192,5		
1956 Mars	109,5	74,0	7,5	81,5	191,0	+58,8	- 4,9	+3,6	57,5	121,8	4,1	0,7	126,6	43,4	52,0	+0,7	+1,1	-1,6	+0,5	228,2	-24,5	-2,4	-0,1	-6,2	-4,0	191,0		
Juin	111,4	77,0	6,7	83,7	195,1	+59,2	- 3,8	+3,1	58,5	124,2	4,1	1,4	129,7	42,1	52,6	+1,0	+1,4	-1,4	+1,9	233,2	-24,5	-2,8	-0,1	-6,6	-4,1	195,1		
Septembre	112,8	75,5	7,7	83,2	196,0	+59,2	- 5,1	+2,3	56,4	123,4	5,0	1,3	129,7	45,1	55,3	+0,8	+1,4	-1,9	+1,8	233,3	-23,6	-2,6	—	-6,9	-4,2	196,0		
Décembre	114,3	77,5	6,5	84,0	198,3	+56,9	- 6,1	+3,2	54,0	123,4	5,6	2,0	131,0	49,0	58,4	+0,7	+1,2	-1,6	+0,6	234,9	-22,3	-3,2	-0,1	-6,7	-4,3	198,3		
1957 Mars	113,6	77,4	7,2	84,6	198,2	+53,2	- 6,2	+3,4	50,4	128,6	4,0	0,7	133,3	50,1	60,3	+0,8	+1,2	-1,5	+1,5	235,8	-23,3	-3,3	—	-6,6	-4,4	198,2		
Juin	113,9	80,1	7,9	88,0	201,9	+53,3	- 4,8	+3,0	51,5	127,5	4,2	1,8	133,5	50,9	61,0	+0,9	+1,0	-1,9	+2,7	238,6	-21,9	-3,3	—	-7,1	-4,4	201,9		
Septembre	114,4	73,3	6,7	80,0	194,4	+51,4	- 4,7	+2,6	49,3	124,3	4,2	1,2	129,7	50,9	60,0	+0,8	+1,3	-2,0	+2,5	232,5	-22,1	-3,6	—	-7,6	-4,5	194,4		
Déc. anc. sér.	115,5	76,1	6,4	82,5	198,0	+57,0	- 3,9	+2,8	55,9	121,8	4,3	1,7	127,8	52,3	61,5	+0,8	+1,3	-2,3	+1,4	237,2	-23,4	-3,2	-0,2	-7,5	-4,9	198,0		
Déc. nouv. s. 1	115,5	76,1	6,4	82,5	198,0	+57,0	- 3,9	+3,0	56,1	121,6	1,8	1,7	125,1	52,3	61,5	+0,8	+2,3	-0,8	+1,4	237,2	-23,4	-3,2	-0,2	-7,5	-4,9	198,0		
1958 Mars	114,5	76,1	6,4	82,5	197,0	+60,5	- 2,4	+2,1	60,2	122,5	2,0	0,4	124,9	48,8	60,2	+1,0	+2,8	-0,6	+1,4	238,5	-25,4	-3,0	-0,4	-7,4	-5,3	197,0		
Juin	118,1	80,4	7,6	88,0	206,1	+67,5	- 3,8	+2,5	66,2	125,0	2,2	2,0	129,2	45,7	58,3	+1,1	+3,0	-0,1	+2,6	247,7	-25,0	-2,5	-0,5	-7,8	-5,8	206,1		
Septembre	118,0	75,9	8,1	84,0	202,0	+70,8	- 4,1	+3,4	70,1	120,4	1,7	3,7	125,8	43,5	55,8	+1,0	+3,6	+0,2	+2,5	246,8	-26,9	-2,6	-0,5	-8,5	-6,3	202,0		
Décembre	120,3	82,0	7,2	89,2	209,5	+74,1	- 5,4	+3,4	72,1	126,7	2,1	4,1	132,9	43,9	56,3	+1,1	+4,1	+0,1	+0,8	255,0	-27,4	-2,6	-0,6	-8,3	-6,6	209,5		
1959 Mars	119,0	83,1	7,6	90,7	209,7	+70,2	- 2,9	+3,0	70,3	129,5	2,9	3,9	136,3	45,2	55,9	+0,8	+4,4	—	+1,4	258,4	-30,1	-3,3	-0,7	-7,8	-6,8	209,7		
Juin	120,4	85,9	7,8	93,7	214,1	+72,2	- 6,5	+4,0	69,7	129,6	3,9	5,0	138,5	44,8	55,8	+0,8	+4,7	+1,0	+2,6	262,1	-29,2	-3,1	-0,6	-8,2	-6,9	214,1		
Septembre	118,3	83,0	8,3	91,3	209,6	+70,3	- 5,8	+6,7	71,2	128,0	4,0	2,0	134,0	45,1	55,9	+0,7	+5,3	+1,1	+2,3	259,7	-30,9	-3,1	-0,6	-8,6	-6,9	209,6		
Décembre	121,3	87,4	7,6	95,0	216,3	+65,8	- 3,8	+8,7	70,7	132,4	4,0	4,6	141,0	48,1	59,6	+0,7	+5,1	+0,8	+1,7	268,1	-31,5	-4,3	-0,5	-8,6	-6,9	216,3		
1960 Mars 2	118,8	86,2	7,5	93,7	212,5	+69,5	- 5,2	+8,3	72,6	133,8	4,0	2,0	139,8	48,5	60,1	+0,6	+5,6	+0,6	+1,7	269,4	-36,1	-4,8	-0,5	-8,6	-6,9	212,5		

* Y compris les comptes d'organismes paraétatiques administratifs.

1 A partir de décembre 1957, l'adoption d'une ventilation plus détaillée des créances des organismes monétaires sur les organismes publics autres que l'Etat a entraîné une modification des rubriques suivantes : « avoirs extérieurs nets : autres avoirs et engagements nets » (colonne 8), « Créances sur d'autres emprunteurs publics » (colonne 11), « Créances et engagements sur et envers des organismes financiers non monétaires » (colonne 17) et « solde des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux » (colonne 18).

2 Les chiffres des colonnes 8, 9, 10, 11, 13, 17, 18 et 19 sont provisoires.

ORIGINES DES VARIATIONS DU STOCK MONETAIRE
(milliards de francs)

85⁴

Périodes	Stock monétaire	Liquidités quasi monétaires				Total du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires (6) = (1) + (5)	Opérations avec l'étranger (à l'exclusion des opérations en capital des pouvoirs publics et des donations officielles)	Financement monétaire des pouvoirs publics		Monétisation de la dette de l'Etat et autres fonds publics	Crédits d'es-compte d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers nat. financés par les organismes monétaires	Différence entre fonds propres et immobilisations + participations des organismes monétaires	Emprunts obligataires des banques de dépôts	Opérations autres qu'à court terme du Fonds Monétaire et de la Caisse Nationale de Crédit professionnel (soldes)	Divers		Comptes pour balance	Total
		Dépôts à terme et comptes spéciaux des exportateurs vers l'U.E.P.	Dépôts en devises de nationaux	Avoirs du Trésor	Total			Etat	Autres						Crédits à des organismes financiers non monétaires	* Crédits non rangés ailleurs à des nationaux (soldes)		
	(1)	(2)	(8)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18) = de (7) à (17)
1954 1 ^{er} trimestre .	- 3,3	+ 0,5	- 0,1	- 0,1	+ 0,3	- 3,0	- 1,0	- 3,8	+ 0,1	+ 1,0	- 1,3	- 0,1	- 0,3	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,5	+ 1,7	- 3,0
2 ^e trimestre .	+ 5,3	- 1,4	+ 0,1	—	- 1,3	+ 4,0	- 2,8	+ 5,4	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,8	- 0,1	- 0,3	+ 0,2	+ 0,8	- 0,4	+ 0,1	+ 4,0
3 ^e trimestre .	- 2,0	+ 0,5	- 0,2	—	+ 0,3	- 1,7	- 1,5	+ 0,5	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,6	- 0,2	- 0,2	+ 0,2	- 0,2	- 0,6	- 0,8	- 1,7
4 ^e trimestre .	+ 3,3	+ 1,1	+ 0,7	—	+ 1,8	+ 5,1	+ 0,6	- 1,3	+ 0,6	+ 1,7	+ 2,9	- 0,3	- 0,2	—	+ 0,2	+ 1,2	- 0,3	+ 5,1
Total ...	+ 3,3	+ 0,7	+ 0,5	- 0,1	+ 1,1	+ 4,4	- 4,7	+ 0,8	+ 1,0	+ 3,2	+ 3,0	- 0,7	- 1,0	+ 0,5	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,7	+ 4,4
1955 1 ^{er} trimestre .	+ 1,1	+ 1,0	- 0,3	—	+ 0,7	+ 1,8	+ 1,4	+ 2,2	- 0,6	- 0,6	- 0,4	+ 0,3	- 0,3	+ 0,1	+ 0,2	- 0,1	- 0,4	+ 1,8
2 ^e trimestre .	+ 2,9	+ 0,1	+ 0,1	—	+ 0,2	+ 3,1	+ 0,5	- 1,1	+ 0,7	+ 1,6	+ 1,7	- 0,3	- 0,2	- 0,1	+ 0,1	- 0,6	+ 0,8	+ 3,1
3 ^e trimestre .	- 0,2	- 0,2	+ 0,2	—	—	- 0,2	+ 1,7	- 0,3	+ 0,7	+ 0,6	- 1,5	- 0,1	- 0,2	+ 0,1	—	+ 0,1	- 1,3	- 0,2
4 ^e trimestre .	+ 5,1	+ 1,2	+ 0,4	—	+ 1,6	+ 6,7	+ 0,5	+ 2,3	+ 0,7	+ 0,4	+ 2,9	+ 0,1	- 0,2	—	- 0,1	+ 0,1	—	+ 6,7
Total ...	+ 8,9	+ 2,1	+ 0,4	—	+ 2,5	+ 11,4	+ 4,1	+ 3,1	+ 1,5	+ 2,0	+ 2,7	—	- 0,9	+ 0,1	+ 0,2	- 0,5	- 0,9	+ 11,4
1956 1 ^{er} trimestre .	- 1,5	+ 1,1	—	—	+ 1,1	- 0,4	+ 3,2	- 1,4	- 0,9	+ 0,2	- 1,0	- 0,2	- 0,2	+ 0,1	- 0,2	+ 0,2	- 0,2	- 0,4
2 ^e trimestre .	+ 4,1	—	+ 0,4	—	+ 0,4	+ 4,5	+ 1,9	+ 1,2	- 0,3	+ 1,3	- 1,3	- 0,4	- 0,1	+ 0,1	+ 0,4	+ 0,2	+ 1,5	+ 4,5
3 ^e trimestre .	+ 0,8	- 0,9	- 0,2	—	- 1,1	- 0,3	- 1,0	- 2,1	+ 0,8	+ 0,3	+ 3,0	- 0,3	- 0,1	- 0,1	—	- 0,5	- 0,3	- 0,3
4 ^e trimestre .	+ 2,4	- 1,2	+ 0,5	—	- 0,7	+ 1,7	- 1,3	- 1,3	+ 0,6	+ 1,0	+ 3,9	+ 0,2	- 0,1	—	- 0,3	+ 0,3	- 1,3	+ 1,7
Total ...	+ 5,8	- 1,0	+ 0,7	—	- 0,3	+ 5,5	+ 2,8	- 3,6	+ 0,2	+ 2,8	+ 4,6	- 0,7	- 0,5	+ 0,1	- 0,1	+ 0,2	- 0,3	+ 5,5
1957 1 ^{er} trimestre .	- 0,2	+ 1,0	+ 0,1	—	+ 1,1	+ 0,9	- 1,2	+ 3,4	- 2,0	- 1,3	+ 1,1	—	- 0,1	+ 0,1	—	+ 0,1	+ 0,8	+ 0,9
2 ^e trimestre .	+ 3,7	- 1,4	—	—	- 1,4	+ 2,3	- 0,1	- 0,4	+ 0,1	+ 1,6	+ 0,8	- 0,5	—	+ 0,1	- 0,2	- 0,3	+ 1,2	+ 2,3
3 ^e trimestre .	- 7,5	+ 0,2	+ 0,6	—	+ 0,8	- 6,7	- 2,5	- 3,1	+ 0,1	- 0,3	—	- 0,4	- 0,1	- 0,1	+ 0,2	- 0,2	- 0,3	- 6,7
4 ^e trimestre .	+ 3,7	+ 1,3	- 0,7	+ 0,2	+ 0,8	+ 4,5	+ 5,2	- 0,4	+ 0,2	- 0,5	+ 1,5	+ 0,1	- 0,4	- 0,2	+ 0,1	- 0,3	- 0,8	+ 4,5
Total ...	- 0,3	+ 1,1	—	+ 0,2	+ 1,3	+ 1,0	+ 1,4	- 0,5	- 1,6	- 0,5	+ 3,4	- 0,8	- 0,6	- 0,1	+ 0,1	- 0,7	+ 0,9	+ 1,0
1958 1 ^{er} trimestre .	- 1,0	+ 2,0	- 0,2	+ 0,1	+ 1,9	+ 0,9	+ 3,9	- 0,2	+ 0,2	+ 0,2	- 3,6	—	- 0,4	+ 0,3	+ 0,5	+ 0,2	- 0,2	+ 0,9
2 ^e trimestre .	+ 9,1	- 0,5	- 0,4	+ 0,1	- 0,8	+ 8,3	+ 5,6	+ 3,0	- 0,1	+ 1,8	- 3,0	- 0,4	- 0,5	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,4	+ 1,3	+ 8,3
3 ^e trimestre .	- 4,1	+ 2,0	—	+ 0,1	+ 2,1	- 2,0	+ 2,8	- 4,1	- 0,6	+ 2,3	- 2,2	- 0,6	- 0,5	- 0,1	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,2	- 2,0
4 ^e trimestre .	+ 7,5	+ 0,5	—	+ 0,1	+ 0,6	+ 8,1	+ 2,6	+ 7,0	+ 0,4	- 0,2	+ 0,4	+ 0,2	- 0,3	+ 0,1	+ 0,5	- 0,3	- 2,3	+ 8,1
Total ...	+ 11,5	+ 4,0	- 0,6	+ 0,4	+ 3,8	+ 15,3	+ 14,9	+ 5,7	- 0,1	+ 4,1	- 8,4	- 0,8	- 1,7	+ 0,4	+ 1,7	+ 0,5	- 1,0	+ 15,3
1959 1 ^{er} trimestre .	+ 0,2	+ 2,7	+ 0,6	+ 0,1	+ 3,4	+ 3,6	- 2,1	+ 1,3	+ 0,4	+ 2,5	+ 1,4	—	- 0,2	- 0,3	+ 0,2	- 0,3	+ 0,7	+ 3,6
2 ^e trimestre .	+ 4,3	- 0,8	- 0,1	—	- 0,9	+ 3,4	+ 0,3	- 0,8	+ 1,1	+ 1,1	- 0,4	- 0,4	- 0,1	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,9	+ 1,3	+ 3,4
3 ^e trimestre .	- 4,4	+ 1,7	—	- 0,1	+ 1,6	- 2,8	- 0,3	- 2,0	—	+ 0,3	+ 0,3	- 0,4	—	- 0,1	—	+ 0,1	- 0,7	- 2,8
4 ^e trimestre .	+ 6,7	+ 0,6	+ 1,2	- 0,1	+ 1,7	+ 8,4	+ 2,8	+ 4,4	+ 0,1	- 0,7	+ 3,1	—	—	- 0,1	- 0,3	- 0,3	- 0,6	+ 8,4
Total ...	+ 6,8	+ 4,2	+ 1,7	- 0,1	+ 5,8	+ 12,6	+ 0,7	+ 2,9	+ 1,6	+ 3,2	+ 4,4	- 0,8	- 0,3	- 0,4	+ 0,2	+ 0,4	+ 0,7	+ 12,6
1960 1 ^{er} trimestre ¹	- 3,9	+ 4,5	+ 0,5	+ 0,1	+ 5,1	+ 1,2	+ 4,6	- 4,6	+ 1,5	- 0,8	+ 0,3	—	—	- 0,1	+ 0,6	- 0,2	- 0,1	+ 1,2

* Mouvement des crédits directs aux pouvoirs publics + solde de leurs opérations en capital avec l'étranger. (Pouvoirs publics : Etat et pouvoirs subordonnés).

¹ Les chiffres des colonnes 7, 8, 9, 10, 15, 16 et 17 sont provisoires.

BANQUE DE FRANCE

(millions de nouveaux francs français)

Rubriques	1960 7 janvier	1960 4 février	1960 3 mars	1960 7 avril	1960 5 mai	1960 9 juin	1960 7 juillet	1960 13 juillet
ACTIF								
Encaisse or	4.322	4.322	4.322	4.322	4.322	4.322	4.322	4.322
Disponibilités à vue à l'étranger	4.072	4.077	4.258	4.747	5.159	5.608	5.362	5.430
Avances au Fonds de Stabilisation des changes ¹	—	—	—	—	—	—	—	—
Monnaies divisionnaires	84	86	86	74	52	23	15	18
Comptes courants postaux	701	438	516	464	553	515	495	470
Prêts à l'Etat ²	6.500	6.500	6.500	6.500	6.500	6.500	6.500	6.500
Avances à l'Etat ²	3.277	3.875	3.026	3.230	1.004	2.635	2.809	3.105
Portefeuille d'escompte :	15.808	14.731	15.107	15.565	16.434	15.454	16.005	15.357
<i>Effets escomptés sur la France</i>	4.273	4.151	4.326	4.404	4.563	4.629	4.723	4.465
<i>Effets escomptés sur l'étranger</i>	1	1	1	1	1	1	1	1
<i>Effets garantis par l'Office des céré- ales</i> ³	715	529	510	446	321	287	215	192
<i>Effets de mobilisation de crédits à moyen terme</i>	10.819	10.050	10.270	10.714	11.549	10.537	11.066	10.699
Effets négociables achetés en France ⁴	2.579	2.280	2.438	2.562	3.083	2.347	3.149	3.114
Avances à 30 jours sur effets publics ...	153	184	179	161	192	173	171	161
Avances sur titres	84	78	77	72	74	63	70	66
Avances sur or	—	—	—	—	—	—	—	—
Effets en cours de recouvrement	285	376	380	223	299	264	237	475
Divers	586	593	603	601	599	608	612	623
Total ...	38.451	37.540	37.492	38.521	38.271	38.512	39.747	39.641

PASSIF

Engagements à vue :								
Billets au porteur en circulation	34.421	33.849	34.035	34.963	34.683	34.742	36.261	36.079
Comptes courants créditeurs :	2.705	2.543	2.451	2.452	2.405	2.599	2.309	2.389
<i>Compte courant du Trésor public</i> ...	1	1	—	1	1	1	—	—
<i>Comptes courants des accords de coopération économique</i>	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères</i>	1.757	1.656	1.586	1.567	1.548	1.668	1.350	1.470
<i>Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue</i>	947	886	865	884	856	930	959	919
Capital de la Banque	150	150	150	150	150	150	150	150
Divers	1.175	998	856	956	1.033	1.021	1.027	1.023
Total ...	38.451	37.540	37.492	38.521	38.271	38.512	39.747	39.641

¹ Convention du 27 juin 1949.² Convention du 29 octobre 1959 approuvée par la loi du 28 décembre 1959.³ Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939 et loi du 19 mai 1941.⁴ Décret du 17 juin 1938.

BANK OF ENGLAND

(millions de £)

86²

Rubriques	1959 9 décembre	1960 6 janvier	1960 8 février	1960 9 mars	1960 6 avril	1960 4 mai	1960 8 juin	1960 6 juillet
-----------	--------------------	-------------------	-------------------	----------------	-----------------	---------------	----------------	-------------------

Département d'émission

ACTIF

Dette de l'Etat	11	11	11	11	11	11	11	11
Autres fonds publics	2.261	2.186	2.111	2.136	2.186	2.236	2.236	2.286
Autres titres	1	1	1	1	1	1	1	1
Monnaies autres que monnaies d'or	2	2	2	2	2	2	2	2
Montant de l'émission fiduciaire	2.275	2.200	2.125	2.150	2.200	2.250	2.250	2.300
Monnaies d'or et lingots	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
	2.275	2.200	2.125	2.150	2.200	2.250	2.250	2.300

PASSIF

Billets émis :								
En circulation	2.219	2.185	2.098	2.123	2.167	2.183	2.215	2.245
Au Département bancaire	56	15	27	27	33	67	35	55
	2.275	2.200	2.125	2.150	2.200	2.250	2.250	2.300

Département bancaire

ACTIF

Fonds publics	215	275	288	278	263	220	306	335
Autres titres :								
Escomptes et avances	23	30	27	24	25	31	29	30
Titres	21	21	20	21	19	18	18	19
Billets	56	15	27	27	33	67	35	55
Monnaies	1	1	1	1	1	1	1	1
	316	342	363	351	341	337	389	440

PASSIF

Capital	15	15	15	15	15	15	15	15
Réserves	3	4	4	4	3	3	3	4
Dépôts publics :	11	13	18	13	11	10	11	11
Y compris Trésor, Banques d'épargne, commissaires de la Dette publique et comptes de dividendes								
Dépôts spéciaux	—	—	—	—	—	—	55	87
Autres dépôts :								
Banquiers	223	246	261	255	248	245	240	256
Autres comptes	64	64	65	64	64	64	65	67
	316	342	363	351	341	337	389	440

FEDERAL RESERVE BANKS ¹
(millions de \$)

86³

Rubriques	1959 9 décembre	1960 6 janvier	1960 3 février	1960 9 mars	1960 6 avril	1960 4 mai	1960 8 juin	1960 6 juillet
ACTIF								
Certificats-or	18.247	18.186	18.181	18.159	18.159	18.112	18.114	18.093
Fonds de rachat des billets des F.R.	970	978	970	962	950	951	938	936
Total des réserves de certificats-or	19.217	19.164	19.151	19.121	19.109	19.063	19.052	19.029
Billets F.R. d'autres banques	338	560	669	494	423	444	344	277
Autres encaisses	330	383	510	465	437	396	351	344
Escompte et avances	580	1.285	803	745	770	572	556	531
Prêts à l'économie privée	—	—	—	—	—	—	—	—
Acceptations achetées directement	37	44	40	33	32	30	29	28
Acceptations détenues en vertu d'une convention de rachat	4	22	—	—	—	—	—	—
Fonds publics :								
Achetés directement								
Effets	3.152	2.606	1.414	1.224	1.263	1.597	2.161	2.535
Certificats	10.507	10.507	10.507	8.507	8.507	8.507	8.507	8.507
Billets	11.010	11.010	11.010	13.010	13.010	13.010	13.010	13.010
Obligations	2.484	2.484	2.484	2.484	2.484	2.484	2.484	2.484
Total achetés directement ...	27.153	26.607	25.415	25.225	25.264	25.598	26.162	26.536
Détenus en vertu d'une convention de rachat	49	24	34	—	57	290	—	104
Total des fonds publics	27.202	26.631	25.449	25.225	25.321	25.888	26.162	26.640
Total des prêts et des fonds publics	27.823	27.982	26.292	26.003	26.123	26.490	26.747	27.199
Avoirs sur banques étrangères	—	—	—	—	—	—	—	—
Moyens de trésorerie non encaissés	5.013	6.063	5.217	4.764	4.984	5.433	5.033	5.164
Immeubles	99	100	101	101	103	103	104	105
Autres avoirs	224	278	356	211	283	364	206	267
Total actif ...	53.044	54.530	52.296	51.159	51.462	52.293	51.837	52.385

EXIGIBLE

Billets de la Federal Reserve	28.203	28.150	27.547	27.440	27.380	27.248	27.407	27.738
Dépôts :								
Banques affiliées — compte de réserve	17.971	19.243	18.021	17.381	17.661	18.217	17.880	18.209
Trésor américain — compte général ...	428	650	472	564	417	478	479	325
Etrangers	340	335	219	200	165	170	207	267
Autres	347	346	344	307	352	303	348	372
Total dépôts	19.086	20.574	19.056	18.452	18.595	19.168	18.914	19.173
Moyens de trésor. avec disponib. différée	4.188	4.588	4.404	3.949	4.159	4.556	4.173	4.145
Autres engagements et dividendes courus	47	28	24	33	35	41	46	37
Total exigible ...	51.524	53.340	51.031	49.874	50.169	51.013	50.540	51.093

COMPTES DE CAPITAL

Capital libéré	385	388	390	394	396	398	398	400
Surplus	869	775	775	775	775	775	775	775
Autres comptes de capital	266	27	100	116	122	107	124	117
Total passif ...	53.044	54.530	52.296	51.159	51.462	52.293	51.837	52.385
Engagements éventuels sur acceptations achetées p ^r correspondants étrangers ...	80	93	125	112	159	168	172	179
Engagem. d'emprunts à l'économie privée	—	—	—	—	—	—	—	—
Coefficient des réserves de certificats-or par rapport aux dépôts et billets F.R.	40,6 %	39,3 %	41,1 %	41,7 %	41,6 %	41,1 %	41,1 %	40,6 %

¹ Situation globale des douze banques de réserve fédérales.

NEDERLANDSCHE BANK
(millions de florins)

86⁴

Rubriques	1959 7 décembre	1960 4 janvier	1960 8 février	1960 9 mars	1960 4 avril	1960 9 mai	1960 7 juin	1960 4 juillet
ACTIF								
Or	4.281	4.281	4.281	4.387	4.403	4.403	4.537	4.655
Créances et titres libellés en or ou en monnaies étrangères	769	801	809	845	829	855	794	863
Moyens de paiement étrangers	1	1	1	1	1	—	—	—
Créances en florins sur l'étranger ¹	73	70	70	68	52	51	50	47
Effets, promesses et obligat. escomptés ²	10	6	—	—	—	—	—	—
Effets, certificats du Trésor et obligations achetés par la Banque (art. 15, 4 ^o , de la loi bancaire de 1948)	308	478	308	308	363	302	302	282
Avances en comptes courants (y compris les prêts) ³	23	67	12	11	12	11	15	11
Avances à l'Etat (art. 20 de la loi bancaire de 1948)	—	—	—	—	—	—	—	—
Monnaies néerlandaises	32	35	40	43	45	48	50	53
Placement du capital et réserves	161	160	161	161	159	171	172	172
Immeubles et inventaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Comptes divers	6	7	6	8	18	8	7	9
	5.665	5.907	5.689	5.833	5.883	5.850	5.928	6.093

PASSIF								
Billets en circulation	4.302	4.447	4.246	4.333	4.431	4.435	4.541	4.687
Accréditifs	—	—	—	—	—	—	—	—
Comptes courants en florins de résidents	1.069	1.134	1.115	1.173	1.160	1.116	1.076	1.081
Trésor public	572	466	485	538	502	372	526	373
Banques aux Pays-Bas	377	524	495	503	528	617	420	570
Autres résidents	120	144	135	132	130	127	130	138
Comptes courants en florins de non-résidents	58	87	73	74	60	63	72	86
Banques d'émission étrangères et organismes assimilés	49	78	67	65	51	54	64	73
Autres non-résidents	9	9	6	9	9	9	8	13
Engagements libellés en monnaies étrang.	10	6	17	12	17	19	21	18
Capital	20	20	20	20	20	20	20	20
Réserves	142	142	142	142	142	152	152	152
Comptes divers	64	71	76	79	53	45	46	49
	5.665	5.907	5.689	5.833	5.883	5.850	5.928	6.093

¹ Dont, par suite de la liquidation de l'U.E.P. et d'accords bilatéraux

10 7 7 7 3 3 2 2

² Dont, certificats du Trésor (escomptés directement par la Banque)

— — — — — — — —

³ Dont, à l'Indonésie (Loi du 15 mars 1953 — Staatsblad, n^o 99)

8 8 8 8 8 8 8 8

N. B. — Billets mis en circulation par la Banque pour compte de l'Etat

104 104 102 102 103 105 106 107

— Soldes en florins de banques d'émission étrangères et d'organismes assimilés placés en bons du Trésor néerlandais .

— — — — — — 1 1

SVERIGES RIKSBANK
(millions de Kr.)

86⁵

Rubriques	1959 30 novembre	1959 31 décembre	1960 30 janvier	1960 29 février	1960 31 mars	1960 30 avril	1960 31 mai	1960 30 juin
ACTIF								
Monnaies et lingots d'or	421	421	421	378	377	377	377	377
Surplus de valeurs d'or	567	567	567	509	508	508	508	508
Fonds publics étrangers *	1.081	1.037	747	963	1.011	1.246	1.261	1.281
Effets sur l'étranger *	21	20	21	21	73	169	169	147
Créances nettes sur banques et banquiers étrangers *	184	122	76	14	69	— 5	— 7	46
Autres avoirs sur l'étranger	10	9	10	9	11	11	11	11
Effets et obligations du Trésor suédois *	3.931	4.893	4.873	4.753	4.057	4.437	3.982	4.246
Effets payables en Suède *	2	2	2	2	2	2	2	2
Prêts nantis *	405	239	94	89	592	43	344	391
Avances en comptes courants *	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts sur ventes à tempérament	56	56	57	58	58	58	57	57
Fonds de pensions déposés à l'administra- tion de la Dette publique	7	7	7	7	7	7	7	7
Monnaies (autres qu'en or)	32	23	28	31	31	29	28	29
Chèques et effets bancaires	2	13	4	2	39	9	6	20
Autres valeurs actives intérieures	49	83	69	69	53	56	47	44
Quota de la Suède au F.M.I.	776	776	776	776	776	776	776	776
Participation de la Suède au capital de la B.I.R.D.	103	103	103	103	103	103	103	103
Total ...	7.647	8.371	7.855	7.784	7.767	7.826	7.671	8.045

PASSIF								
Billets en circulation ¹	5.806	6.266	5.887	5.772	5.727	5.857	5.701	5.983
Effets bancaires	2	7	2	4	1	2	1	1
Dépôts en comptes courants :	97	285	144	166	126	160	158	218
<i>Institutions officielles</i>	57	146	101	104	100	120	126	194
<i>Banques commerciales</i>	39	138	42	61	25	38	31	23
<i>Autres déposants</i>	1	1	1	1	1	2	1	1
Dépôts	325	387	383	399	461	415	399	410
Comptes d'ajustements de change	535	535	538	537	535	617	616	616
Autres engagements	157	166	42	48	59	50	71	91
Capital	50	50	50	50	50	50	50	50
Fonds de prêts sur ventes à tempérament	65	65	65	65	65	65	65	65
Fonds de réserve	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de pensions	7	7	7	7	7	7	7	7
Bénéfices reportés	1	1	1	1	1	1	1	1
Bénéfices pour 1959	—	—	133	133	133	—	—	—
Fonds Monétaire International	582	582	582	582	582	582	582	582
Banque Internationale de Reconstruction et de Développement	—	—	1	—	—	—	—	1
Total ...	7.647	8.371	7.855	7.784	7.767	7.826	7.671	8.045

N. B. La couverture supplémentaire des billets (art. 10 de la loi sur la Riksbank) comprend les rubriques actives marquées d'un astérisque.
¹ Le montant maximum de l'émission fiduciaire autorisée est de 6.800 millions de Kr. en vertu de la loi no 188 du 22 mai 1959.

BANCA D'ITALIA
(milliards de liras)

86⁶

Rubriques	1959 31 octobre	1959 30 novembre	1959 31 décembre	1960 31 janvier	1960 29 février	1960 31 mars	1960 30 avril	1960 31 mai
ACTIF								
Encaisse en or	5	5	5	5	172	172	172	172
Or à l'étranger dû par l'Etat	2	2	2	2	2	2	2	2
Caisse ¹	11	11	11	10	11	11	12	10
Portefeuille d'escompte	422	417	430	427	425	426	430	430
Effets reçus à l'encaissement	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2
Avances sur titres et sur marchandises et comptes courants	65	66	46	70	84	50	81	65
Disponibilités en devises à l'étranger ...	62	62	62	62	62	62	62	62
Titres émis ou garantis par l'Etat	67	70	70	74	72	71	75	65
Immeubles	—	—	—	—	—	—	—	—
Débiteurs divers	2.193	2.203	2.194	2.176	2.041	2.012	2.000	2.021
Créances diverses	3	3	3	3	3	3	3	3
Avances provisoires à l'Etat	77	77	77	77	77	75	75	75
Avances extraordinaires à l'Etat	343	343	343	343	343	343	488	488
Emissions des autorités militaires alliées ou pour leur compte	145	145	145	145	145	145	—	—
Placements en titres pour le compte du Trésor	135	128	128	118	108	98	84	74
Dépenses diverses	27	29	42	2	3	5	6	8
Total de l'actif ...	3.557	3.561	3.558	3.513	3.548	3.475	3.490	3.475
PASSIF								
Billets en circulation ²	1.978	2.007	2.238	2.078	2.032	2.035	2.053	2.063
Chèques et autres dettes à vue ³	13	13	28	14	14	17	14	14
Comptes courants à vue	98	93	130	91	74	81	80	73
Comptes courants à terme et réserves obligatoires des banques	922	987	772	884	825	831	808	814
Créditeurs divers	152	164	172	175	178	177	162	167
Compte courant du Trésor	333	234	146	242	324	226	268	235
Compte courant du Trésor, fonds spécial	23	17	17	17	17	17	17	17
Trésorerie de l'Etat - plus value provenant de la réévaluation de l'or	—	—	—	—	63	63	63	63
Services divers pour le compte de l'Etat	7	13	8	6	14	17	13	15
Capital	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Fonds de réserve ordinaire	2	2	2	3	3	3	3	3
Fonds de réserve extraordinaire	2	2	2	1	1	2	2	2
Bénéfices de l'exercice en cours	27	29	43	1	3	5	7	9
Bénéfice provisoire de l'exercice précédent	—	—	—	1	1	1	—	—
Total du passif et du patrimoine ...	3.557	3.561	3.558	3.513	3.548	3.475	3.490	3.475
Déposants de titres et valeurs (compte d'ordre)	4.164	3.737	3.604	3.617	3.859	3.952	3.855	4.131
Circulation du Trésor (net)	58	60	62	63	63	65	66	
Circulation bancaire et du Trésor (net) .	2.035	2.064	2.297	2.139	2.094	2.099	2.118	
Moyens de paiement	6.050	6.185	6.618	6.348	6.262	6.340		
Escomptes effectués	52	119	201	73	48	138	193	78
Avances effectuées	519	415	643	472	529	478	520	500
Opérations au comptant liquidées par les Chambres de compensation	7.167	6.118	8.402	7.953	7.821	7.415	7.262	7.022
¹ Comprend les billets et monnaies pour compte du Trésor	9	9	8	8	8	8	7	7
² Comprend les billets auprès du Trésor	1	1	2	1	1	1	1	
³ Comprend valeurs et assignations	10	11	16	10	10	11	10	10

DEUTSCHE BUNDESBANK
(millions de D.M.)

86⁷

Rubriques	1959 7 décembre	1960 7 janvier	1960 6 février	1960 7 mars	1960 7 avril	1960 7 mai	1960 7 juin	1960 7 juillet
ACTIF								
Or	10.905	10.934	10.949	10.999	11.103	11.233	11.365	11.524
Avoirs auprès des banques étrangères et placements à court terme à l'étranger .	7.483	7.668	7.923	8.291	9.046	9.849	10.435	11.907
Monnaies étrangères, lettres de change et chèques sur l'étranger	127	125	135	141	156	142	172	170
Crédits aux institutions internationales et crédits de consolidation aux banques centrales étrangères	5.156	4.819	4.515	4.521	4.499	4.465	4.493	4.436
dont : a) U.E.P.	3.479	3.156	2.994	2.994	2.976	2.915	2.915	2.832
b) B.I.R.D.	1.489	1.486	1.381	1.381	1.381	1.406	1.441	1.481
Monnaies divisionnaires allemandes	84	113	137	135	129	123	114	110
Avoirs en comptes chèques postaux	119	177	96	117	124	110	201	138
Effets sur l'intérieur	1.402	901	1.556	2.533	2.191	1.315	2.469	2.498
Effets du Trésor et bons du Trésor sans intérêt	25	—	—	82	20	—	50	61
Créances sur titres	46	39	25	51	36	31	49	76
Crédits de caisse	416	215	12	340	411	407	5	9
Titres	235	234	234	232	228	226	225	224
Créances de péréquation et titre d'obligation sans intérêt	4.248	5.691	5.298	5.461	5.369	5.137	5.187	5.089
Crédits à l'Etat pour participation au capital d'institutions internationales ...	1.181	1.211	1.211	1.247	1.262	1.277	1.336	1.336
Autres valeurs actives	404	330	225	206	204	198	216	289
	31.831	32.457	32.316	34.356	34.778	34.523	36.317	37.867

PASSIF

Billets en circulation	18.665	17.872	17.594	17.965	18.238	18.378	18.785	18.901
Dépôts :	10.571	12.051	12.262	13.881	14.047	13.968	15.090	16.569
a) institutions de crédit (y compris les Offices des Chèques et des Epargnes Postaux)	8.870	9.425	9.513	11.233	11.086	11.275	12.732	13.184
b) déposants officiels	1.454	2.407	2.539	2.435	2.750	2.433	2.144	3.171
c) autres déposants intérieurs	247	219	210	213	211	210	214	214
Engagements résultant de transactions avec l'étranger	749	662	685	673	644	470	475	443
dépôts étrangers	352	289	288	282	244	314	302	320
autres	397	373	397	391	400	156	173	123
Fonds de prévision	671	655	655	655	655	806	806	806
Capital social	290	290	290	290	290	290	290	290
Réserves	522	522	522	522	522	562	562	562
Autres passifs	363	405	308	370	382	49	309	296
	31.831	32.457	32.316	34.356	34.778	34.523	36.317	37.867

BANQUE NATIONALE SUISSE

(millions de francs suisses)

86⁸

Rubriques	1959 7 décembre	1960 7 janvier	1960 6 février	1960 7 mars	1960 7 avril	1960 7 mai	1960 7 juin	1960 7 juillet
ACTIF								
Encaisse or	7.860	7.850	7.904	7.753	7.645	7.645	7.688	7.675
Devises	387	560	526	425	433	417	531	441
Portefeuille effets sur la Suisse	51	58	50	46	50	51	52	52
<i>Effets de change</i>	51	58	50	46	50	51	52	52
<i>Rescriptions de la Confédération Suisse</i>	—	—	—	—	—	—	—	—
Avances sur nantissement	9	31	6	10	11	12	18	22
Titres	44	44	44	44	44	44	43	43
<i>pouvant servir de couverture</i>	—	—	1	1	1	1	1	1
<i>autres</i>	44	44	43	43	43	43	42	42
Correspondants :	12	16	13	16	16	15	20	17
<i>en Suisse</i>	7	9	7	10	11	8	14	10
<i>à l'étranger</i>	5	7	6	6	5	7	6	7
Autres postes de l'actif	40	36	27	30	28	27	33	32
Total ...	8.403	8.595	8.570	8.324	8.227	8.211	8.385	8.282

PASSIF								
Fonds propres	51	51	51	51	52	52	52	52
Billets en circulation	6.042	6.077	5.746	5.794	5.877	5.881	5.950	6.023
Engagements à vue	2.117	2.273	2.588	2.292	2.112	2.090	2.193	2.013
<i>Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie</i>	1.897	2.033	2.499	2.010	1.872	1.607	1.686	1.627
<i>Autres engagements à vue</i>	220	240	139	282	240	483	507	386
Autres postes du passif	193	194	185	187	186	188	190	194
Total ...	8.403	8.595	8.570	8.324	8.227	8.211	8.385	8.282

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION (*)

(au 30 juin 1960)

(en % depuis la date indiquée)

86⁹

Allemagne	3 juin 1960	5,—	Grande-Bretagne	23 juin 1960	6,—
Autriche	17 mars 1960	5,—	Grèce	1 ^{er} mai 1956	10,—
Belgique	24 décemb. 1959	4,— ¹	Irlande	30 juin 1960	5,50
Congo belge et Ruanda-Urundi	11 janvier 1960	5,— ²	Italie	7 juin 1958	3,50
Danemark	26 janvier 1960	5,50	Norvège	14 février 1955	3,50
Espagne	11 avril 1960	5,75	Pays-Bas	16 novemb. 1959	3,50
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	10 juin 1960	3,50	Portugal	12 janvier 1944	2,50
Finlande	1 ^{er} mars 1959	6,—	Suède	15 janvier 1960	5,—
France	23 avril 1959	4,—	Suisse	26 février 1959	2,—
			Turquie	6 juin 1956	6,—

 (*) Canada : depuis le 1^{er} novembre 1956, taux d'escompte fixé le jeudi de chaque semaine.

¹ Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.

² Taux de traites acceptées domiciliées en banque.

Situations en milliers de francs suisses or
[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

Actif	30 avril 1960			31 mai 1960			30 juin 1960			Passif	30 avril 1960			31 mai 1960			30 juin 1960			
			%			%			%				%			%			%	
I. Or en lingots et monnayé	1.513.298	44,2		1.447.912	37,2		1.504.297	38,5		I. Capital :										
II. Espèces en caisse et avoirs bancaires à vue	42.927	1,3		50.140	1,3		45.193	1,2		Actions libérées de 25 %	125.000	3,7	125.000	3,2	125.000	3,2				
III. Portefeuille réescomptable :	503.025			731.355			680.886			II. Réserves :	22.606	0,7	22.606	0,6	23.372	0,6				
1. Effets de commerce et acceptations de banque	74.949	2,2		84.176	2,2		91.261	2,3		1. Fonds de Réserve légale	9.263		9.263		10.029					
2. Bons du Trésor	428.076	12,5		647.179	16,6		589.625	15,1		2. Fonds de Réserve générale	13.343		13.343		13.343					
IV. Effets divers remobilisabl. sur dem.	38.307	1,1		41.198	1,0		42.664	1,1		III. Dépôts (or) :	1.651.947		1.954.322		1.942.796					
V. Dépôts à terme et avances :	530.973			706.437			761.432			1. Banques centrales :										
a) à 3 mois au maximum	479.275	14,0		563.912	14,5		596.313	15,3		a) de 6 à 9 mois	—		34.535	0,9	—					
b) à 3 mois au maximum (or)	10.208	0,3		10.208	0,3		13.614	0,4		b) de 3 à 6 mois	99.568	2,9	208.084	5,3	213.809	5,5				
c) de 3 à 6 mois	16.102	0,5		35.361	0,9		95.549	2,4		c) à 3 mois au maximum	433.099	12,6	529.461	13,6	534.223	13,7				
d) de 6 à 9 mois	—	—		41.206	1,1		1.432	0,0		d) à vue	938.236	27,4	1.014.668	26,0	1.050.497	26,9				
e) de 9 à 12 mois	1.416	0,0		1.428	0,0		—	—		2. Autres déposants :										
f) à plus d'un an	23.972	0,7		54.322	1,4		54.524	1,4		a) de 6 à 9 mois	—		—		—					
VI. Autres effets et titres :	725.943			849.078			807.274			b) de 3 à 6 mois	5.893	0,2	5.894	0,2	5.894	0,1				
1. Or :										c) à 3 mois au maximum	34.603	1,0	21.132	0,5	21.132	0,5				
a) à 3 mois au maximum	64.141	1,9		49.387	1,3		26.534	0,7		d) à vue	140.543	4,1	140.548	3,6	117.241	3,0				
b) de 3 à 6 mois	448	0,0		14.023	0,4		27.811	0,7		IV. Dépôts (monnaies) :	1.407.914		1.574.163		1.596.590					
c) de 6 à 9 mois	36.183	1,1		60.059	1,5		55.820	1,4		1. Banques centrales :										
d) de 9 à 12 mois	29.122	0,8		—	—		—	—		a) à plus d'un an	106.751	3,1	106.364	2,7	106.647	2,7				
e) à plus d'un an	—	—		—	—		—	—		b) de 9 à 12 mois	1.414	0,0	1.425	0,0	—	—				
2. Monnaies :										c) de 6 à 9 mois	—		—		1.428	0,0				
a) à 3 mois au maximum	441.383	12,9		452.545	11,6		375.095	9,6		d) de 3 à 6 mois	87.315	2,5	271.407	7,0	340.554	8,7				
b) de 3 à 6 mois	13.814	0,4		89.975	2,3		105.255	2,7		e) à 3 mois au maximum	929.420	27,1	903.764	23,2	868.469	22,2				
c) de 6 à 9 mois	10.665	0,3		69.867	1,8		73.257	1,9		f) à vue	14.034	0,4	26.415	0,7	14.927	0,4				
d) de 9 à 12 mois	61.643	1,8		36.792	0,9		52.568	1,3		2. Autres déposants :										
e) à plus d'un an	68.544	2,0		76.430	2,0		90.934	2,3		a) de 9 à 12 mois	—		—		—					
VII. Actifs divers	755	0,0		1.034	0,0		1.231	0,0		b) de 6 à 9 mois	—		—		—					
VIII. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 pour placem. en Allemagne	68.291	2,0		68.291	1,7		68.291	1,7		c) de 3 à 6 mois	30.639	0,9	30.716	0,8	—	—				
Total actif ...	3.423.519	100,0		3.895.445	100,0		3.911.268	100,0		d) à 3 mois au maximum	218.922	6,4	214.029	5,5	245.909	6,3				
										e) à vue	19.419	0,6	20.043	0,5	18.656	0,5				
										V. Divers	50.272	1,5	25.259	0,7	30.181	0,8				
										VI. Dividende payable le 1-7-1960 ...	—		—		16.000	0,4				
										VII. Compte de profits et pertes :	9.280	0,3	24.595	0,6	7.829	0,2				
										Report de l'exerc. soc. clos 31-3-1959	9.280		9.280		—					
										Bénéf. de l'exerc. soc. clos 31-3-1960	—		15.315		—					
										Report à nouveau	—		—		7.829					
										VIII. Provision pour charges éventuelles	156.500	4,6	169.500	4,4	169.500	4,3				
										Total passif ...	3.423.519	100,0	3.895.445	100,0	3.911.268	100,0				

Exécution des accords de La Haye de 1930 :

Fonds placés en Allemagne : (voir note 2)						Dépôts à long terme :	228.909		228.909		228.909
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank, et de l'adm. des chemins de fer et bons de l'adm. des postes (échus)	221.019		221.019		221.019	1. Dépôts des Gouvernements créanciers au Compte de Trust des Annuités (voir note 3)	152.606		152.606		152.606
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus)	76.181		76.181		76.181	2. Dépôt du Gouvernement allemand	76.303		76.303		76.303
Total ...	297.200		297.200		297.200	Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir ci-dessus)	68.291		68.291		68.291
						Total ...	297.200		297.200		297.200

Note 1. — Ne sont pas inclus dans la présente situation l'or sous dossier, les effets et autres titres détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants. N'y sont pas compris non plus l'or sous dossier, les avoirs en banque, les effets et autres titres détenus par la Banque en sa qualité d'Agent de l'Organisation Européenne de Coopération Economique (Union Européenne de Paiements), de Tiers Convenu aux termes du contrat de nantissement conclu avec la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ainsi que de Mandataire-trustées ou d'Agent financier d'emprunts internationaux.

Note 2. — Aux termes d'une Convention en date du 9 janvier 1953 conclue entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et la Banque et qui fait partie de l'Accord sur les dettes extérieures allemandes du 27 février 1953, il a été convenu que la Banque ne réclamerait pas avant le 1er avril 1960 le remboursement en principal de ses placements en Allemagne qui sont indiqués ci-dessus, y compris les intérêts arriérés y afférents à la date du 31 décembre 1952.

Note 3. — La Banque a reçu de Gouvernements dont les dépôts s'élèvent à l'équivalent de francs suisses or 149.920.880.—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

TABLE DES MATIERES

STATISTIQUES COURANTES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

MARCHE DE L'ARGENT.

Ia. — Taux officiels d'escompte et de prêts	2
Ib. — Taux de l'argent au jour le jour et à très court terme	2
Ic. — Taux des certificats de trésorerie	2
II. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite	4
III. — Marché de l'argent au jour le jour et à très court terme	8
IV. — Taux d'escompte des principales banques d'émission	86 ⁹

METAUX PRECIEUX.

Cours des métaux précieux	9
---------------------------------	---

MARCHE DES CHANGES.

Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles	10 ¹
---	-----------------

MARCHE DES CAPITAUX.

I. — Cours comparés de quelques fonds publics	14
II. — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15 ¹
III. — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles	15 ²
IV. — Rendement de titres à revenu fixe cotés à la Bourse de Bruxelles	16
V. — Emissions des sociétés industrielles et commerciales : Tableau rétrospectif	17 ¹
VI. — Emprunts des pouvoirs publics	18
VII. — Opérations bancaires du Crédit Communal	19
VIII. — Inscriptions hypothécaires	20

FINANCES PUBLIQUES.

I. — Situation de la Dette publique	25 ¹
II. — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Belgique	25 ²
III. — Aperçu de l'exécution des budgets	25 ³
IV. — Rendement des impôts	26

REVENUS ET EPARGNE.

I. — Rendement des sociétés par actions belges et congolaises : Tableau rétrospectif	30 ²
II. — Caisse Générale d'Epargne et de Retraite : Dépôts sur livrets des particuliers à la Caisse d'Epargne	31
III. — Indice des rémunérations horaires brutes des ouvriers	32

MOUVEMENT DES AFFAIRES.

I. — Activité des Chambres de Compensation : Mouvement du débit	35
II. — Mouvement des chèques postaux	36

PRIX.

a) Indices des prix de gros en Belgique	45 ¹
b) Indices des prix de gros en Belgique et à l'étranger	45 ²
c) Indices des prix de détail en Belgique	46

PRODUCTION.

I. — Indices de l'activité et de la production industrielle	50
II. — Combustibles et produits métallurgiques	55 ¹ et 55 ²
III. — Produits textiles	56 ¹
IV. — Produits divers	56 ²
V. — Energie électrique	58
VI. — Gaz	59

CONSOMMATION.

I. — Indices mensuels des ventes à la consommation : base moyenne 1953 = 100	65 ² et 65 ³
II. — Consommation de tabac	66
III. — Abattages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67

TRANSPORT.

I. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges : a) recettes et dépenses d'exploitation	70 ¹
b) wagons fournis à l'industrie	70 ²
c) trafic : 1° trafic général	70 ²
2° grosses marchandises	70 ³
A) ensemble du trafic B) service interne belge	
II. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70 ⁴
III. — Mouvements des ports : a) Port d'Anvers	71 ¹
b) Port de Gand	71 ²
IV. — Mouvement général de la navigation intérieure	72

COMMERCE EXTERIEUR.

Nomenclature des sections d'après la classification type du commerce international (C.T.C.I.)	75
---	----

CHOMAGE.

I. — Chômage complet et partiel	81 ¹
II. — Répartition des chômeurs contrôlés par province	81 ²
III. — Moyenne journalière des chômeurs contrôlés	81 ³
IV. — Répartition des chômeurs contrôlés par groupe de professions	81 ⁴

STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES.

I. — Belgique et Congo belge : Situations globales des banques	85 ¹
Banque Nationale de Belgique : Situations hebdomadaires	85 ²
Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi : Situations mensuelles	85 ³
Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en Belgique	85 ⁴
Stock monétaire intérieur	85 ⁴
Bilans intégrés des organismes monétaires	85 ⁴
Origines des variations du stock monétaire	85 ⁴
II. — Banques d'émission étrangères. Situations : Banque de France	86 ¹
Bank of England	86 ²
Federal Reserve Banks	86 ³
Nederlandsche Bank	86 ⁴
Sveriges Riksbank	86 ⁵
Banca d'Italia	86 ⁶
Deutsche Bundesbank	86 ⁷
Banque Nationale Suisse	86 ⁸
Taux d'escompte	86 ⁹
III. — Banque des Règlements Internationaux, à Bâle	87



IMPRIMERIE
DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE
L'INGÉNIEUR EN CHEF DE L'IMPRIMERIE
CH. AUSSEMS
15 SQUARE DES NATIONS, BRUXELLES 6